

# Études & documents

## *Les Français face aux risques environnementaux (Eser 2013)*

OBSERVATION ET STATISTIQUES



**Directeur de la publication** : Sylvain Moreau

**Rédactrice en chef** : Anne Bottin

**Auteur** : Éric Pautard

**Appui méthodologique** : Marlène Kraszewski (traitements statistiques),  
David Fretin (cartographie)

**Secrétariat de rédaction** : Céline Carrière

**Traducteur** : Geoffrey Bird

**Maquette-réalisation** : Céline Carrière, Éric Pautard

*Les Français face aux risques  
environnementaux (Eser 2013)*



## Sommaire

<b>Synthèse.....</b>	<b>5</b>
<b>Objectifs et enjeux de l'enquête .....</b>	<b>11</b>
<b>Le sentiment d'exposition aux risques environnementaux en métropole et en outre-mer .....</b>	<b>13</b>
Les spécificités des départements d'outre-mer face aux risques environnementaux .....	14
Une conscience du risque variable selon les territoires et les aléas .....	16
L'importance relative des risques perçus.....	17
Les déterminants du sentiment d'exposition aux risques environnementaux .....	20
<b>Passé, présent, futur : expériences vécues, perception des risques et inquiétudes ...</b>	<b>35</b>
S'installer dans une commune à risque : entre résignation, déni et méconnaissance .....	35
L'expérience du risque : nature et conséquences des catastrophes vécues.....	39
Quantifier l'inquiétude : entre déni du risque et angoisse face au futur.....	45
S'informer sur les risques : pluralité des sources et des choix individuels.....	50
<b>La prévention des risques en question(s).....</b>	<b>53</b>
Anticiper la survenue du risque : actions individuelles ou attentes à l'égard de l'action publique.....	53
Opinions sur l'efficacité du cadre réglementaire de prévention des risques.....	57
Connaissance des dispositifs de prévention des risques .....	60
Confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics face aux risques.....	63
Connaissance et mise en œuvre des actions préconisées pour se prémunir individuellement des risques.....	66
<b>Méthodologie .....</b>	<b>71</b>
Échantillonnage.....	71
Questionnaire .....	72
<b>Annexes .....</b>	<b>77</b>

## Liste des illustrations

Figure 1 : sentiment d'exposition aux risques .....	14
Figure 2 : sentiment d'exposition aux risques environnementaux dans les DOM .....	16
Figure 3 : sentiment d'exposition des personnes résidant dans des communes exposées .....	17
Figure 4 : hiérarchisation des risques selon l'importance du sentiment d'exposition.....	18
Figure 5 : importance du sentiment d'exposition aux risques selon la situation de la commune de résidence.....	19
Figure 6 : déterminants du sentiment d'exposition à plus de deux risques environnementaux.....	20
Figure 7 : déterminants du sentiment d'exposition au risque d'inondation .....	21
Figure 8 : perceptions plurielles du risque d'inondation.....	22
Carte 1 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à un risque d'inondation .....	23
Carte 2 : communes exposées à un risque d'inondation (échantillonnage Eser 2013).....	24
Figure 9 : déterminants du sentiment d'exposition à un risque sismique .....	25
Carte 3 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à des risques sismiques.....	26
Figure 10 : déterminants du sentiment d'exposition aux risques industriels .....	27
Figure 11 : perceptions plurielles des risques industriels.....	28
Figure 12 : déterminants du sentiment d'exposition à un risque nucléaire .....	29
Carte 4 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à des risques technologiques.....	30
Carte 5 : communes exposées à un risque technologique (échantillonnage Eser 2013).....	31
Figure 13 : déterminants du sentiment d'exposition à des risques liés au changement climatique.....	32
Carte 6 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à des risques liés au changement climatique .....	33
Figure 14 : influence de l'existence d'un risque au moment de choisir de s'installer dans son logement.....	36
Figure 15 : déterminants de la minimisation du risque d'inondation .....	37
Figure 16 : déterminants de la minimisation des risques liés au changement climatique .....	38
Figure 17 : dans le passé, avez-vous déjà été confronté à l'un de ces évènements ?.....	40
Figure 18 : dans le passé, avez-vous déjà été confronté personnellement à l'un de ces évènements ? .....	41
Figure 19 : cet évènement a-t-il eu des conséquences graves ?.....	43
Figure 20 : influence du vécu sur le sentiment d'exposition .....	44
Figure 21 : niveau d'inquiétude déclaré face aux conséquences possibles d'une catastrophe .....	45
Figure 22 : niveau d'inquiétude déclaré selon la nature des catastrophes vécues .....	46
Figure 23 : déterminants de l'inquiétude face aux conséquences éventuelles d'une catastrophe .....	47
Figure 24 : variabilité de l'inquiétude face aux conséquences éventuelles d'une catastrophe.....	48
Figure 25 : influence du niveau d'inquiétude sur la déclaration d'un fort sentiment d'exposition .....	49
Figure 26 : principales sources d'information concernant les risques naturels et technologiques .....	50
Figure 27 : rôle des pouvoirs publics et des citoyens en matière de prévention des risques.....	54
Figure 28 : intensité des attentes à l'égard de l'action des pouvoirs publics .....	55
Figure 29 : répartition du sentiment d'exposition.....	56
Figure 30 : efficacité des réglementations visant à protéger les biens et les personnes face aux risques.....	58
Figure 31 : déterminants des opinions positives à l'égard de la réglementation en matière de risques .....	59
Figure 32 : connaissance des dispositifs de prévention des risques mis en œuvre près de chez soi .....	60
Figure 33 : déterminants de la connaissance des dispositifs de prévention des risques .....	61
Figure 34 : connaissance des dispositifs de prévention des risques selon le niveau d'études .....	62
Figure 35 : confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics, par type de risque et par territoire .....	64
Figure 36 : déterminants de la confiance dans les mesures prises en matière de risques environnementaux .....	65
Figures 37 et 38 : déterminants de la connaissance des actions préconisées pour se protéger des risques.....	67-68
Figure 39 : connaissance et mise en œuvre des préconisations.....	70
Annexe 1 : indicateur d'exposition aux risques climatiques.....	77
Annexe 2 : importance du sentiment d'exposition aux risques dans les DOM.....	79
Annexe 3 : type de confrontation passée avec des catastrophes .....	80
Annexe 4 : intensité de l'expérience du risque et du sentiment d'exposition.....	81

## Synthèse

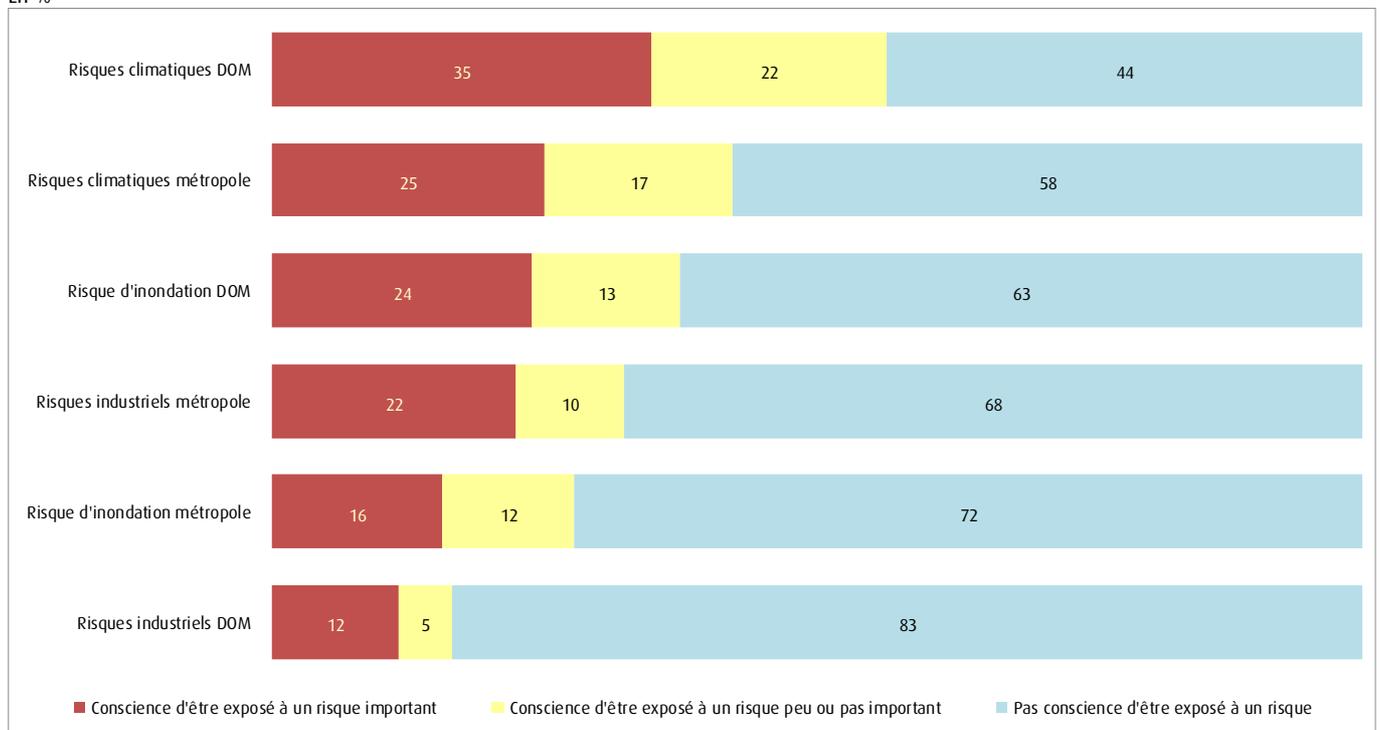
Cette publication présente les résultats d'une enquête réalisée fin 2013 auprès de 4 700 personnes résidant en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM). L'objectif de cette enquête était de saisir comment les Français perçoivent les risques naturels (inondation, séismes, risques climatiques, cyclones, etc.) et technologiques (risques industriels et nucléaires) auxquels ils sont potentiellement exposés.

Interrogés pour savoir s'ils se sentent exposés à un ou plusieurs risques environnementaux là où ils habitent, les Français répondent de manière assez différente selon les risques évoqués et l'endroit où ils vivent. C'est dans les DOM que s'exprime le plus fréquemment un fort sentiment d'exposition. Métropolitains et ultramarins s'accordent à penser que la pollution atmosphérique constitue un risque notable (56 %) mais divergent en partie concernant les autres risques. En effet, les aléas naturels (séismes, inondations) sont plus fréquemment évoqués en outre-mer, tandis que les risques technologiques (industriels et nucléaires) sont surtout cités en métropole. Les risques liés au changement climatique sont quant à eux redoutés par 56 % des ultramarins et par 42 % des métropolitains. De manière générale, un tiers des Français pensent être exposés à plus de deux risques environnementaux. À la différence des populations plus jeunes, seul un quart des enquêtés âgés de 65 ans et plus déclarent se sentir exposés à trois risques ou plus.

En prenant appui sur des bases de données renseignant à l'échelle communale l'exposition à des risques d'inondation, des risques technologiques et des risques climatiques, l'enquête met en évidence qu'une grande majorité des enquêtés vivant dans ces communes ne considère pas être concernée par les risques existants ou juge que son exposition y est faible (*figure ci-dessous*). C'est en matière de risques climatiques que la conscience du risque paraît être la plus élevée en France, et plus particulièrement dans les DOM. Face aux inondations auxquelles elles pourraient être confrontées, les populations ultramarines se montrent également plus conscientes de ce risque naturel (37 %) que les métropolitains (28 %). Inversement, ces derniers semblent davantage informés quant aux risques industriels qui existent à proximité de chez eux.

### Perception des risques par les Français résidant dans des communes exposées

En %



Note : dans les DOM, 12 % des personnes résidant dans une commune exposée à des risques industriels considèrent ceux-ci comme très ou assez importants, 5 % les jugent peu ou pas importants, et 83 % ne se sentent pas exposés à ces risques.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## L'influence des expériences passées sur l'appréhension des risques futurs

En interrogeant les enquêtés pour savoir s'ils ont déjà été personnellement confrontés à des catastrophes environnementales par le passé et si les événements vécus ont eu des conséquences plus ou moins graves pour eux, des différences territoriales apparaissent. Au regard de la façon dont s'ordonnent les réponses, ce sont les tempêtes et les cyclones auxquels les Français ont été le plus confrontés. 41 % des métropolitains et plus de deux tiers des ultramarins (67 %) déclarent en effet avoir personnellement vécu un épisode de vent violent. Ces catastrophes ont causé des dégâts matériels pour 22 % des enquêtés en outre-mer et 17 % en métropole. À cela se rajoutent les dommages physiques subis par 5 % des ultramarins et 1 % des métropolitains.

Dans les DOM, 47 % des enquêtés (contre 20 % en métropole) disent avoir été confrontés personnellement à un tremblement de terre par le passé. Essentiellement matérielles, les conséquences de ces épisodes sismiques ont touché 7 % des ultramarins. Tandis que les pics majeurs de pollution atmosphérique sont plus fréquemment cités par les métropolitains (21 %), les situations de contamination accidentelle de l'eau potable sont davantage évoquées à Mayotte, à la Réunion et en Guyane (24 %). Dans la majorité des cas, plus une catastrophe a eu des effets directs sur les enquêtés, plus ceux-ci ont tendance à considérer qu'elle pourrait se reproduire. Cette influence des expériences passées sur le sentiment d'une forte exposition s'observe notamment dans le cas des inondations en métropole et des séismes aux Antilles.

Face aux conséquences possibles d'une catastrophe, la perception des risques environnants, l'exposition à certaines menaces, l'âge et le revenu influent sur le niveau d'inquiétude. En effet, les enquêtés qui se sentent fortement exposés à des risques environnementaux et ceux qui sont effectivement exposés à un risque sismique ou à un risque de submersion marine ont le plus de chances de se montrer fortement inquiets. De même, les Français dont les revenus sont les plus faibles et ceux âgés de 25 à 34 ans ont davantage tendance à exprimer un haut niveau d'inquiétude.

Au sujet des raisons qui les ont conduites à s'installer dans une commune exposée à un risque environnemental, les personnes conscientes de leur exposition répondent de manière variable selon la nature du risque et le territoire où elles habitent. En métropole, 20 % des enquêtés conscients des risques auxquels ils sont exposés déclarent qu'ils ignoraient l'existence de ces risques au moment où ils se sont installés, contre 8 % dans les DOM. La part de ceux qui affirment qu'ils n'avaient pas le choix est de 44 % en outre-mer, soit 17 points de plus qu'en métropole. Enfin, une large part des enquêtés métropolitains (42 %) et ultramarins (37 %) reconnaît qu'elle a jugé ces situations de risque comme minimales au moment de choisir de vivre dans son lieu de résidence actuel.

## Une perception contrastée des politiques de prévention des risques

Encouragés à œuvrer par eux-mêmes pour se prémunir des risques auxquels ils sont exposés, les Français se montrent plus ou moins bien disposés face à cette idée. En métropole, la part des enquêtés jugeant que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts est très nettement supérieure à celle des personnes qui pensent au contraire que c'est à chacun de mettre en œuvre des actions pour se protéger face aux risques. Dans les DOM, les enquêtés adoptent une posture inverse. Les Français ont d'autant moins tendance à considérer que c'est à chacun d'agir pour se protéger des risques quand leur niveau de diplôme ou de revenus s'élève. Par ailleurs, si l'implication des pouvoirs publics est fortement attendue concernant les risques technologiques, les citoyens paraissent en revanche plus disposés à agir par eux-mêmes face aux risques naturels.

Des disparités notables s'observent au sujet des dispositifs de prévention des risques. En métropole, 32 % des enquêtés déclarent les connaître, contre 44 % en outre-mer. Cette faible connaissance des dispositifs existants est à peine moins marquée dans les secteurs exposés aux risques en métropole. En la matière, la connaissance augmente avec le niveau d'études des enquêtés. Ainsi, 40 % des enquêtés les plus diplômés connaissent les dispositifs de prévention des risques, alors que seuls 13 % de ceux qui n'ont aucun diplôme sont dans le même cas. Ce constat interpelle évidemment, dans la mesure où il montre l'inégale accessibilité aux savoirs en matière de prévention des risques.

Seuls 15 % des Français exposés à un ou plusieurs risques déclarent avoir connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics afin que les citoyens se protègent par eux-mêmes des risques qui les concernent. Les catégories suivantes paraissent être les plus informées des préconisations qui leur sont adressées du fait de leur exposition à un ou plusieurs risques : les personnes ayant déjà subi des dommages physiques suite à une catastrophe, celles qui se sentent le plus exposées à des risques environnementaux, celles qui considèrent que c'est à

chacun d'agir pour se protéger des risques. De manière générale, les enquêtés exposés à des risques sismiques ou cycloniques dans les DOM ont le plus souvent mis en œuvre ces préconisations.

Deux tiers des opinions exprimées soulignent la faible efficacité des lois et réglementations visant à protéger les biens et les personnes face aux risques environnementaux. Toutefois, l'efficacité de la réglementation, en matière de risques cycloniques ou sismiques, est la plus appréciée dans les territoires où la population a le plus vécu de catastrophes naturelles (Réunion, Guadeloupe, Martinique).

À l'échelle métropolitaine, les catégories qui connaissent le mieux les dispositifs de prévention des risques sont également celles qui évaluent le plus favorablement leur efficacité. En effet, les jeunes et les enquêtés les plus diplômés se montrent davantage enclins à juger efficace la réglementation en matière de risques industriels et d'inondation. En revanche, les Français semblent globalement perplexes à l'égard de l'efficacité des réglementations visant à protéger la société des risques induits par le changement climatique.

Un peu plus d'un tiers des enquêtés ont confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant les risques naturels et technologiques. Concernant les risques auxquels ils sont plus particulièrement exposés (cyclones, séismes), les enquêtés des DOM expriment majoritairement un sentiment de confiance. En métropole, la répartition des avis se révèle moins favorable. Concernant le risque d'inondation, la défiance (49 %) dépasse de peu la confiance (47 %). En revanche, un décalage bien plus important s'observe en matière de risques industriels (56 % contre 40 %). Les opinions exprimées en métropole et en Guyane confirment par ailleurs que la confiance dans les mesures prises en la matière est plus importante chez les enquêtés résidant dans les communes les plus fortement exposées que chez ceux dont l'exposition à ce risque est moindre.

Les médias s'imposent comme la principale source d'information des Français en matière de risques naturels et technologiques. Cette réponse progresse significativement avec les niveaux de revenus et d'études. Par ailleurs, c'est à l'échelle locale que les pouvoirs publics sont les plus reconnus comme étant une source d'information en matière de risques environnementaux. Alors que les collectivités locales sont citées par 22 % des métropolitains, l'État est deux fois moins identifié par les enquêtés comme une source d'information sur les risques. Pour leur part, les enquêtés jugeant que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir pour prévenir les situations de risque ont une plus forte probabilité de citer l'État ou les collectivités locales comme source d'information que ceux qui considèrent que c'est à chacun d'agir pour se protéger des risques.

Au-delà de ces quelques résultats, le document analyse en détail les déterminants principaux des réponses données à chacune des questions de l'enquête. En s'attachant également à comparer les situations territoriales et à interroger les spécificités de chacun des risques étudiés, cette publication offre un large aperçu des façons dont les Français perçoivent les risques environnementaux (partie 1), notamment en fonction de leur propre expérience du risque (partie 2), et de la manière dont ils appréhendent les politiques de prévention des risques (partie 3).

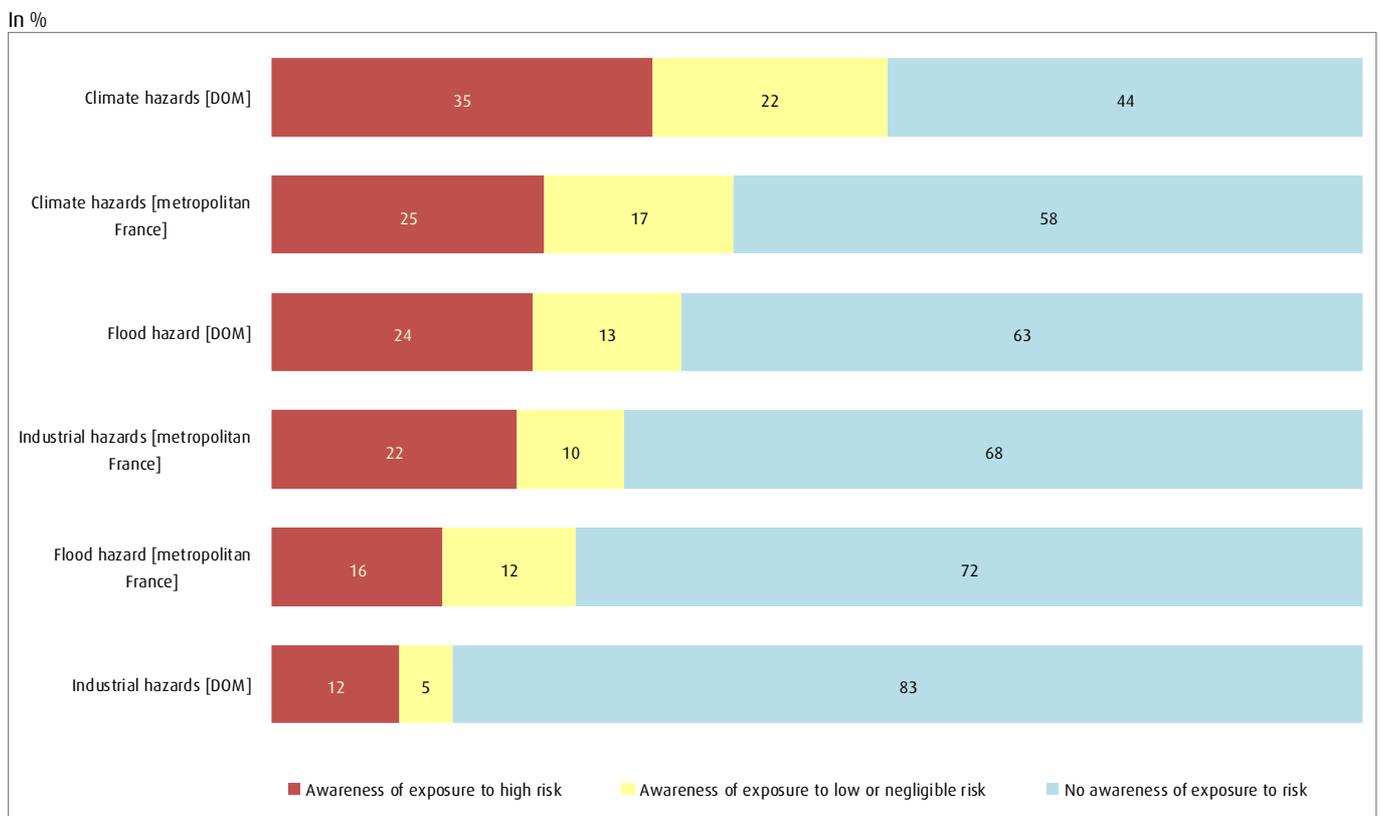
## Summary

This publication presents the results of a survey, conducted towards the end of 2013, of 4,700 people resident in metropolitan France and its *départements d'outre-mer* (DOM – overseas departments). The aim of the survey was to ascertain how French people perceive natural hazards (flooding, earthquakes, climate events, cyclones, etc.) and technological hazards (industrial and nuclear) to which they may be exposed.

Questioned as to whether or not they felt exposed to one or several environmental hazards in their place of residence, French people's answers varied somewhat depending on the hazard invoked and place of residence. A strong feeling of exposure was expressed most frequently in the DOM. Respondents in both metropolitan France and DOM think that atmospheric pollution is a significant hazard (56%) but their opinions diverge partially where other hazards are concerned. Natural hazards (earthquakes and flooding) are cited most frequently overseas, whereas technological hazards (industrial and nuclear) are primarily metropolitan concerns. Climate change related hazards are seen as a threat by 56% of overseas respondents and by 42% in the mother country. In general, one-third of French people think that they are exposed to more than two environmental hazards. Unlike the younger members of the population, only one-quarter of respondents of 65 years of age or over felt exposed to three or more hazards.

From municipal level databases providing information on exposure to flooding and technological and climate-related hazards, the survey indicates that a large majority of respondents living in these municipalities either do not feel at risk from existing hazards or feel that the risk is low (see *figure below*). It is in the area of climate-related hazards that awareness of threat seems to be highest in France, and more particularly in the DOM. In the face of the flooding that could affect them, overseas populations are more aware of this natural hazard (37% awareness) than metropolitan respondents (28%). Conversely, the latter seem to be better informed as to industrial hazards close to where they live.

### Perception of hazards by French people residing in exposed municipalities



Note : in the DOM, 12% of people living in a municipality exposed to industrial hazards consider the risk to be very or fairly high, 5% consider it low or negligible and 83% do not feel exposed.

Source: SOeS, survey on the perception of exposure to risk (Eser), 2013

## The influence of past experience on perception of future risk

Territorial differences appear when respondents were asked if they had personally been confronted with environmental disasters in the past, and if the events experienced had had more or less severe consequences for them. The order of responses indicates that storms and cyclones are the events that French people have experienced most frequently. 41% of metropolitan respondents and more than two-thirds overseas (67%) state that they have personally lived through an episode of extremely high winds. These disasters caused material damage for 22% of overseas respondents and 17% in metropolitan France. In addition, 5% of overseas respondents and 1% of metropolitan respondents had sustained physical injury.

In the DOM, 47% of respondents (against 20% in metropolitan France) state that they have personally experienced an earthquake. The consequences of these events – essentially material damage – had affected 7% of overseas respondents. While major atmospheric pollution peaks are mentioned more frequently by metropolitan respondents (21%), episodes of accidental water pollution are reported more in Mayotte, Reunion and Guyana (24%). In most cases, the more a disaster had affected respondents directly, the greater the tendency to think that it could reoccur. This influence of past experiences on the feeling of being highly exposed is observed with particular regard to flooding in metropolitan France and to earthquakes in the Antilles.

In terms of the possible consequences of a disaster, the perception of nearby hazards, exposure to certain threats as well as age and income influence the level of concern. Respondents feeling highly exposed to environmental hazards and those actually exposed to risk of earthquake or of coastal flooding are more likely to feel very concerned. Similarly, French people on low incomes and those aged between 25 and 34 years have a higher tendency to express a high level of concern.

Regarding the reasons that led people to live in a municipality exposed to an environmental hazard, the responses of people aware of their exposure varied depending on the nature of the hazard and place of residence. In metropolitan France, 20% of respondents aware of the hazard to which they were exposed stated that they were unaware of its existence when they took up residence, against 8% in the DOM. The proportion affirming that they had no choice was 44% overseas, that is 17 points higher than in the metropolitan area. Lastly, a large proportion of metropolitan (42%) and overseas (37%) respondents recognised that they deemed these risk situations to be minimal when choosing to live in their current place of residence.

## Contrasting views on risk prevention policies

Encouraged to take action themselves to avert the risk to which they are exposed, French people appear more or less favourable to the idea. In metropolitan France, the proportion of respondents feeling that it is primarily the business of the public authorities to act to avoid or limit possible damage is very much higher than for those who, on the contrary, think that it is up to the individual to take protective measures in the face of hazard. In the DOM, the respondents' position is the opposite. As their levels of qualification and income increase, French people are less likely to feel that it is up to the individual to act. Also, while there is a strong expectation of involvement of the public authorities where technological hazards are concerned, citizens seem to be more disposed to act by themselves in the face of natural hazards.

There are notable disparities where risk prevention measures are concerned. In metropolitan France, 32% of respondents say that they have knowledge of them, against 44% overseas. This low-level of knowledge of existing measures is only slightly less marked in sectors exposed to hazards in the metropolitan area. Knowledge tends to increase with the respondents' levels of education. Thus, 40% of the most qualified respondents have knowledge of hazard prevention measures, whereas this was the case for only 13% of the unqualified. This observation is significant in that it highlights inequality in access to knowledge in the area of risk prevention.

Only 15% of French people exposed to one or several hazards state that they are aware of the actions stipulated by the public authorities to enable citizens to protect themselves from the hazards that threaten them. The following categories appear to be the best informed as to the recommendations on how to act, given their exposure to one or several hazards: people having sustained injury during a disaster, those who feel most exposed to environmental hazards, and those who think that it is up to individuals to act to protect themselves against hazards. In general, it was respondents exposed to possible earthquakes or cyclones in the DOM that had most often acted on these recommendations.

Two-thirds of opinions expressed stressed the low effectiveness of the laws and regulations intended to protect people and property against environmental hazards. However, the effectiveness of regulations regarding cyclone and earthquake hazards is most appreciated in the areas where populations have been most affected by natural disasters (Reunion, Guadeloupe, and Martinique).

In metropolitan France, the categories with the best knowledge of risk prevention measures are also those that have the most favourable view of their effectiveness. Younger people and those with the highest qualifications are more inclined to think that regulations on industrial hazards and flooding are effective. Conversely, French people on the whole seem to be perplexed regarding the effectiveness of regulations aiming to protect society from the hazards resulting from climate change.

A little over one-third of respondents had confidence in the measures taken by the public authorities regarding natural and technological hazards. The majority of DOM respondents expressed a feeling of confidence regarding the hazards to which they are more particularly exposed (cyclones, earthquakes). Amongst metropolitan respondents the breakdown of opinion is less favourable. Where the risk of flooding is concerned, mistrust (49%) slightly outweighs confidence (47%). The gap is, however, much wider where industrial hazards are concerned (56% to 40%). The opinions expressed in metropolitan France and in Guyana also confirm that confidence in the relevant measures is higher amongst respondents living in the municipalities most exposed to a hazard than amongst those less exposed to it.

The media have increasingly become French people's prime source of information on natural and technological hazards. This response increases significantly with levels of income and education. It is at the local level that the public authorities are most recognised as being a source of information on environmental hazards. While local authorities are cited by 22% of metropolitan respondents, the state is identified two times less frequently by respondents as a source of information on hazards. Respondents feeling that it is primarily the public authorities that should act to prevent hazardous situations are more likely to cite the state or local authorities as source of information, than those who consider that individuals should act to protect themselves.

In addition to the results described here, the document gives a detailed analysis of the main factors determining the responses to each of the survey questions. By also featuring comparison between different territorial situations and investigating the specific aspects of each hazard studied, the publication gives a broad view of the way in which the French perceive environmental hazards (part 1), notably in accordance with their own experience of hazards (part 2), and of the way in which they view hazard prevention policies (part 3).

## Objectifs et enjeux de l'enquête

Pour mieux comprendre comment les Français perçoivent les risques environnementaux, l'Institut français de l'environnement puis le service de l'observation et des statistiques du Commissariat général au développement durable ont conduit en 2007 et en 2013 une enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser). Prenant appui sur des bases de données communales (*méthodologie*), l'échantillonnage de ces enquêtes vise à confronter les situations objectives d'exposition et le ressenti subjectif des personnes interrogées. Réalisée fin 2013 auprès de 4 725 personnes, la nouvelle édition de l'enquête se distingue assez nettement de celle qui avait été conduite en 2007. Outre les risques technologiques et d'inondation (déjà traités en 2007), le questionnaire a en effet accordé une place importante à la perception des risques climatiques. De plus, le champ d'étude s'est élargi au-delà du seul territoire métropolitain, en intégrant les DOM et *ipso facto* les risques auxquels ces territoires sont plus particulièrement exposés (cyclones, séismes).

### Présentation de l'échantillon enquêté

Représentatif de la population française, l'échantillon est constitué de 4 023 personnes en métropole et de 702 dans les DOM. Les enquêtés sont tous âgés de 18 ans ou plus et ont été sélectionnés selon la méthode des quotas. Ceux-ci tiennent compte de l'âge, du sexe, de la catégorie socioprofessionnelle (PCS niveau 1) du « chef de famille » et de la taille de l'agglomération dans laquelle résident les personnes interrogées. Plusieurs sous-échantillons ont été élaborés *a priori* pour ajuster le questionnement aux situations d'exposition des enquêtés. En effet, dans les communes où une part significative de la population est considérée comme étant exposée à un risque d'inondation (2 481 personnes), à des risques technologiques (1 626 personnes) et/ou à des risques climatiques (2 750 personnes), un ensemble de questions spécifiques a été posé à ces personnes dont l'exposition effective est présumée puisqu'un ou plusieurs risques sont identifiés près de chez elles. En outre-mer, des modalités de réponse supplémentaires ont été ajoutées pour interroger la perception des personnes exposées à des risques cycloniques (602 personnes) ou sismiques (360 personnes). Enfin, une part des enquêtés a été sélectionnée du fait de son absence d'exposition aux risques traités dans l'enquête (713 personnes) afin de mettre en perspective les résultats observés du côté des personnes exposées.

### Périmètre des risques étudiés dans l'enquête Eser 2013

L'exposition au risque d'inondation est supposée pour les enquêtés résidant dans une commune où existe un plan de prévention du risque d'inondation (PPRI, approuvé ou non). Deux niveaux ont été préalablement définis pour caractériser l'intensité de cette exposition : un niveau modéré pour les communes dont moins de 40 % de la surface est située en zone inondable, et un niveau élevé dans celles où la part de la superficie inondable est égale ou supérieure à 40 %. La première catégorie regroupe 1 753 enquêtés et la seconde 728.

L'exposition aux risques technologiques est supposée pour les enquêtés résidant dans une commune dont une partie de la population réside à proximité d'un site industriel à risque (Seveso) ou d'une installation nucléaire de base (INB). Deux niveaux ont été préalablement définis pour caractériser l'intensité de cette exposition : un niveau modéré pour les communes où moins de 1 000 personnes vivent à moins d'un kilomètre d'un site classé Seveso, et un niveau élevé pour celles où la population située dans ce périmètre est supérieure à 1 000 personnes et/ou pour celles situées dans le rayon d'application d'un plan particulier d'intervention (PPI) lié à la présence d'installations nucléaires de base. Ce rayon est de dix kilomètres pour les centrales et varie pour les autres types d'installation nucléaire. La première catégorie regroupe 830 enquêtés et la seconde 796.

L'exposition aux risques climatiques désigne dans l'enquête la situation des communes considérées comme les plus vulnérables aux aléas climatiques. L'identification des communes concernées s'appuie sur l'indicateur de référence en la matière (*exposition de la population aux risques climatiques, annexe 1*), calculé par le SOeS pour le compte de l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique (Onerc).

Cet indicateur rend compte de l'exposition des populations aux risques climatiques depuis 1982. Il est conçu comme le croisement de la densité de population et du nombre de risques climatiques identifiés comme risques naturels : avalanches, cyclones et tempêtes, feux de forêt, inondations... Les risques considérés sont ceux susceptibles d'être directement ou indirectement influencés par le changement climatique. L'indice communal distingue quatre types d'exposition (nulle, faible, moyenne et forte). L'échantillonnage de l'enquête a pris appui sur les niveaux d'exposition moyenne et forte (soit 3 900 personnes). Dans les traitements réalisés, l'analyse se concentre sur les enquêtés résidant dans des communes caractérisées par une forte exposition à ces risques, soit 2 750 individus.

Les résultats présentés viennent compléter une première publication<sup>1</sup> qui décrivait exclusivement les grands résultats observés en France métropolitaine. Plus exhaustif, ce document a pour objectif de préciser ces résultats et de mettre en perspective les spécificités des différents départements ultramarins en matière de perception des risques.

## Éléments de contexte

Parler de risques naturels ou technologiques, c'est envisager la probabilité que surviennent à l'avenir des événements potentiellement dramatiques. C'est également se souvenir des catastrophes passées et de leurs conséquences : 140 morts en Europe suite au passage des tempêtes Lothar et Martin en décembre 1999 ; 10 morts lors d'un glissement de terrain en 2000 au mont Cabassou (Guyane) ; 30 morts en 2001 suite à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse ; un mort et de nombreux dégâts matériels à l'occasion d'un tremblement de terre de magnitude 6,3 en Guadeloupe. Le début de la décennie a également été marqué par de graves événements. En février 2010, une submersion causée par la tempête Xynthia a causé la mort d'une cinquantaine de personnes en Vendée, en Charente-Maritime et dans d'autres départements du littoral Atlantique. Quelques mois plus tard, plus de 25 personnes ont perdu la vie suite à des crues torrentielles dans le Var. Survenu loin du territoire national, le tsunami du 11 mars 2011 au Japon a suscité une émotion forte en France. D'autant que l'accident nucléaire qui en a résulté a conduit à s'interroger sur la vulnérabilité de la France face à ce type de risque.

## Questionnement général

Plus largement, c'est la relation que chacun entretient avec les risques environnementaux qu'il s'agit d'interroger ici, sans se limiter aux seules personnes exposées. Trois niveaux temporels méritent d'être explorés à cette occasion : les expériences passées (catastrophes vécues), le sentiment présent d'exposition à un ou plusieurs risques, et l'appréhension à l'égard de ce qui pourrait survenir à l'avenir. Au-delà du vécu, du ressenti et de l'inquiétude, l'enquête s'est employée à caractériser le rapport qu'entretiennent les personnes résidant dans des communes exposées :

Qui a conscience de son exposition à tel ou tel risque ? Quelle importance est accordée à ce(s) risque(s) ?

Cette exposition était-elle connue au moment d'emménager ? Pourquoi avoir choisi de s'installer dans une commune à risque ? Quelles catégories de population n'ont pas eu le choix ? Quelles sont celles qui ont minimisé le problème ? Quelles sont celles qui ignoraient l'existence du/des risque(s) ?

Les Français sont-ils inquiets face aux conséquences possibles d'une catastrophe ? Qui sont ceux qui expriment le plus ce type d'inquiétude face à l'avenir ?

Le fait d'avoir déjà vécu une catastrophe naturelle ou technologique par le passé a-t-il une incidence sur la relation aux risques des enquêtés ?

Les Français considèrent-ils que c'est plutôt à chacun d'agir pour se protéger des risques ou plutôt aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts ?

Plus généralement, quelle est leur opinion à l'égard des politiques de prévention des risques ? Jugent-ils que les lois et réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes face aux risques ? Connaissent-ils les dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre près de chez eux ? Les personnes exposées à certains risques ont-elles confiance dans les mesures prises pour y faire face ? Ont-elles connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques ? Et si oui, suivent-ils ces recommandations ?

Enfin, une question plus large se pose quant aux sources d'information mobilisées par les citoyens au sujet des risques environnementaux.

Au-delà de ces différentes questions, l'enquête interroge plus globalement les spécificités territoriales, identifie les déterminants socio-économiques qui induisent l'appréhension des risques par les individus, et caractérise les différents types de risques (naturels et technologiques) en fonction de la façon dont ils sont perçus.

<sup>1</sup> *Le sentiment d'exposition aux risques environnementaux*, CGDD/SOeS, Chiffres et Statistiques, n° 567, octobre 2014, 9 p.

## Le sentiment d'exposition aux risques environnementaux en métropole et en outre-mer

Interrogés sur leur sentiment d'exposition à différents risques, les Français répondent de manière assez différente selon qu'ils résident en métropole ou dans un département d'outre-mer (*figure 1*). Parmi les six risques environnementaux proposés dans l'enquête, les séismes sont perçus par les enquêtés ultramarins comme la principale menace (59 %) alors que ce risque est le moins cité (18 %) par les métropolitains. Inversement, le sentiment d'exposition à un possible risque nucléaire s'exprime logiquement plus fréquemment en métropole (29 %) qu'en outre-mer (9 %). Il en va de même concernant le risque industriel (21 % contre 12 %).

### Pensez-vous être exposé à l'un de ces risques, là où vous habitez ?

Comme lors de la précédente enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser 2007), le questionnaire débutait par une question générale permettant d'appréhender les risques (environnementaux ou non) auxquels les Français se sentent exposés.

→ L'intitulé précis de la question était :

*Nous allons évoquer différents types de risques. Pour chacun d'entre eux, vous me direz, si là où vous habitez, vous pensez être exposé à ... :*

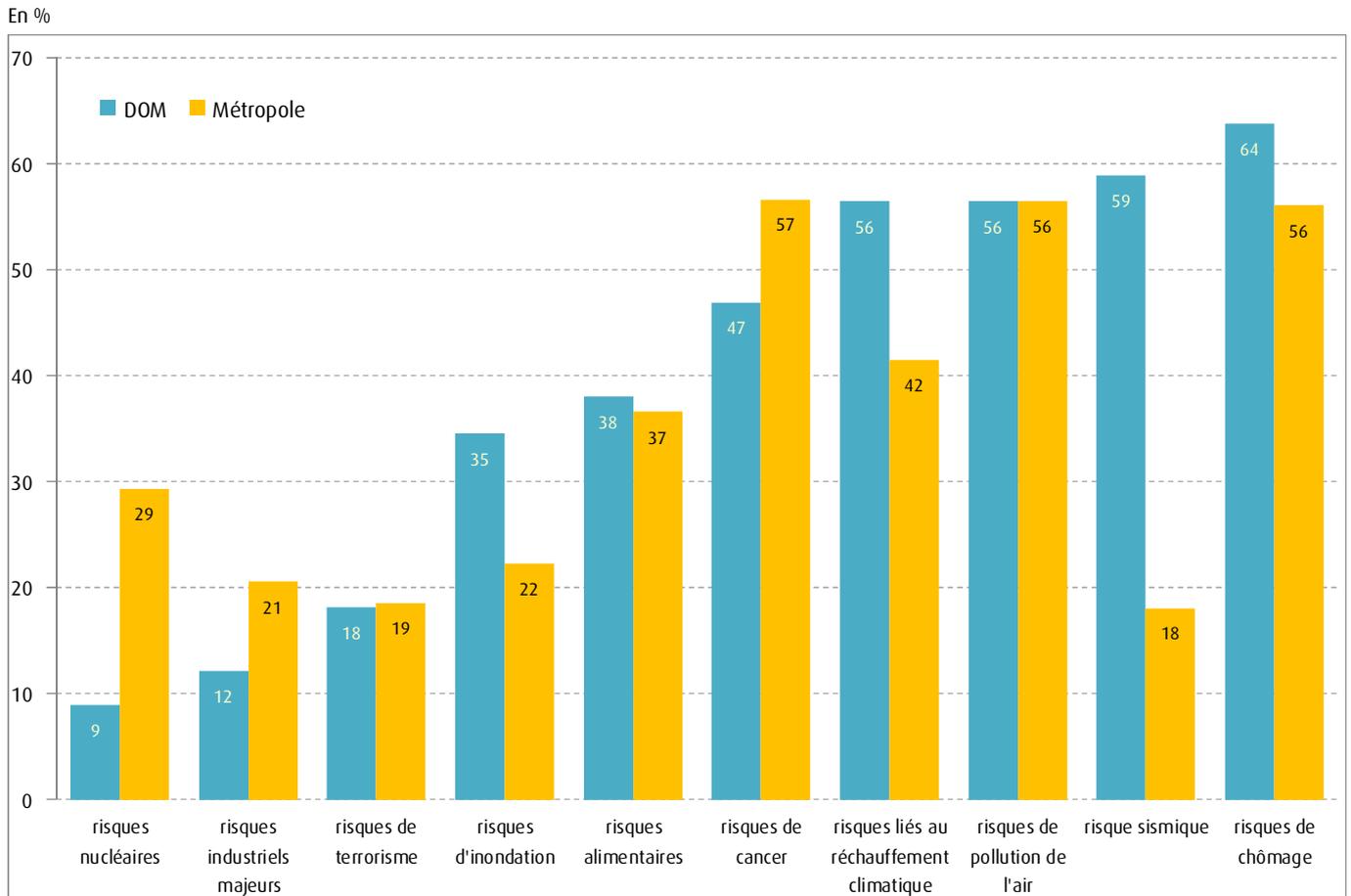
- des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière,...) liés à la présence d'installations dangereuses ;
- des risques d'inondation ;
- un risque sismique ;
- des risques nucléaires ;
- des risques de pollution de l'air ;
- des risques de terrorisme ;
- des risques alimentaires ;
- des risques de cancer ;
- des risques de chômage ;
- des risques liés au réchauffement climatique ;
- des risques liés aux cyclones et aux ouragans [question uniquement posée en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte] ;
- des risques liés aux volcans [question uniquement posée en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion].

→ Deux modalités de réponse étaient proposées pour chacun des risques :

*oui, je suis exposé / non, je ne suis pas exposé*

Même si 42 % des Français métropolitains se considèrent exposés à des risques liés au changement climatique, cette perception du risque reste moins marquée que dans les départements ultramarins où 56 % des personnes interrogées se déclarent concernées par ce type de risque. Un écart similaire s'observe au sujet des inondations (22 % contre 35 %). En première position des risques auxquels les enquêtés se sentent exposés en métropole, la pollution de l'air est en revanche tout autant citée en outre-mer (56 %).

Figure 1 : sentiment d'exposition aux risques



Note de lecture : dans les DOM, 35 % des enquêtés déclarent qu'ils sont exposés à des risques d'inondation. En France métropolitaine, les personnes interrogées sont 22 % à répondre de la même façon.

Champ : France entière (métropole et DOM).

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Les spécificités des départements d'outre-mer face aux risques environnementaux

En se focalisant sur les six risques environnementaux étudiés à l'échelle nationale (industriel, nucléaire, inondation, changement climatique, séisme, pollution atmosphérique) et en observant à l'échelle des territoires les valeurs cumulées, des différences notables émergent. Comparativement à la métropole, le sentiment global d'exposition<sup>2</sup> est supérieur de 53 % en Martinique et de 39 % en Guadeloupe. Cela s'explique principalement par l'écart très important observé entre le sentiment d'exposition au risque sismique en métropole (18 %) et dans ces départements des Antilles (83 % et 84 %). Cette différence est nettement moins marquée à la Réunion (44 %) et se trouve pour partie compensée par le fait que les Réunionnais se déclarent moins exposés aux risques induits par la pollution atmosphérique que les métropolitains (- 17 points). Le sentiment global d'exposition aux risques environnementaux se révèle sensiblement équivalent en métropole et à la Réunion. Il en va de même à Mayotte. En Guyane, le sentiment d'exposition globale à ces risques environnementaux est en revanche inférieur de 14 points à ce qu'il est en métropole, les Guyanais se déclarant rarement exposés à des risques technologiques (industriels et/ou nucléaires) ou sismiques.

De manière générale, les risques nucléaires et industriels ne suscitent en outre-mer qu'un faible sentiment d'exposition (figure 2). En Martinique, la part des personnes se déclarant concernées par des risques technologiques est la plus forte. Les trois quarts des Martiniquais ayant fait état d'un sentiment d'exposition à un risque industriel habitent effectivement dans une commune où sont situées des installations

<sup>2</sup> Le sentiment global d'exposition désigne la moyenne générale des réponses positives données pour chacun des six risques environnementaux étudiés.

(chimiques, pétrolières, etc.) potentiellement dangereuses. Concernant le risque nucléaire, le faible sentiment d'exposition s'explique essentiellement par la distance qui existe entre les DOM et des installations nucléaires. Située à l'extrémité sud de la Floride, la centrale de Turkey Point est, par exemple, la plus proche des Antilles<sup>3</sup>. Pour la Réunion et Mayotte, les centrales les plus proches se situent en Afrique du Sud et en Inde.

### Les départements d'outre-mer face aux risques environnementaux

Contrairement à la précédente enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser 2007) qui avait fait le choix de se centrer exclusivement sur la France métropolitaine, l'édition 2013 d'Eser couvre plus largement le territoire national, en incluant l'ensemble des départements et régions d'outre-mer. Cela répond notamment à la volonté de saisir plus finement le sentiment d'exposition des populations résidant sur ces territoires particulièrement vulnérables. En effet, la présence de risques singuliers comme les séismes (Guadeloupe 2004 : magnitude 6,3 ; Martinique 2007 : magnitude 7,4), les éruptions volcaniques (montagne Pelée, piton de la Fournaise, La Soufrière) ou les cyclones (ouragan Hugo aux Antilles en 1989, cyclone Gamède dans l'océan Indien en 2007) justifient de prendre en considération ces spécificités géographiques.

Les contraintes d'échantillonnage imposant de composer des sous-populations statistiquement robustes, des choix ont dû être faits pour sélectionner les risques spécifiques à étudier de manière approfondie dans tout ou partie de ces territoires. Finalement, l'exposition aux risques cyclonique et sismique a été privilégiée :

- risques liés aux cyclones et aux ouragans : des questions liées à ce type d'exposition ont été posées en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte ;
- risques liés aux tremblements de terre : les Antilles étant la partie du territoire national la plus fortement exposée au risque sismique, les questions relatives à ce type de risque ont été posées exclusivement en Guadeloupe et en Martinique.

Si aucun échantillonnage *a priori* n'a été opéré pour étudier spécifiquement les personnes vivant à proximité de volcans potentiellement actifs, ce risque a cependant été proposé aux enquêtés de Martinique, de Guadeloupe et de la Réunion parmi la liste des risques auxquels ils pouvaient se sentir exposés.

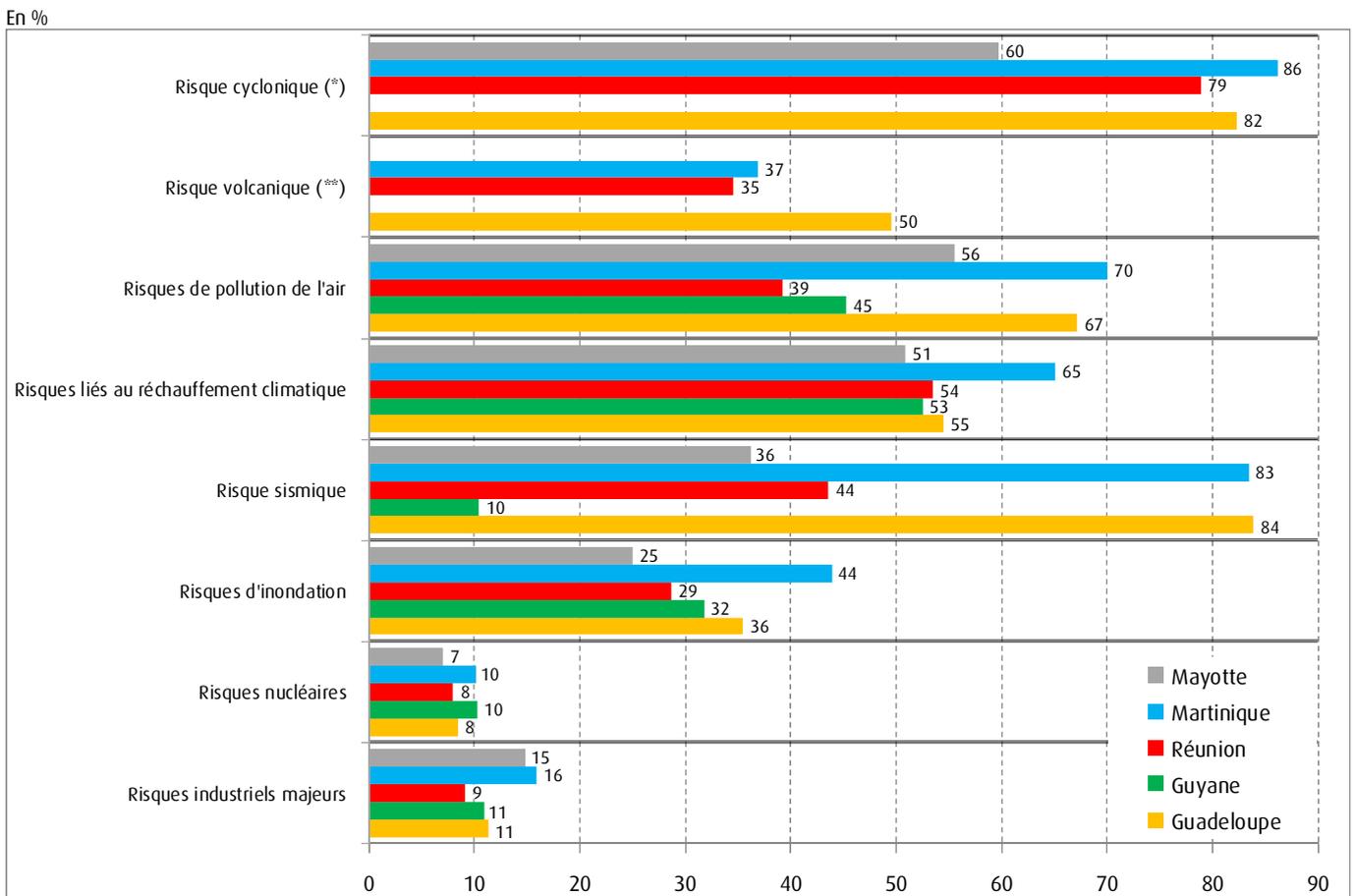
La Guyane n'étant pas particulièrement concernée par des risques environnementaux spécifiques, l'essentiel du questionnaire soumis aux personnes enquêtées dans ce département est commun avec celui diffusé en métropole.

S'ils n'évoquent que rarement les risques technologiques du fait du faible nombre d'installations industrielles dangereuses à proximité de leur lieu de vie, les habitants des DOM se déclarent en revanche plus fréquemment exposés à des risques naturels que les métropolitains. Aux Antilles, les enquêtés répondent le plus qu'ils ont le sentiment d'être exposés à des risques de ce type. La Martinique se distingue en étant le territoire où le sentiment d'exposition est le plus important, tant pour les inondations (44 %) que pour les cyclones (86 %). Les Martiniquais déclarent également le plus souvent (65 %) se sentir exposés à des risques liés au changement climatique. Les Guadeloupéens se démarquent des autres DOM en ce qu'ils sont les plus nombreux à faire état d'un sentiment d'exposition lié aux risques telluriques (séismes : 84 % ; volcans : 50 %). À la Réunion comme à Mayotte, la hiérarchie des risques naturels auxquels les populations se sentent exposées est identique : les cyclones occupent la première place, devant les risques liés au changement climatique et aux séismes. À la différence de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, qui sont confrontées à des risques cyclonique et volcanique, la Guyane n'est pas concernée par ce type de menaces. Cela explique que les Guyanais placent les conséquences du changement climatique et les inondations aux premiers rangs des risques auxquels ils se sentent exposés. Par ailleurs, le sentiment d'exposition au risque sismique est bien moins important en Guyane (10 %) qu'en métropole (18 %).

Considérée par les métropolitains comme le principal risque auquel ils se sentent exposés (56 %), la pollution atmosphérique est appréhendée de manière variée par les enquêtés ultramarins. Ainsi, plus de deux tiers des Antillais ont le sentiment d'être concernés par un tel risque, tandis que les Réunionnais (39 %) et les Guyanais (45 %) se révèlent bien moins nombreux à faire état d'un tel ressenti en matière de pollution de l'air.

<sup>3</sup> D'autres installations nucléaires sont situées dans les Caraïbes mais ne peuvent être considérées comme de réelles menaces : la centrale de Cienfuegos (Cuba) n'a jamais été achevée, le réacteur de recherche de Mayagüez (Porto Rico) a été mis à l'arrêt. Seul subsiste un petit réacteur de recherche à Kingston (Jamaïque).

Figure 2 : sentiment d'exposition aux risques environnementaux dans les DOM



Note de lecture : 11 % des Guadeloupéens et des Guyanais déclarent être exposés à des risques industriels liés à la présence d'installations dangereuses près de là où ils habitent. 16 % des Martiniquais, 15 % des Mahorais et 9 % des Réunionnais expriment le même sentiment d'exposition.

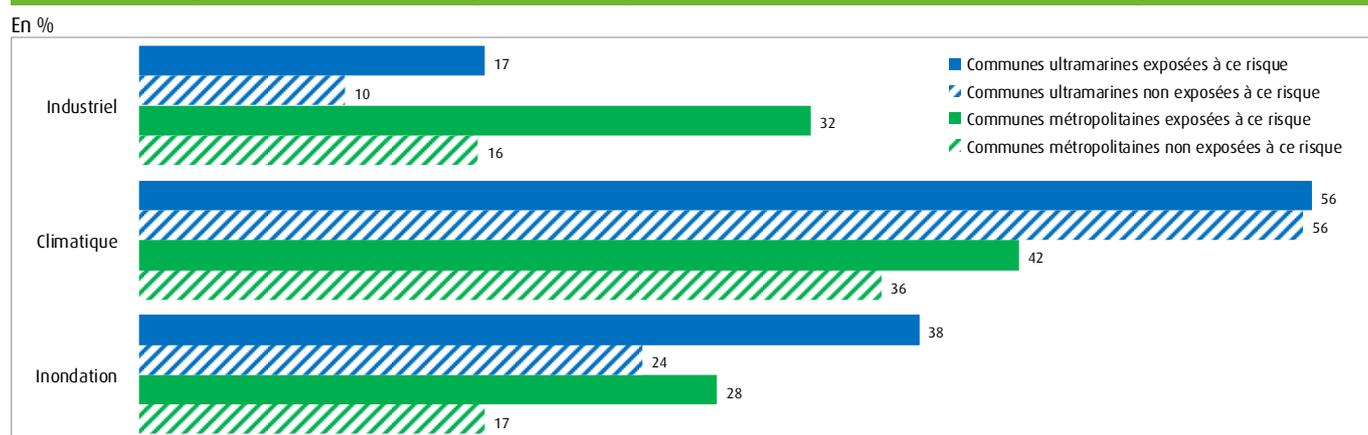
Note : \* modalité non proposée en Guyane ; \*\* modalité non proposée en Guyane et à Mayotte.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

### Une conscience du risque variable selon les territoires et les aléas

En confrontant l'exposition et le ressenti des enquêtés à l'égard des risques, trois formes de relation aux risques peuvent être distinguées. Dans le premier cas de figure, la population a conscience du risque dès lors qu'une menace est effectivement identifiée et que les personnes concernées déclarent un sentiment d'exposition. De manière inverse, la méconnaissance (voire le déni) du risque caractérise une situation dans laquelle les individus ne se sentent pas exposés à un risque qui les concerne cependant. Enfin, on parlera de perception faussée du risque dès lors que des individus déclarent se sentir exposés à un risque considéré comme faible ou inexistant dans les bases de données existantes.

C'est en matière de risques climatiques que la conscience du risque paraît être la plus élevée en France (figure 3). C'est tout particulièrement vrai dans les DOM (56 % contre 42 % en métropole), même si une part équivalente de personnes non exposées à ce type de risque fait état d'un sentiment d'exposition en la matière. Face aux inondations auxquelles elles pourraient être confrontées, les populations ultramarines se montrent également plus conscientes de ce risque naturel (37 %) que les métropolitains (28 %). Inversement, ces derniers semblent davantage informés quant aux risques industriels qui existent à proximité de chez eux (32 % contre 17 % dans les DOM). Pour autant, plus de deux tiers des Français exposés à un risque industriel n'en ont pas conscience.

**Figure 3 : sentiment d'exposition des personnes résidant dans des communes exposées**

Note de lecture : en France métropolitaine, 28 % des personnes résidant dans des communes exposées à un risque d'inondation ont conscience de l'être. Dans les communes peu ou pas exposées à ce risque, 17 % des personnes interrogées ont également le sentiment d'y être exposées.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Les Antilles se singularisent des autres DOM sur le thème de la conscience du risque. C'est tout particulièrement le cas de la Martinique concernant le risque d'inondation (45 % contre 37 % en moyenne dans les DOM) ou les risques industriels (21 % contre 17 %). En Guadeloupe, le risque volcanique est le plus significatif, une personne sur deux ayant conscience d'être exposée à ce danger, contre un peu plus d'un tiers à la Martinique et à la Réunion.

Du fait de son caractère récurrent, le risque cyclonique est largement connu des personnes qui y sont exposées : 86 % des Martiniquais ont conscience de leur exposition à ce risque, 82 % des Guadeloupéens, 79 % des Réunionnais et 60 % des Mahorais.

Pour des raisons similaires, les populations ultramarines ont davantage conscience des risques climatiques les concernant : alors que 42 % des métropolitains exposés à ce type de risque en font état dans l'enquête, cette proportion atteint près de deux tiers des enquêtés en Martinique, plus d'un sur deux en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte et 48 % en Guyane.

## L'importance relative des risques perçus

La hiérarchisation des risques environnementaux auxquels les Français se sentent exposés diffère assez peu lorsque les enquêtés sont interrogés sur l'importance qu'ils accordent à ces risques. En cumulant les réponses « très important » et « assez important », l'ordre des risques se maintient globalement. Deux exceptions méritent d'être notées : en métropole, les risques industriels devancent le risque d'inondation ; en outre-mer, les risques de pollution de l'air arrivent en seconde position à la place de ceux liés au réchauffement climatique (figure 4).

### Quelle importance pour les risques ressentis ?

Afin de préciser la première question relative au sentiment d'exposition, les enquêtés ont été interrogés sur l'importance qu'ils accordent à chacun des risques environnementaux auxquels ils se sont déclarés exposés. Seules les personnes ayant préalablement répondu être exposées à l'un ou l'autre de ces risques ont été questionnées sur l'importance du ou des risque(s) correspondant(s).

→ L'intitulé précis de la question était :

*Vous m'avez dit être exposé à ....*

- des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière,...) liés à la présence d'installations dangereuses ;

- des risques d'inondation ;

- des risques sismiques ;

- des risques nucléaires ;

- des risques de pollution de l'air ;

- des risques liés au réchauffement climatique ;

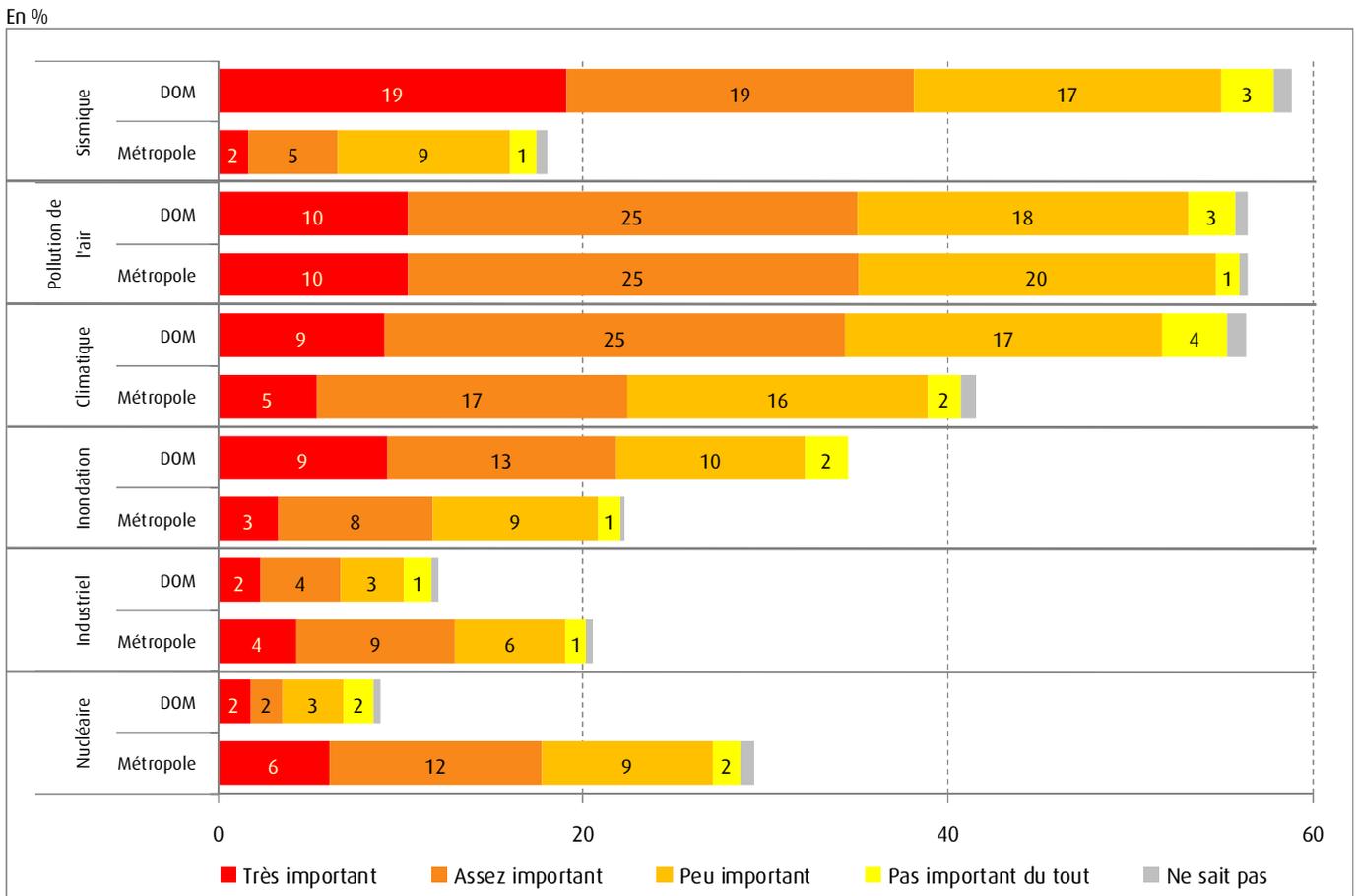
- des risques liés aux cyclones et aux ouragans [question uniquement posée en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte] ;

- des risques liés aux volcans [question uniquement posée en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion].

→ Vous diriez que ce risque est : très important / assez important / peu important / pas important du tout

Cette hiérarchie change un peu plus en ne tenant compte que des réponses « très important » : en métropole, les risques nucléaires dépassent alors les risques climatiques ; en outre-mer, les risques climatiques se trouvent rétrogradés en quatrième position (9,1 %), devancés de peu par les inondations (9,3 %) et la pollution de l'air (10,4 %).

Figure 4 : hiérarchisation des risques selon l'importance du sentiment d'exposition



Note de lecture : en France métropolitaine, 6 % des enquêtés jugent être exposés à des risques nucléaires très importants. Dans les DOM, ils sont un peu moins de 2 % à répondre de la même manière.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

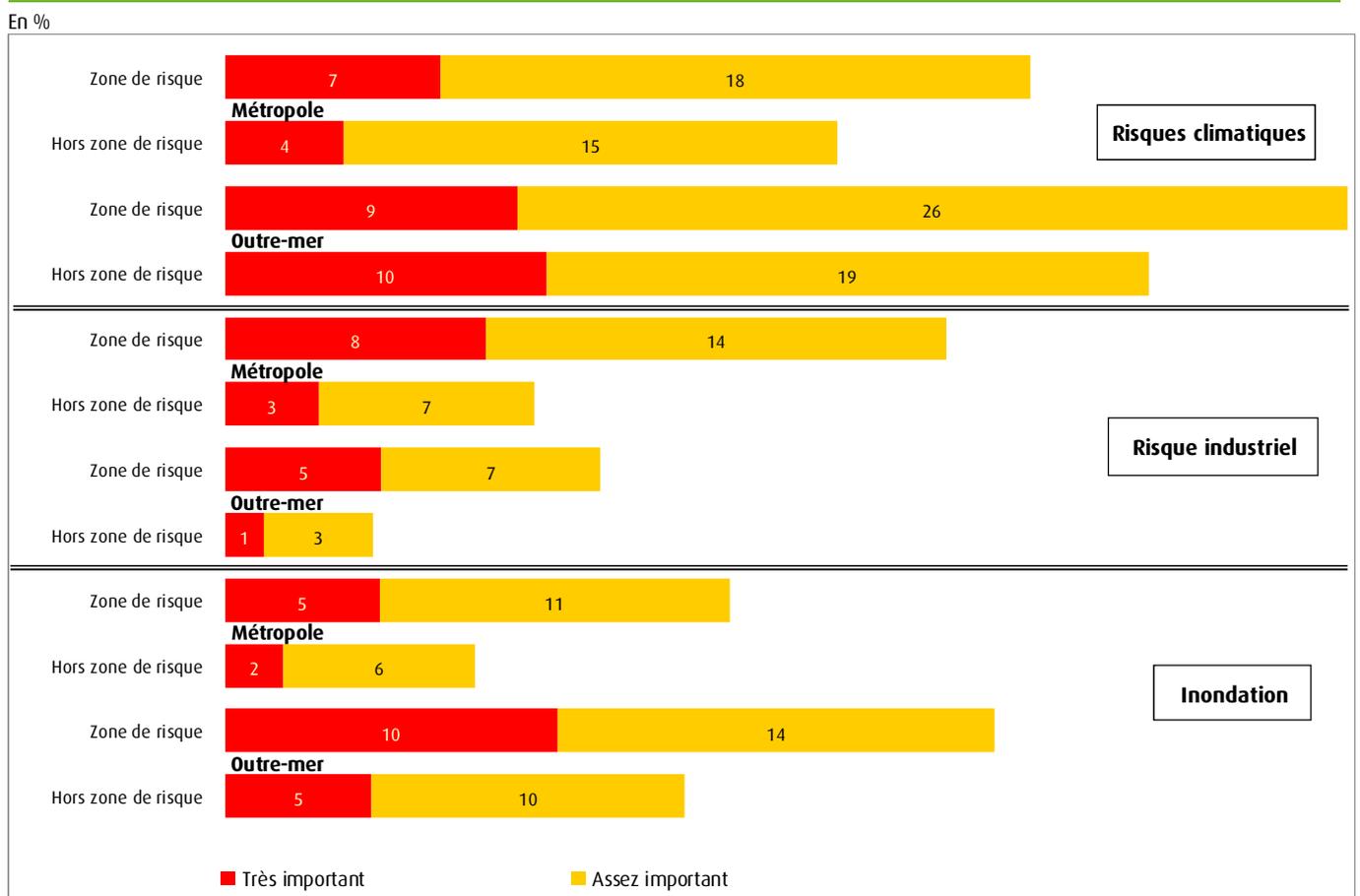
Il est intéressant de constater que les risques liés à la pollution atmosphérique suscitent des déclarations presque identiques en métropole et en outre-mer. C'est loin d'être le cas pour les autres sujets où un déséquilibre assez marqué existe entre risques naturels (fréquemment jugés importants par les enquêtés ultramarins) et technologiques (qui semblent surtout concerner les métropolitains). Le risque sismique reste celui qui caractérise le mieux la différence de perception territoriale des risques environnementaux. Parmi les personnes qui se sentent exposées à ce type de risque, une sur dix considère cette exposition comme « très importante » en métropole, contre une sur trois en outre-mer. Dans une moindre mesure, le risque d'inondation est jugé important par 63 % des ultramarins (contre 53 % des métropolitains) qui s'y sentent confrontés. À l'inverse, les risques technologiques sont perçus comme une menace importante par trois personnes sur cinq qui pensent y être exposées en métropole. Cette proportion n'est que de deux cinquièmes en outre-mer.

Au-delà des moyennes présentées précédemment pour comparer l'importance du sentiment d'exposition aux différents risques environnementaux en métropole et en outre-mer, il est intéressant d'appréhender les variations territoriales entre les cinq départements ultramarins (annexe 2). Pour certains risques tels que les inondations et les risques liés au changement climatique, aucune différence territoriale significative n'apparaît. En revanche, le risque sismique est clairement perçu comme bien plus important en Martinique et en Guadeloupe que dans les autres départements. Tandis qu'un tiers des Antillais considèrent être exposés de manière très importante à un risque de tremblements de terre, une part infime des Guyanais répond de même.

Même si un peu plus de 15 % des Réunionnais jugent importante leur exposition aux risques volcanique et sismique, ce constat mérite d'être relativisé à l'aune des résultats observés dans les Antilles où les proportions respectives sont doublées voire quadruplées. De la même manière, la pollution de l'air semble perçue comme un problème bien moins important à la Réunion qu'en Guadeloupe. Par ailleurs, l'importance du sentiment d'exposition au risque cyclonique est bien moins marquée à Mayotte (40 %) que dans les autres îles concernées par ce type de risque, au premier rang desquelles figurent les deux départements antillais (72 %). Enfin, en raison de la faible part des enquêtés se sentant exposés à des risques technologiques en outre-mer, la répartition de ceux-ci par département et par niveau d'importance ne permet pas d'interpréter les résultats.

Des différences significatives s'observent également entre les enquêtés qui résident effectivement dans des communes concernées par les risques étudiés et ceux qui n'y vivent pas (figure 5). De manière générale, les enquêtés résidant dans des communes à risque ont davantage tendance à répondre qu'ils se sentent exposés de manière importante à ces mêmes risques. Ce différentiel est particulièrement notable en matière de risque industriel : les personnes vivant dans des communes exposées sont deux fois plus nombreuses à juger importante leur exposition à ce risque que celles qui résident dans des communes non concernées par un risque industriel. Considéré comme important par 22 % des métropolitains ayant conscience de leur exposition à ce risque, celui-ci n'est perçu comme tel que par 12 % des ultramarins qui ont connaissance de leur exposition. S'ils tendent à minorer ce problème, les enquêtés des DOM sont en revanche plus nombreux à percevoir comme importante l'exposition de leur commune à un risque d'inondation (24 %). En métropole, ce risque est bien moins considéré par les personnes qui ont conscience d'y être exposées dans leur commune de résidence (16 %). Les risques climatiques paraissent être les plus importants, en métropole (25 %) comme en outre-mer (35 %). Ces derniers chiffres ne doivent toutefois pas dissimuler le fait qu'une majeure partie des personnes vivant dans des communes exposées à ces différents risques n'a pas conscience de son exposition ou la considère peu importante.

**Figure 5 : importance du sentiment d'exposition aux risques selon la situation de la commune de résidence**



Note : en métropole, les Français ayant conscience de leur exposition à un risque d'inondation sont 5 % à considérer ce risque comme très important et 11 % comme assez important. Parmi ceux non exposés à ce risque (mais qui ont pourtant le sentiment de l'être), ils sont respectivement 2 % et 6 % à évaluer de la sorte l'importance de ce risque.

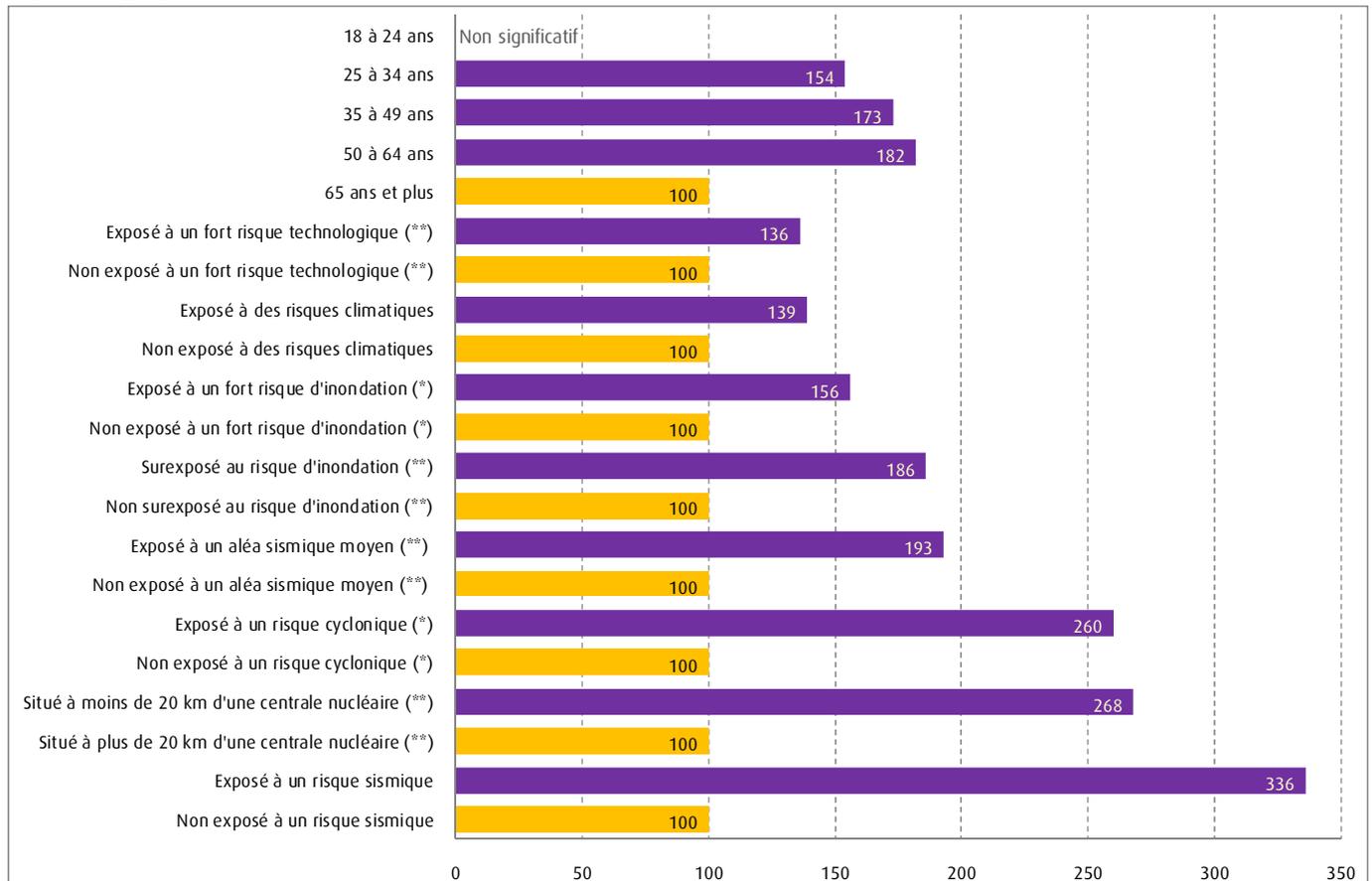
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Les déterminants du sentiment d'exposition aux risques environnementaux

Pour évaluer le ressenti global des enquêtés face aux risques environnementaux, un découpage a été opéré *a posteriori* pour dissocier les enquêtés qui ont fait état d'un sentiment d'exposition à moins de trois des huit risques environnementaux évoqués (valeur de référence) et ceux qui ont déclaré se sentir exposés à trois reprises ou plus. Deux tiers des Français (66 %) se considèrent concernés par moins de trois des risques environnementaux contre un tiers (34 %) des enquêtés se sentant exposés à plus de deux de ces risques (figure 6).

**Figure 6 : déterminants du sentiment d'exposition à plus de deux risques environnementaux**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les Français exposés à un risque sismique ont 236 % de chances de plus que les autres de déclarer se sentir exposés à plus de deux des huit risques environnementaux évoqués dans l'enquête.

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte ; (\*\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Le sentiment d'être exposé à plusieurs risques environnementaux est d'autant plus fort dans les communes effectivement concernées. En prenant comme situation de référence l'absence d'exposition à un risque donné et le fait de se sentir exposé à plus de deux risques, une nouvelle hiérarchie des risques apparaît. Les Français exposés au risque sismique semblent ainsi être ceux qui se sentent le plus souvent exposés à trois risques ou plus. Viennent ensuite les enquêtés résidant dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire et ceux exposés à un risque cyclonique. À l'échelle métropolitaine aussi, la surexposition à un risque sismique (zones d'aléa moyen) induit un plus fort sentiment d'exposition globale aux risques environnementaux. L'intensité du niveau d'exposition au risque d'inondation influence également sur le fait de se déclarer exposé à plusieurs risques environnementaux : c'est tout particulièrement le cas chez les enquêtés qui résident dans les communes métropolitaines les plus concernées par ce type d'aléa. Enfin, mais de manière moins saillante, les personnes exposées à des risques climatiques ou technologiques font état d'un sentiment d'exposition aux risques environnementaux plus marqué que les enquêtés qui ne se trouvent pas dans une situation d'exposition équivalente à la leur.

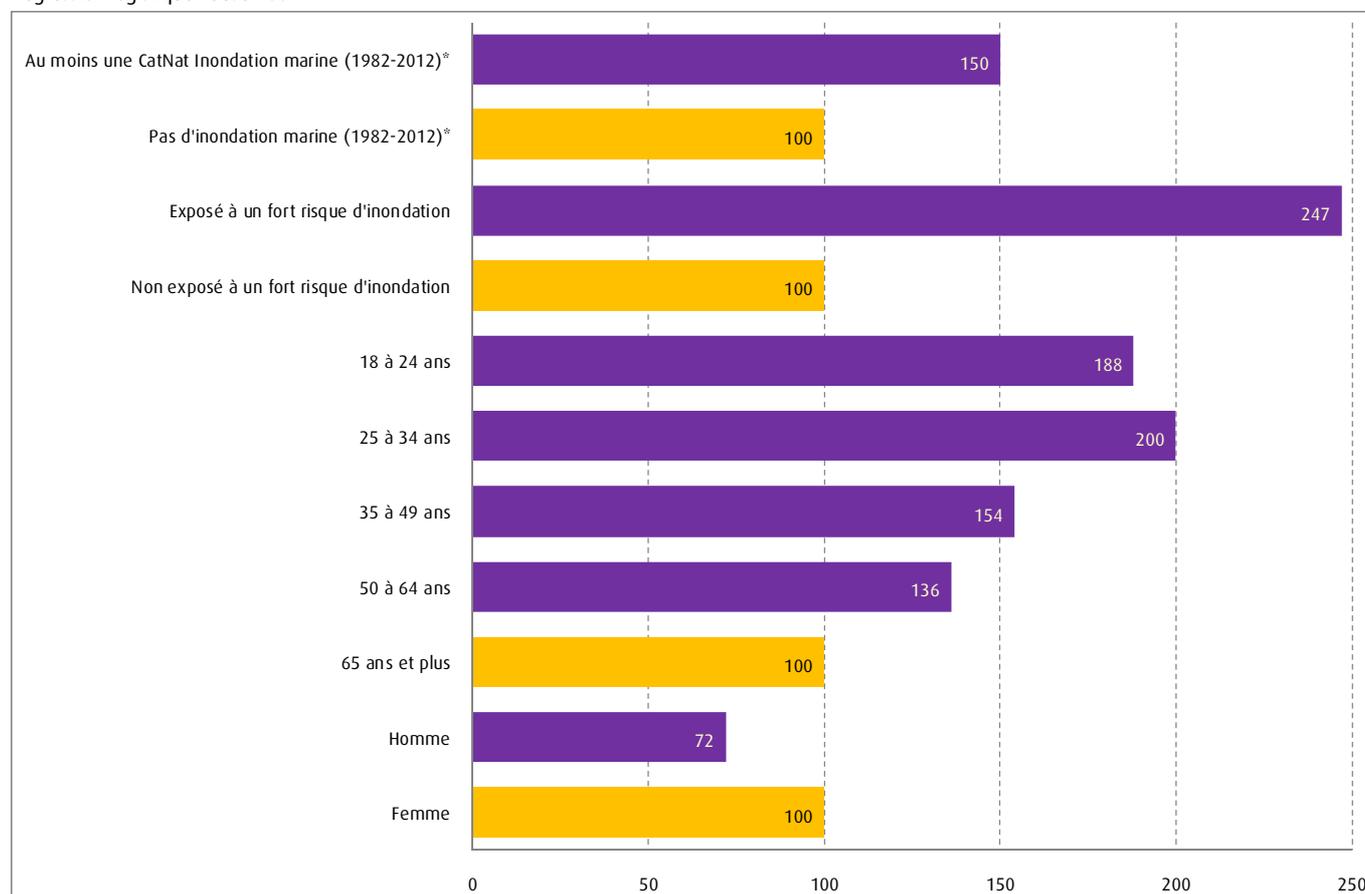
En comparaison de la génération des 65 ans et plus, les Français moins âgés tendent à faire état d'un plus fort sentiment global d'exposition aux risques environnementaux. Cela se vérifie particulièrement pour les enquêtés nés entre le début des années 1950 et la fin des années 1970. Les Français âgés de 25 à 34 ans sont dans une situation comparable, mais de manière moins significative. Un décalage notable s'observe par ailleurs entre les enquêtés ne disposant d'aucun diplôme (faible ressenti global) et ceux qui ont atteint un niveau d'études supérieur ou égal à Bac + 4 (fort ressenti). Dans une moindre mesure, cette dualité se donne aussi à voir entre les enquêtés résidant en milieu rural et en milieu urbain.

## Les déterminants du sentiment d'exposition au risque d'inondation

Un peu moins d'un quart des Français déclarent se sentir exposés à un risque d'inondation (23 %). Dans les communes effectivement concernées par un fort risque d'inondation (*carte 2*), deux personnes sur cinq en ont conscience. De la même manière, les enquêtés résidant dans une commune ayant subi *a minima* une inondation par submersion marine<sup>4</sup> au cours des deux décennies précédentes ont 50 % de chances de plus (*figure 7*) que ceux vivant dans les autres communes de faire état d'un sentiment d'exposition au risque d'inondation.

**Figure 7 : déterminants du sentiment d'exposition au risque d'inondation**

Régression logistique : base 100



*Note de lecture : Les hommes ont 28 % de chances de moins que les femmes de se sentir exposés à un risque d'inondation.*

Champ : France entière (métropole et DOM) hors Mayotte ; (\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

D'autres surreprésentations du sentiment d'exposition au risque d'inondation sont constatées chez les plus jeunes (31 % pour les 25-34 ans contre 14 % pour les 65 ans et plus) et chez les femmes (25 % contre 20 % pour les hommes). Par ailleurs, deux tiers des enquêtés se sentant exposés à un risque d'inondation et résidant dans la région Provence – Alpes – Côte d'Azur (Paca) considèrent ce

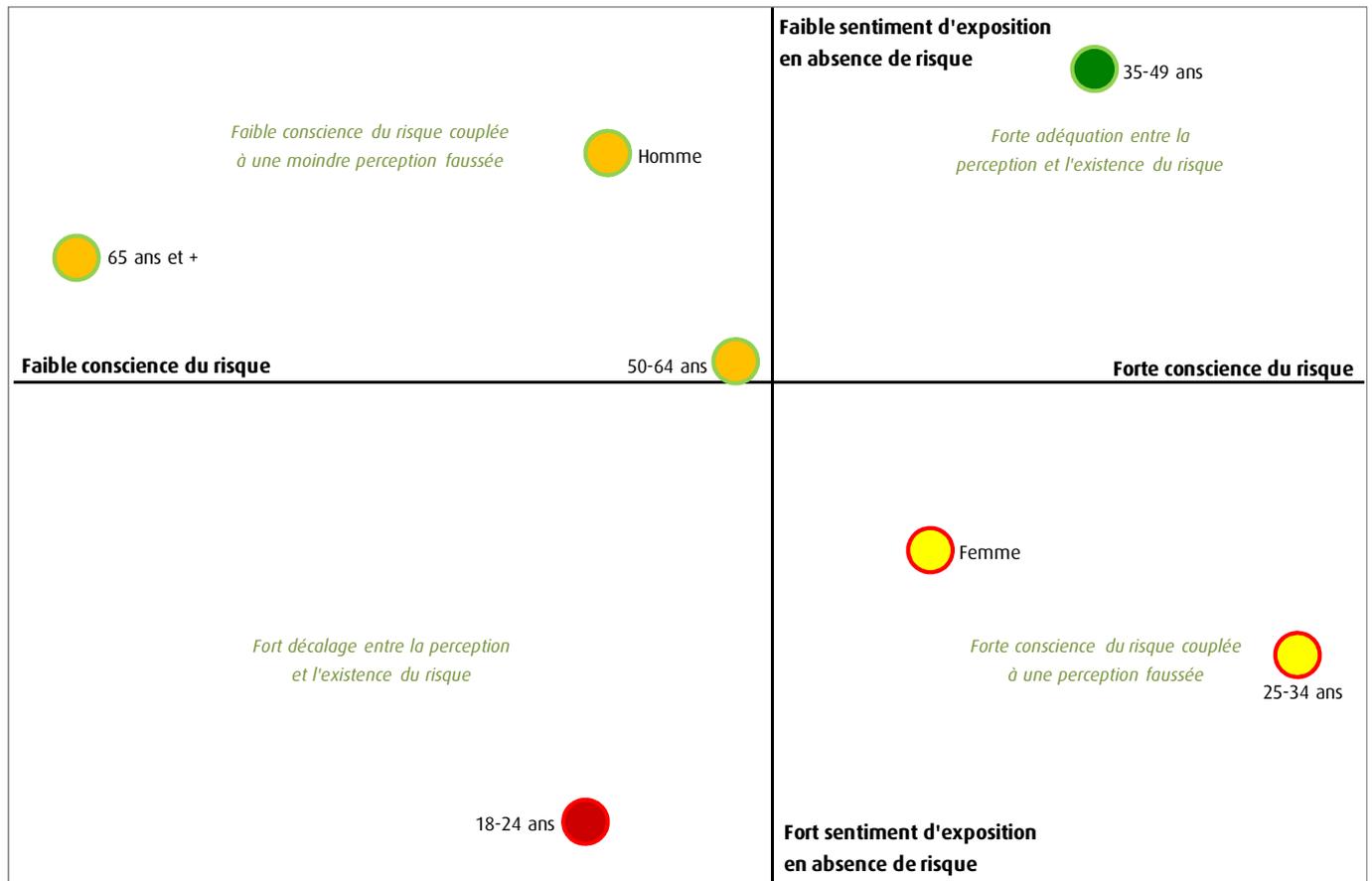
<sup>4</sup> Cette variable s'appuie sur la base de données Gaspar (Medde/DGPR/SRNH) qui référence à l'échelle communale l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles en France. En l'occurrence, ce sont les données relatives aux inondations par submersion marine survenues entre 1982 et 2012 qui ont été intégrées, dès lors qu'une commune avait obtenu cette reconnaissance au moins une fois.

risque comme important. Cet effet de territorialisation s’observe plus clairement dans le delta rhodanien (carte 1), région fréquemment touchée par de violentes crues.

L’analyse de la répartition par âge et par sexe du sentiment d’exposition au risque d’inondation (figure 8) par rapport aux niveaux moyens de « conscience du risque » et de « perception faussée », révèle que les 35-49 ans appréhendent le plus justement l’existence du risque, tandis que les 18-24 ans en ont une perception globalement erronée. À l’instar des enquêtés les plus âgés, les hommes compensent une assez faible conscience du risque d’inondation par une moindre tendance à se sentir exposés quand cela n’est pas vraiment le cas. À l’inverse, les femmes et les 25-34 ans sont à la fois plus conscients de leur exposition et davantage enclins à se sentir exposés à un risque d’inondation qui ne les concerne pas.

**Figure 8 : perceptions plurielles du risque d’inondation**

Écarts à la moyenne

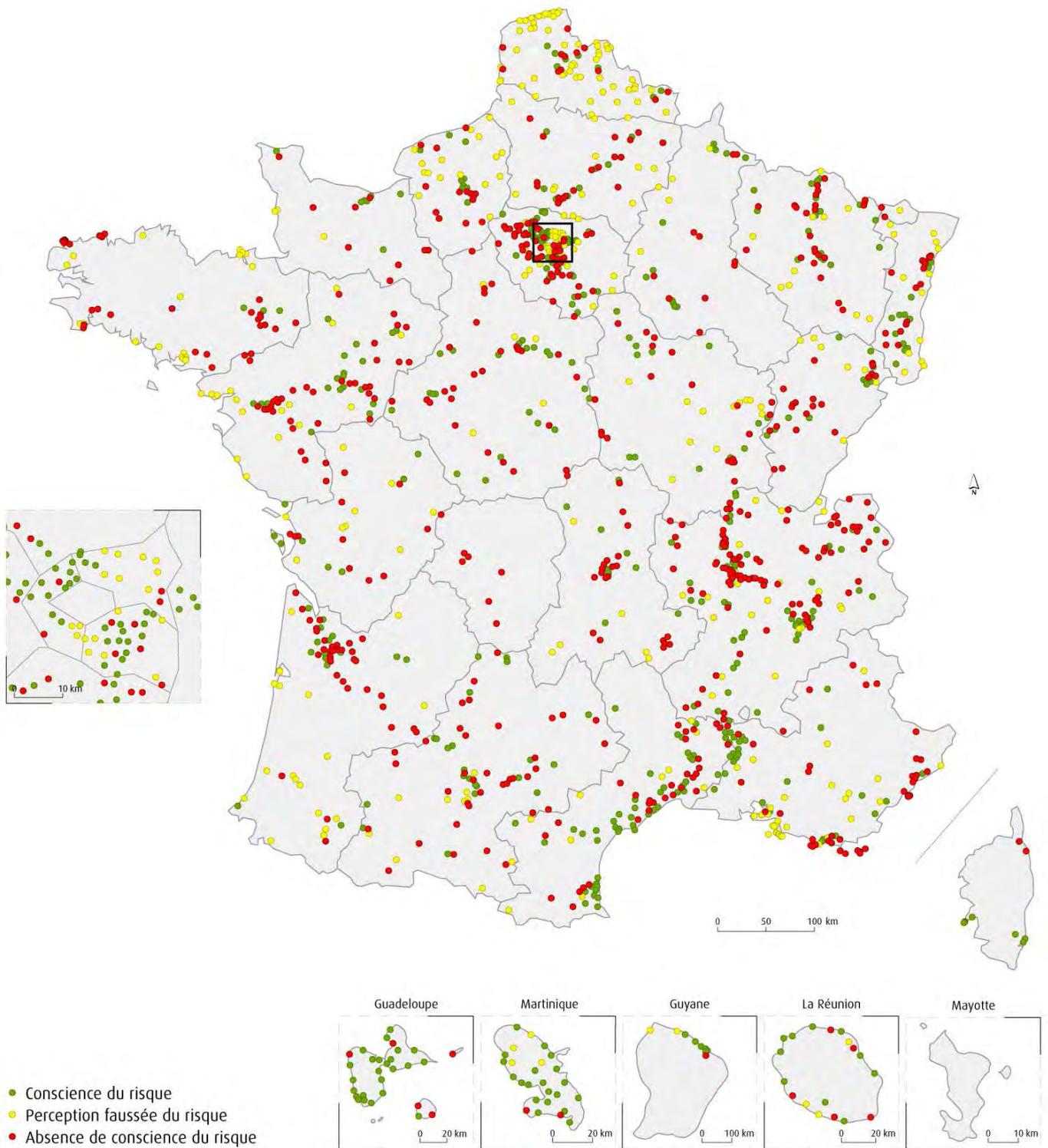


*Note de lecture : l’axe des abscisses illustre le niveau de conscience du risque d’inondation des différentes catégories qui y sont exposées. L’axe des ordonnées décrit la part des enquêtés non exposés à ce risque mais qui en ont toutefois le sentiment. Les points sont répartis en fonction de leur écart aux valeurs moyennes observées pour chacun des axes. Plus les points sont à droite de l’axe et plus forte est la conscience du risque d’inondation. Inversement, les points de gauche signalent une conscience du risque inférieure à la moyenne. Dans la partie haute du graphique, la perception faussée du risque d’inondation est plus faible que dans la partie basse.*

Champ : France entière (métropole et DOM).

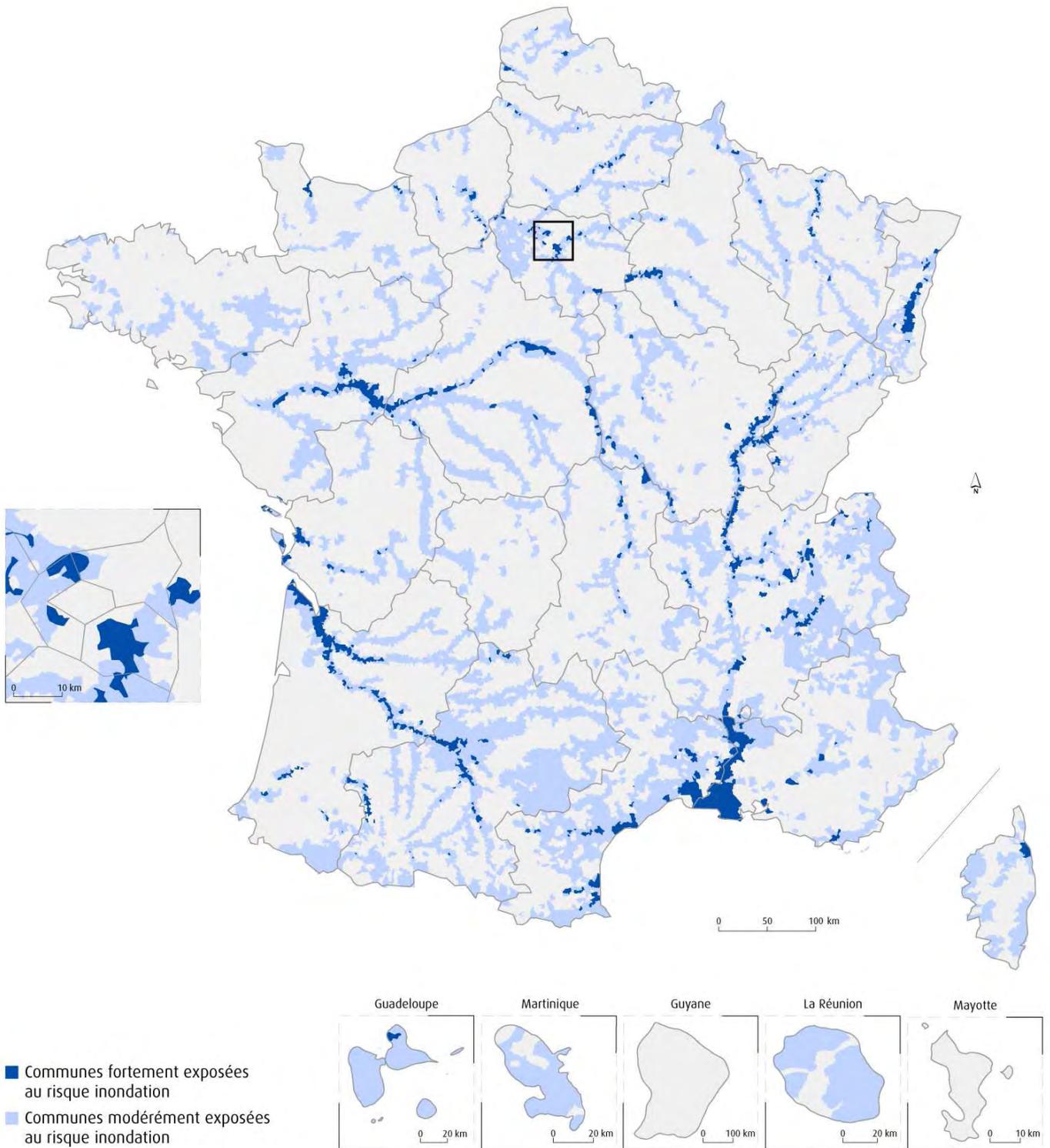
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d’exposition aux risques (Eser), 2013

Carte 1 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à un risque d'inondation



Notes : un point correspond à un enquêté. « Perception faussée » du risque = personnes se sentant exposées à un risque, en l'absence d'exposition effective.  
 Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013. Traitements : SOeS, 2015

Carte 2 : communes exposées à un risque d'inondation (échantillonnage Eser 2013)



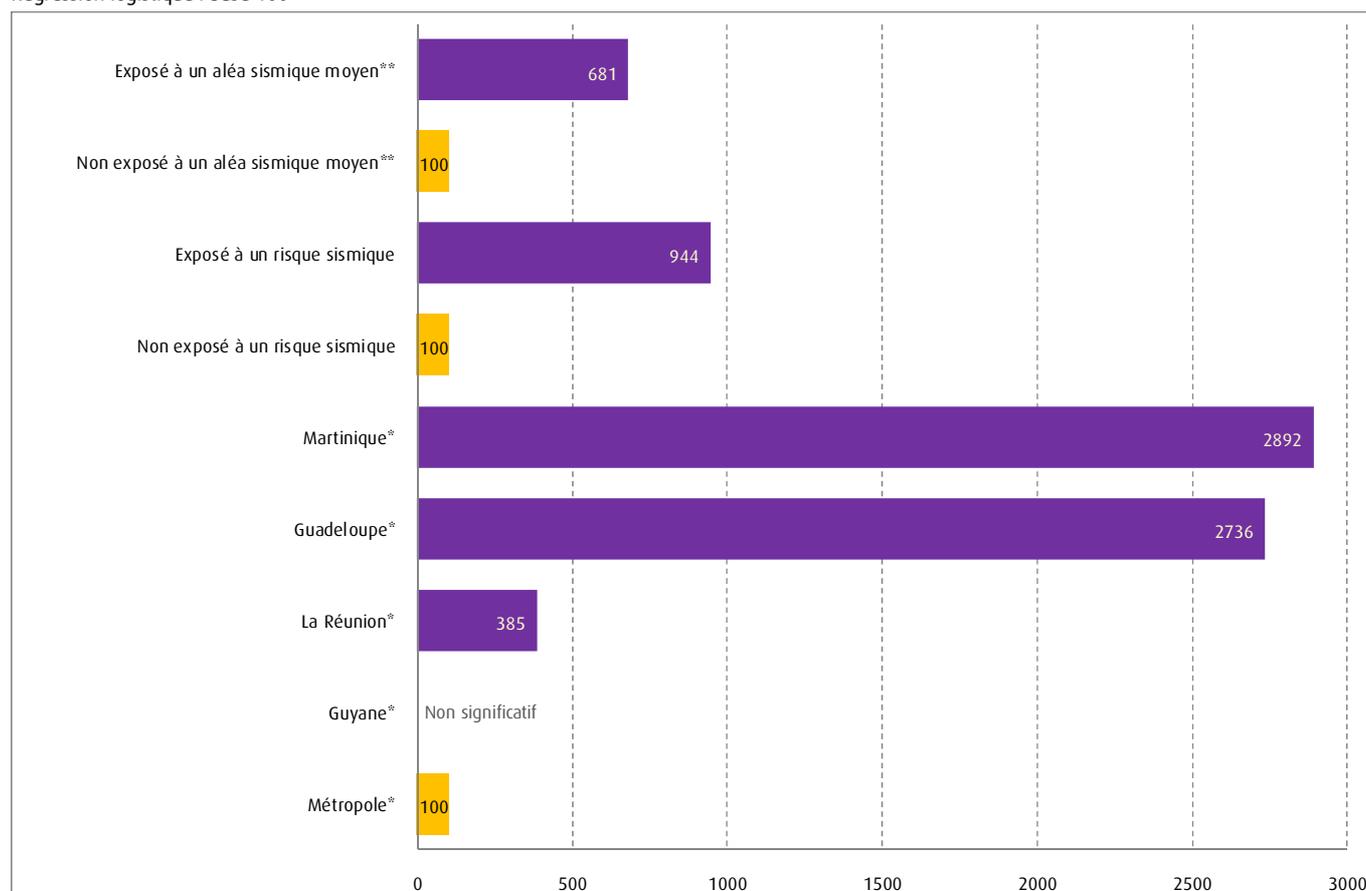
Source : DGPR, base de données Gaspar, 2013. Traitements : SOeS, 2013

## Les déterminants du sentiment d'exposition au risque sismique

Si 19 % des Français se déclarent exposés à un risque sismique, cette proportion augmente significativement pour les personnes effectivement exposées (84 %). Il existe donc en la matière une forte conscience du risque. Plus fortement confrontées aux tremblements de terre, les populations antillaises et réunionnaises sont sans surprise plus nombreuses à faire état d'un sentiment d'exposition lié au risque sismique. Ainsi, un Martiniquais (83 %) ou un Guadeloupéen (84 %) a 28 fois plus de chances qu'un métropolitain de se sentir exposé à un risque de séisme. Ce phénomène s'observe également à la Réunion (44 %) où les enquêtés ont une probabilité quatre fois supérieure à la métropole de redouter un tremblement de terre (figure 9).

**Figure 9 : déterminants du sentiment d'exposition à un risque sismique**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les enquêtés vivant à la Réunion ont 285 % de chances de plus que ceux résidant en métropole de déclarer se sentir exposés à un risque sismique.

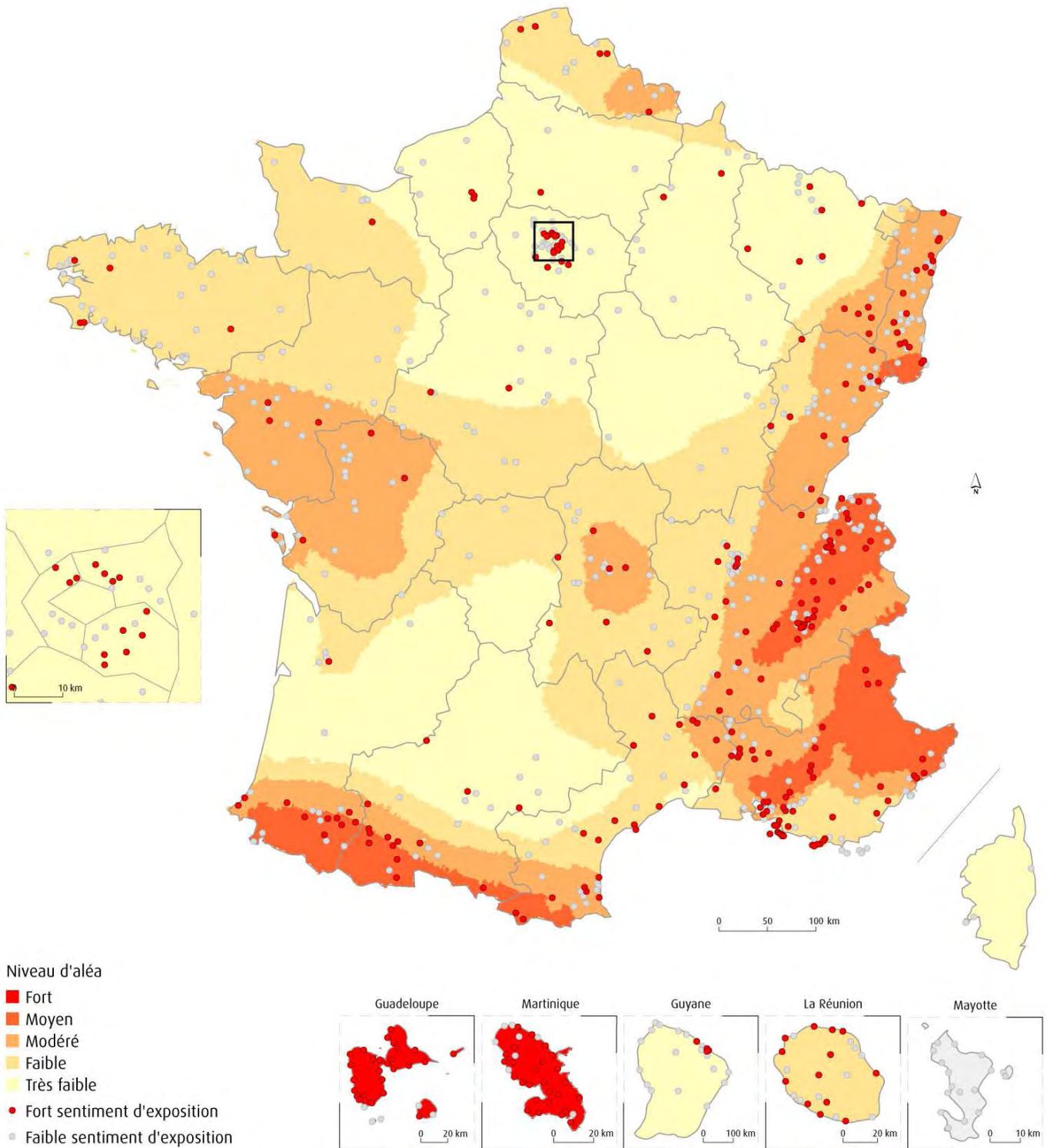
Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte ; (\*\*\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En France métropolitaine, 18 % des enquêtés se sentent exposés à un risque de séisme, mais cette proportion atteint 64 % dans les « zones d'aléa sismique moyen », considérées comme étant les territoires continentaux où la sismicité est la plus importante (carte 3). Dans ces régions montagneuses de l'Est et du Sud-Ouest, les enquêtés ont par ailleurs trois fois plus de chances de juger importante leur exposition au risque sismique.

À l'échelle nationale, le risque de séisme est considéré comme « très » ou « assez » important par 38 % des enquêtés et la probabilité de répondre ainsi est six fois plus élevée dans les territoires effectivement exposés que dans ceux qui ne le sont pas. L'âge tend aussi à influencer sur l'estimation que font les enquêtés quant à l'intensité de leur sentiment d'exposition. Les 35-49 ans jugent ainsi plus fréquemment (47 %) que le risque de tremblement de terre auquel ils se sentent exposés est important, alors que les populations les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgées (65 ans et plus) semblent percevoir ce risque avec plus de distance (28 %). Dans le même sens, les Français qui résident en immeuble collectif jugent leur exposition, réelle ou supposée, au risque sismique plus importante (45 %) que ceux qui vivent en maison individuelle (35 %).

Carte 3 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à des risques sismiques



Note : un point correspond à un enquêté.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013. Traitements : SOeS, 2015

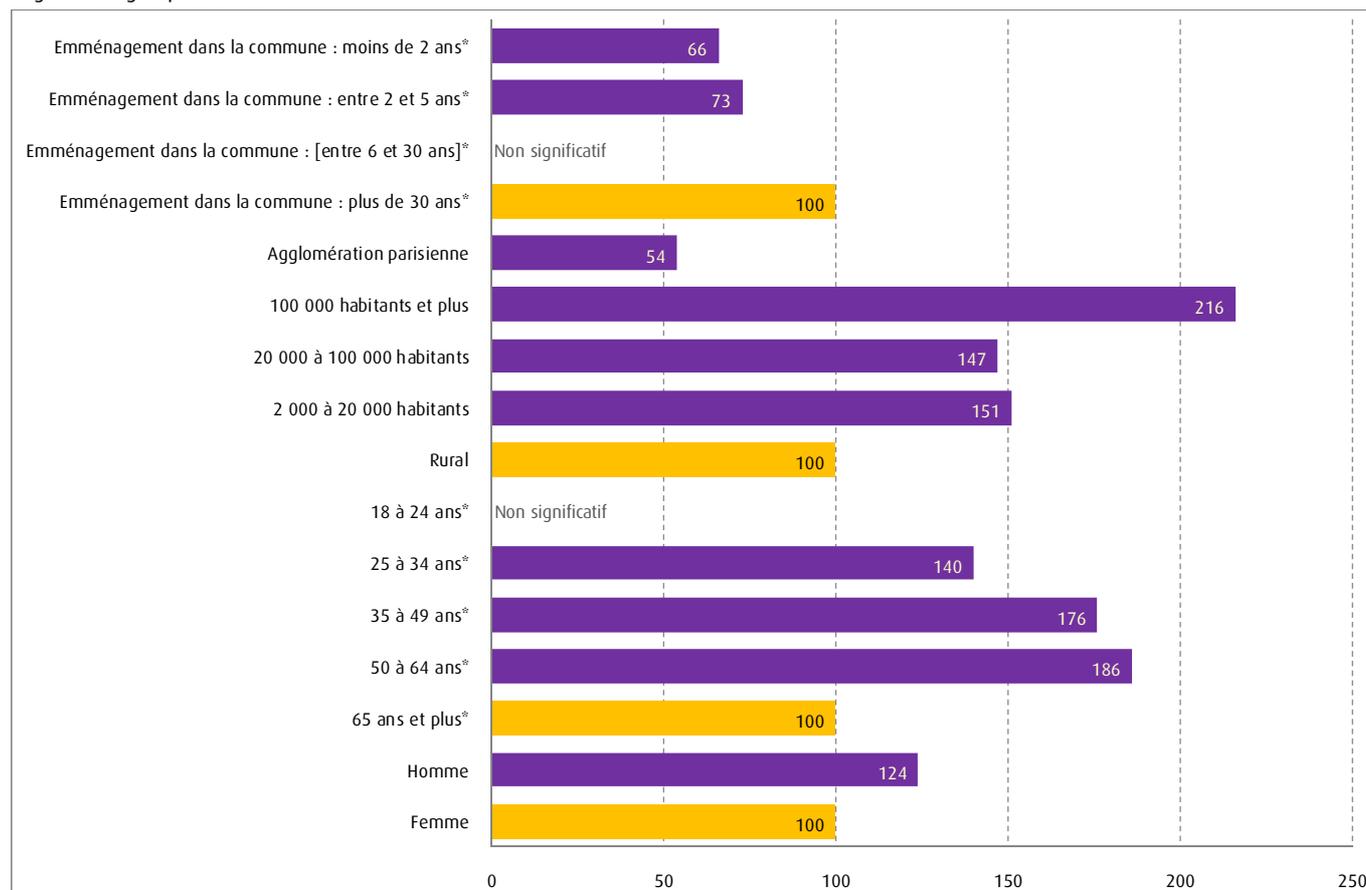
## Les déterminants du sentiment d'exposition aux risques technologiques (industriels et nucléaires)

De manière générale, un Français sur cinq se sent exposé à des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, etc.) liés à la présence d'installations dangereuses à proximité de son lieu d'habitation (carte 5). La taille des agglomérations où ils résident détermine pour partie ce ressenti (carte 4).

Ainsi, un enquêté d'une commune de plus de 100 000 habitants a quatre fois plus de chances de se sentir concerné qu'un habitant de l'agglomération parisienne et deux fois plus qu'une personne vivant en milieu rural (figure 10).

**Figure 10 : déterminants du sentiment d'exposition aux risques industriels**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les hommes ont 24 % de chances de plus que les femmes de déclarer se sentir exposés à un risque industriel.

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

L'âge et le sexe des enquêtés permettent également de mieux saisir quelles sont les populations qui expriment le plus un sentiment d'exposition à l'égard des risques industriels. Si la probabilité de se sentir exposé à ce type de risque augmente avec l'âge entre 25 et 64 ans, elle régresse ensuite significativement chez les personnes les plus âgées.

Les hommes ont 24 % de chances de plus que les femmes de ressentir une exposition aux risques industriels. De même, les personnes qui ont emménagé depuis moins de six ans dans leur commune de résidence semblent moins ressentir l'existence potentielle d'un risque industriel que celles qui y vivent depuis plus de trente ans.

Le niveau d'études influe également sur le fait de se sentir exposé à un risque industriel et, surtout, de considérer celui-ci comme important. Chez les plus diplômés (Bac + 4 et supérieur), 73 % des enquêtés se déclarant exposés à des risques industriels perçoivent cette menace comme importante, soit dix points de plus que la moyenne des personnes faisant état d'un sentiment d'exposition à ce type de risque.

En se focalisant sur trois des déterminants au sentiment d'exposition aux risques industriels (sexe, âge, type d'agglomération) évoqués précédemment et en les confrontant à l'existence objective d'un risque, les enquêtés tendent à se répartir dans quatre

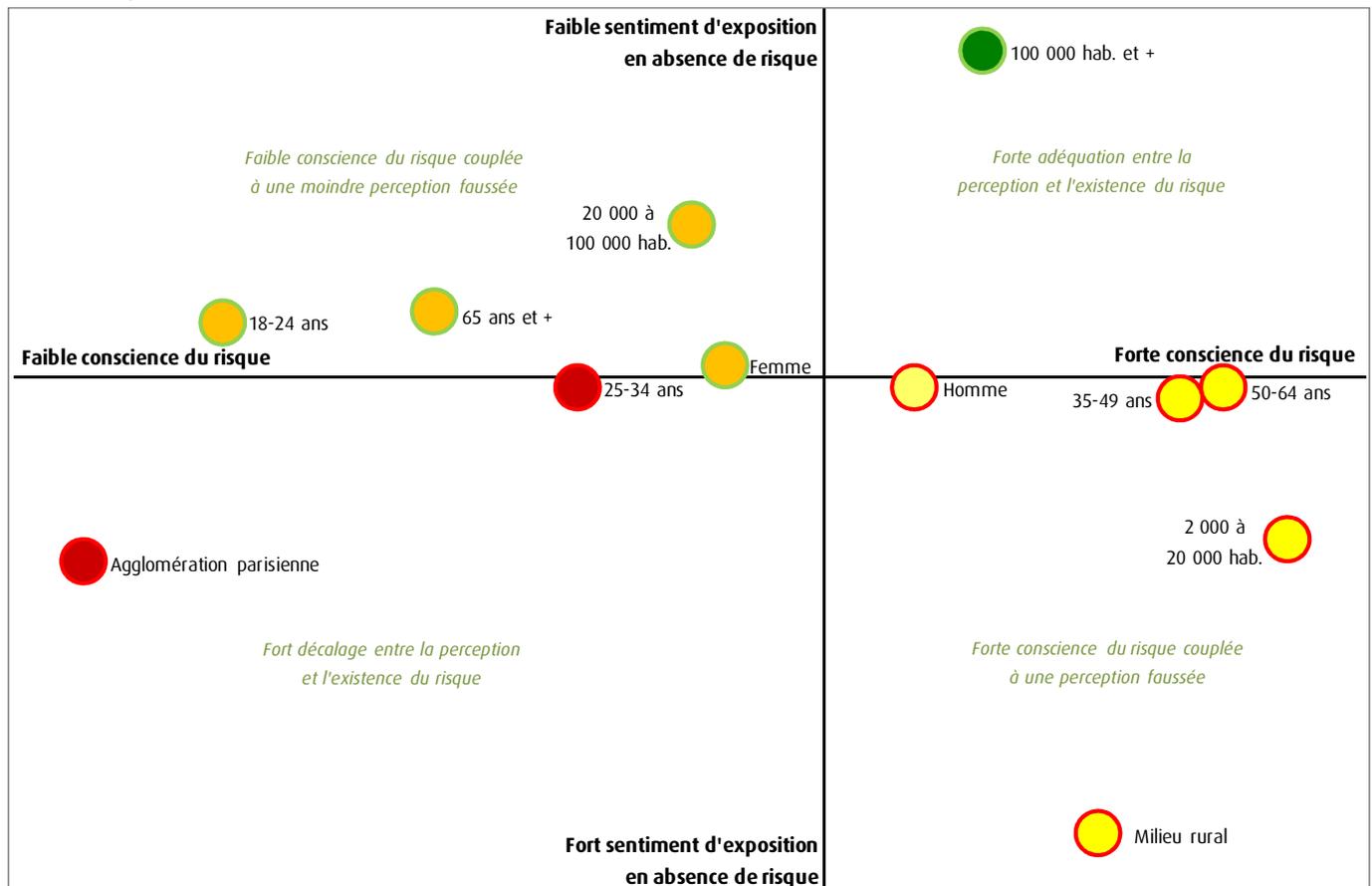
formes distinctes de perception du risque (figure 11). La plus grande adéquation entre l'existence d'un risque industriel et son ressenti par la population s'observe dans les grandes agglomérations (hors Paris). Cette appréhension pertinente de l'exposition se traduit au travers de deux dimensions. D'une part, une forte conscience du risque et d'autre part, une moindre tendance à se sentir exposés à un risque alors que celui-ci n'existe pas vraiment.

Dans l'agglomération parisienne, un fort décalage s'observe entre la perception et l'existence du risque. Cette moindre connaissance de leur exposition concerne également les enquêtés les plus jeunes (18-24 ans) et les plus âgés (65 ans et plus), les personnes résidant dans des agglomérations de taille moyenne (20 000 à 100 000 habitants) et les femmes. En revanche, ces catégories font moins état d'un sentiment d'exposition si elles ne sont pas effectivement confrontées à des risques industriels.

À l'inverse, les enquêtés vivant dans les territoires les moins peuplés, les 35-64 ans et les hommes ont une forte propension à se sentir exposés aux risques industriels, qu'ils soient concernés ou non.

**Figure 11 : perceptions plurielles des risques industriels**

Écarts à la moyenne



Note de lecture : l'axe des abscisses illustre le niveau de conscience des risques industriels des différentes catégories qui y sont exposées. L'axe des ordonnées décrit la part des enquêtés non exposés à ces risques mais qui en ont toutefois le sentiment. Les points sont répartis en fonction de leur écart aux valeurs moyennes observées pour chacun des axes.

Plus les points sont à droite de l'axe et plus forte est la conscience des risques industriels. Inversement, les points de gauche signalent une conscience du risque inférieure à la moyenne.

Dans la partie haute du graphique, la perception faussée des risques industriels est plus faible que dans la partie basse.

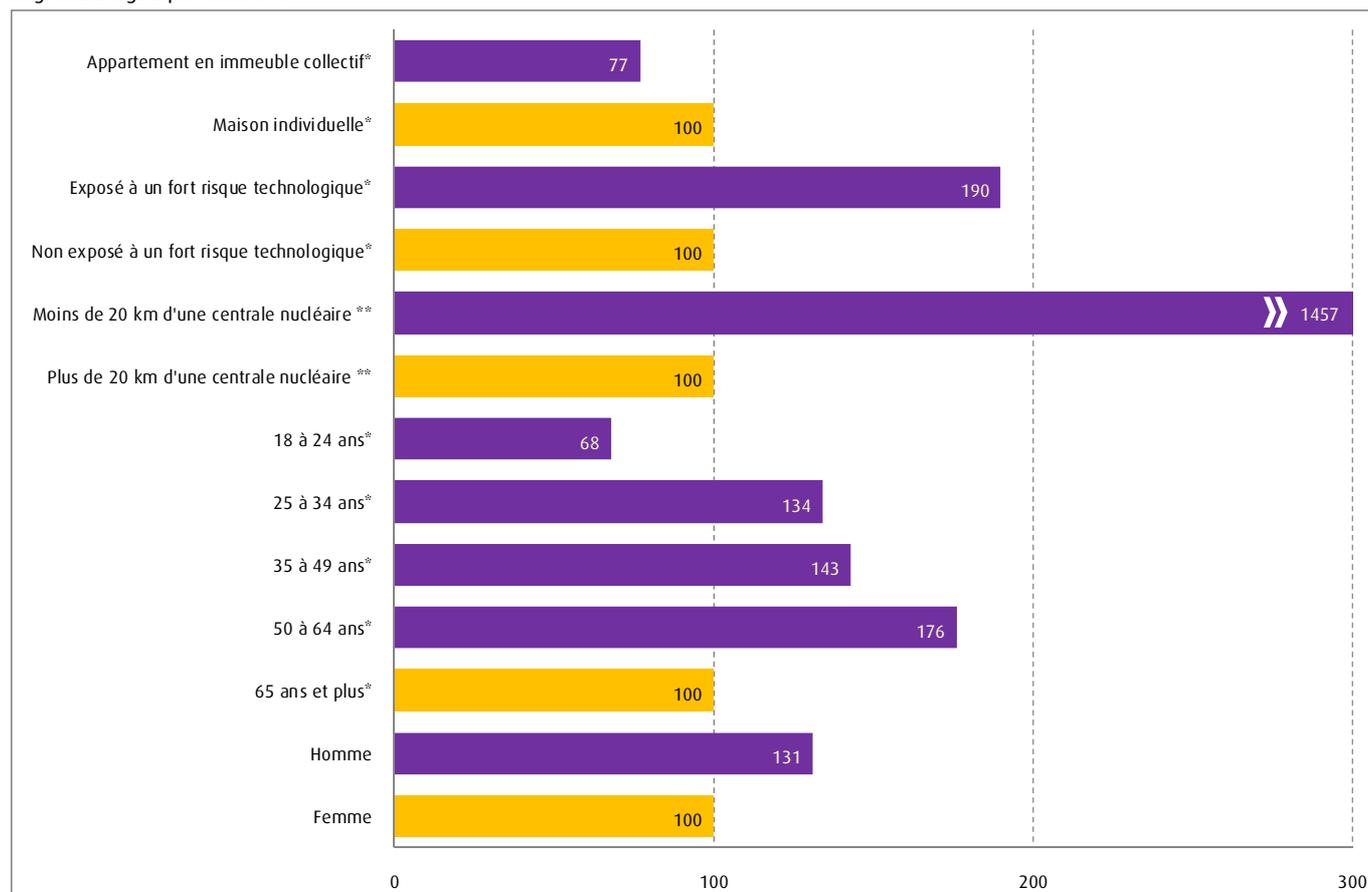
Champ : France entière (métropole et DOM).

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Que l'exposition soit effective ou non, 29 % des Français pensent être exposés à des risques nucléaires. Cette proportion augmente significativement (figure 12) dans les communes considérées dans l'enquête comme étant les plus exposées à des risques technologiques (38 %) et encore plus dans celles situées dans un rayon de 20 km autour d'une centrale en activité (85 %).

Figure 12 : déterminants du sentiment d'exposition à un risque nucléaire

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les hommes ont 31 % de chances de plus que les femmes de déclarer se sentir exposés à un risque nucléaire.

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte ; (\*\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

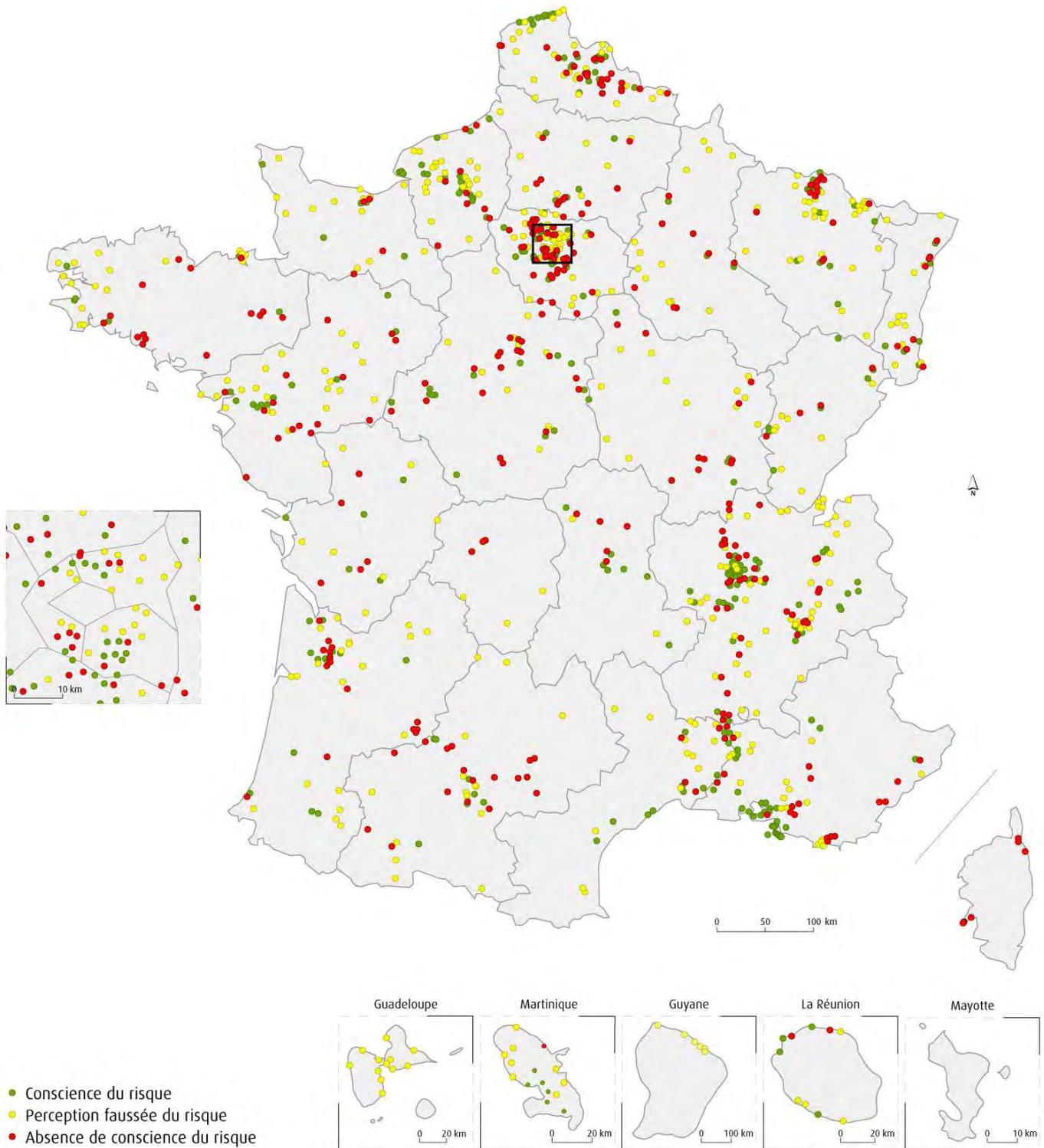
L'âge des enquêtés influe également sur la perception qu'ils ont de ce risque. Ainsi, 37 % des 50-64 ans se sentent exposés contre 16 % chez les 18-24 ans et 23 % chez les 65 ans et plus. De même, les hommes expriment un peu plus fréquemment un sentiment d'exposition en la matière (31 %) que les femmes (27 %).

Fait rare dans cette enquête, le type de logement détermine pour partie le fait de se sentir exposé à un risque nucléaire chez les personnes résidant en maison individuelle (30 % contre 27 % pour les enquêtés vivant en appartement dans des immeubles collectifs). Cependant, cette surreprésentation pourrait être induite par le fait que les secteurs aux alentours des centrales nucléaires sont caractérisés par un type d'habitat individuel plutôt que collectif.

En métropole, un lien existe entre le sentiment d'exposition et le niveau d'études. Une scission s'observe ainsi entre les diplômés de l'enseignement supérieur (qui se sentent plus exposés que la moyenne) et les enquêtés dont le niveau d'études est égal ou inférieur au Bac.

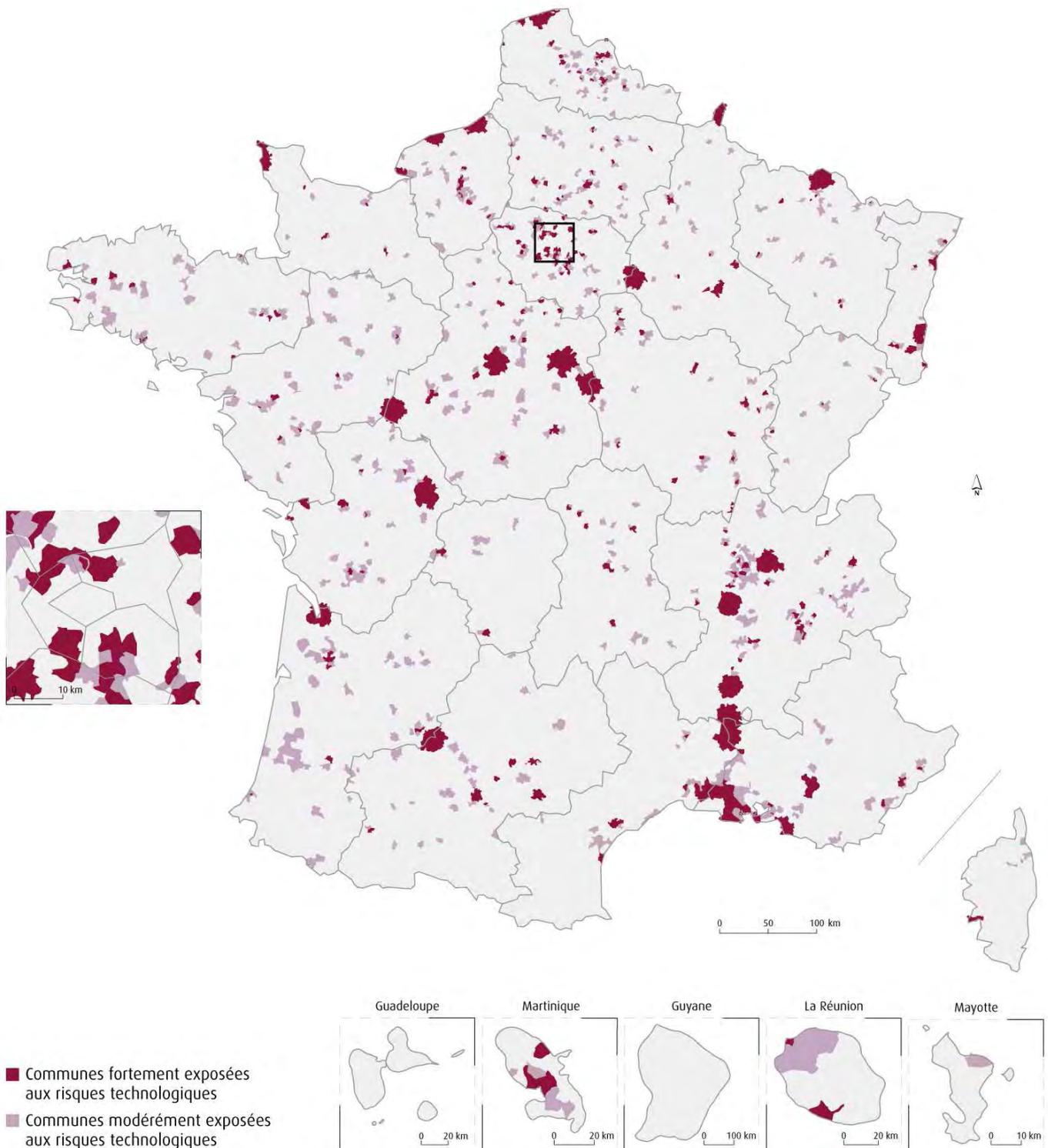
De manière générale, ce sont surtout les enquêtés résidant dans des communes situées à moins de 20 km d'une centrale qui se sentent le plus exposés et dans le même temps, considèrent le plus souvent le risque nucléaire comme important. 70 % d'entre eux jugent en effet que cette menace est « très » ou « assez » importante, contre 60 % parmi l'ensemble des personnes se déclarant exposées à un tel risque.

Carte 4 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à des risques technologiques



Note : un point correspond à un enquêté. « Perception faussée » du risque = personnes se sentant exposées à un risque, en l'absence d'exposition effective.  
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013. Traitements : SOeS, 2015

Carte 5 : communes exposées à un risque technologique (échantillonnage Eser 2013)



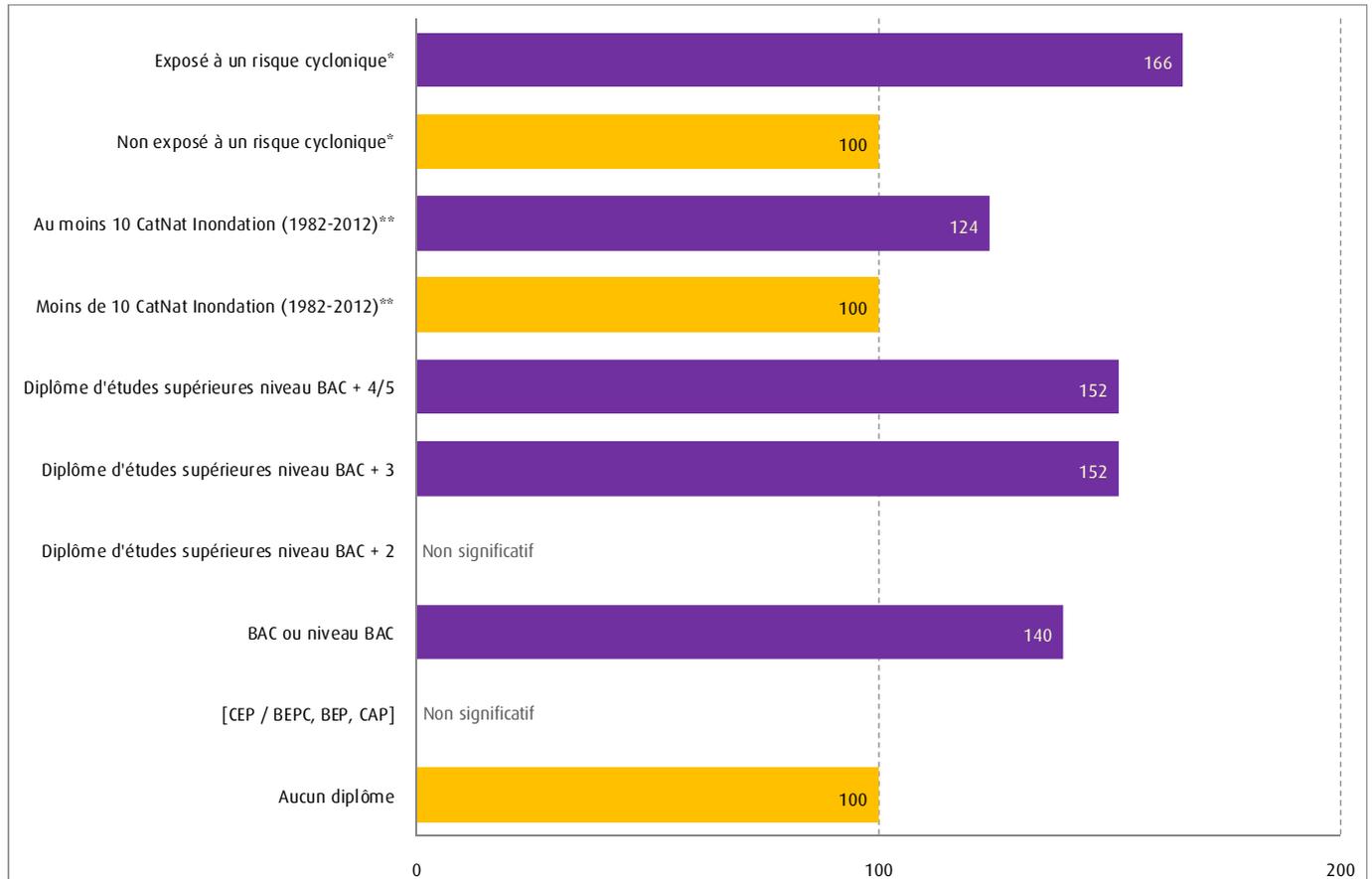
Sources : SOeS et DGPR, base de données des sites Seveso, 2013 ; Autorité de sûreté nucléaire, base de données des installations nucléaires de base, 2011 ; Insee, recensement de la population, 2009 ; IGN - Contours... Iris - BD Carto, localisations géographiques des sites Seveso et des installations nucléaires de base, 2008. Traitements : SOeS, 2013

## Les déterminants du sentiment d'exposition aux risques liés au changement climatique

Parmi les 42 % de Français qui se déclarent exposés à des risques liés au changement climatique, certaines catégories de population montrent une plus forte propension à faire état d'un tel ressenti (figure 13). En outre-mer, c'est notamment le cas des enquêtés exposés à un risque cyclonique (57 %). En métropole, les personnes résidant dans le Sud-Est (carte 6) et/ou dans une commune fréquemment reconnue en état de catastrophe naturelle suite à des inondations au cours des 20 dernières années (48 % en métropole), se sentent les plus exposées à des risques liés au changement climatique.

**Figure 13 : déterminants du sentiment d'exposition à des risques liés au changement climatique**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les enquêtés ayant un niveau d'études équivalent à Bac + 3 ont 52 % de chances de plus que ceux n'ayant aucun diplôme de se sentir exposés à des risques liés au changement climatique.

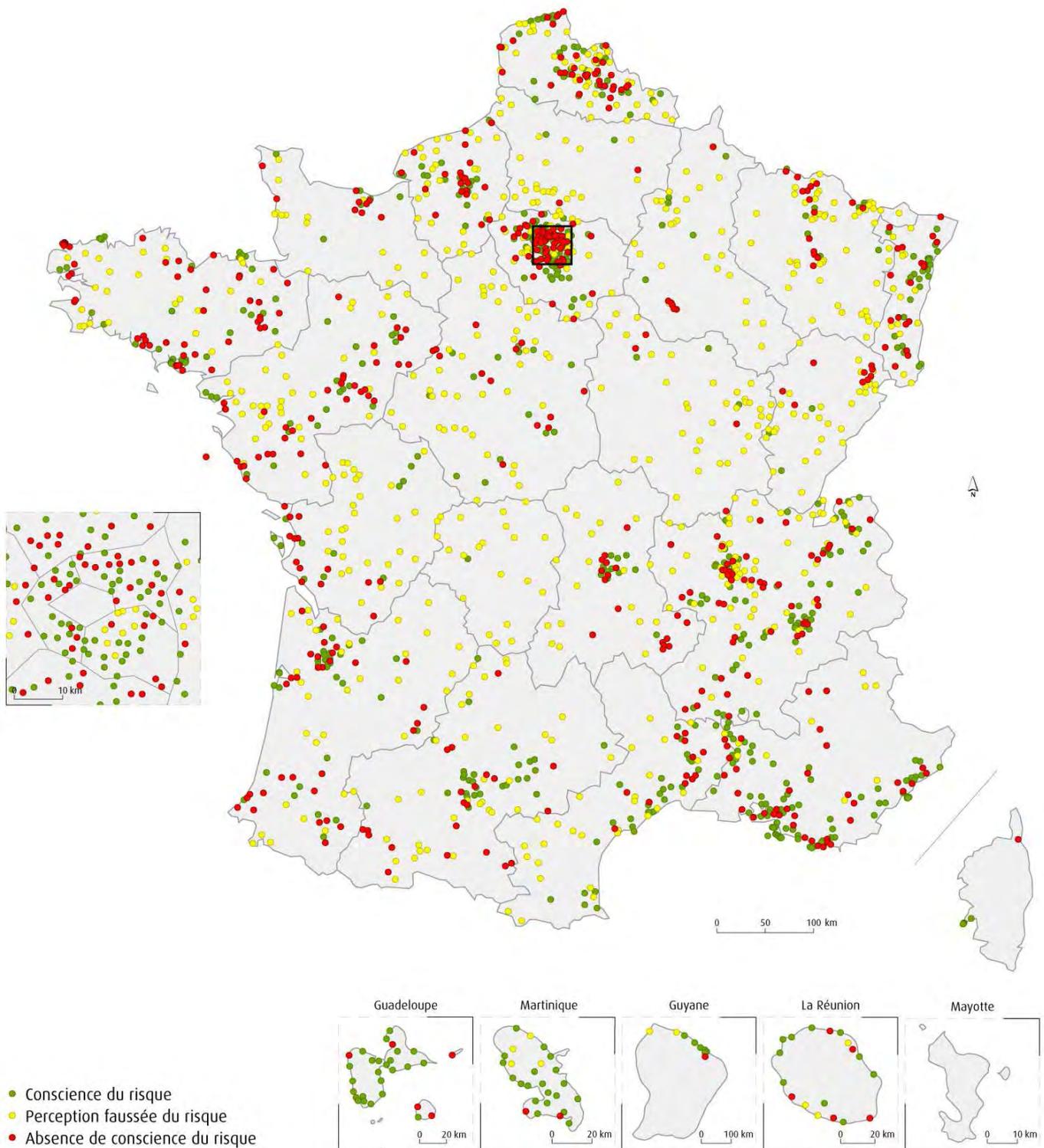
Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte ; (\*\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

La formation influe également sur la perception des enquêtés à l'égard de ces risques. Ainsi, les personnes dont le niveau d'études est égal ou supérieur à Bac + 3 sont 49 % à s'y sentir exposées contre 35 % pour celles qui n'ont pas de diplôme. Dans le même sens, les premières sont 69 % à considérer cette exposition importante alors que les secondes ne sont que 49 %. Pour autant, la conscience du risque des unes et des autres est équivalente (58 %).

À l'échelle nationale, 54 % des enquêtés se sentant exposés à des risques liés au changement climatique perçoivent cette exposition comme importante. Cette proportion atteint 58 % chez les personnes résidant dans les communes les plus exposées et 49 % dans les autres. En métropole, d'autres différences significatives s'observent en lien avec l'âge des enquêtés. Les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgés (plus de 64 ans) ne sont que 46 % à considérer comme importante leur exposition ressentie aux risques climatiques, tandis que les tranches d'âges intermédiaires (de 25 à 64 ans) sont entre 55 % et 59 % à répondre de même.

Carte 6 : répartition territoriale des enquêtés se sentant exposés à des risques liés au changement climatique



Notes : la conscience du risque est supposée dès lors qu'un enquêté résidant dans une commune caractérisée par un indice « fort » d'exposition aux risques climatiques se déclare exposé à des risques liés au changement climatique. Une carte des niveaux d'exposition aux risques climatiques est présentée en annexe 1.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013. Traitements : SOeS, 2015



## Passé, présent, futur : expériences vécues, perception des risques et inquiétudes

Pour mieux saisir la relation aux risques majeurs des Français, une deuxième série de questions interroge leur expérience passée et leur appréhension de l'avenir. L'objectif est de comprendre pourquoi les enquêtés conscients de résider dans une commune exposée à un ou plusieurs risques environnementaux s'y sont installés ; d'identifier les personnes qui ont été confrontées (plus ou moins directement et plus ou moins gravement) à des catastrophes naturelles ou technologiques par le passé ; et de quantifier le niveau d'inquiétude des Français à l'égard des conséquences possibles d'une catastrophe future.

### S'installer dans une commune à risque : entre résignation, déni et méconnaissance

Interrogées sur les raisons qui les ont conduites à s'installer dans une zone de risque environnemental, les personnes conscientes des risques auxquelles elles sont exposées répondent de manière variable selon la nature du risque et le territoire où elles habitent (*figure 14*).

#### Pourquoi s'être installé dans une commune à risque ?

Spécifiquement destinée aux personnes conscientes de résider dans des communes exposées à des risques d'inondation, à des risques technologiques et/ou à des risques liés au changement climatique, cette question vise à connaître les raisons qui les ont conduites à s'installer dans une commune à risque : ignoraient-elles ce problème lors de leur emménagement ? Ont-elles eu le choix ? Ont-elles considéré que le risque était minime ? Telles étaient les trois modalités soumises à ces enquêtés.

→ L'intitulé précis de la question était :

1) *le fait d'être exposé à des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?* [question conditionnelle exclusivement posée aux enquêtés dont le sentiment d'exposition à des risques industriels et/ou à des risques nucléaires correspond à une exposition avérée à un risque technologique dans la commune de résidence] ;

2) *le fait d'être exposé à des risques d'inondation a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?* [question conditionnelle exclusivement posée aux enquêtés dont le sentiment d'exposition à un risque d'inondation correspond à une exposition avérée à celui-ci dans la commune de résidence] ;

3) *le fait d'être exposé à des risques liés au réchauffement climatique a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?* [question conditionnelle exclusivement posée aux enquêtés dont le sentiment d'exposition à des risques liés au changement climatique correspond à une exposition avérée à ceux-ci dans la commune de résidence] ;

4) *le fait d'être exposé à des risques sismiques a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?* [question conditionnelle exclusivement posée en Martinique et en Guadeloupe aux enquêtés dont le sentiment d'exposition à des risques sismiques correspond à une exposition avérée à ceux-ci dans la commune de résidence] ;

5) *le fait d'être exposé à des risques liés aux cyclones et aux ouragans a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?* [question conditionnelle exclusivement posée en Martinique, Guadeloupe, Réunion et Mayotte aux enquêtés dont le sentiment d'exposition à des risques cycloniques correspond à une exposition avérée à ceux-ci dans la commune de résidence].

→ Les modalités de réponse étaient :

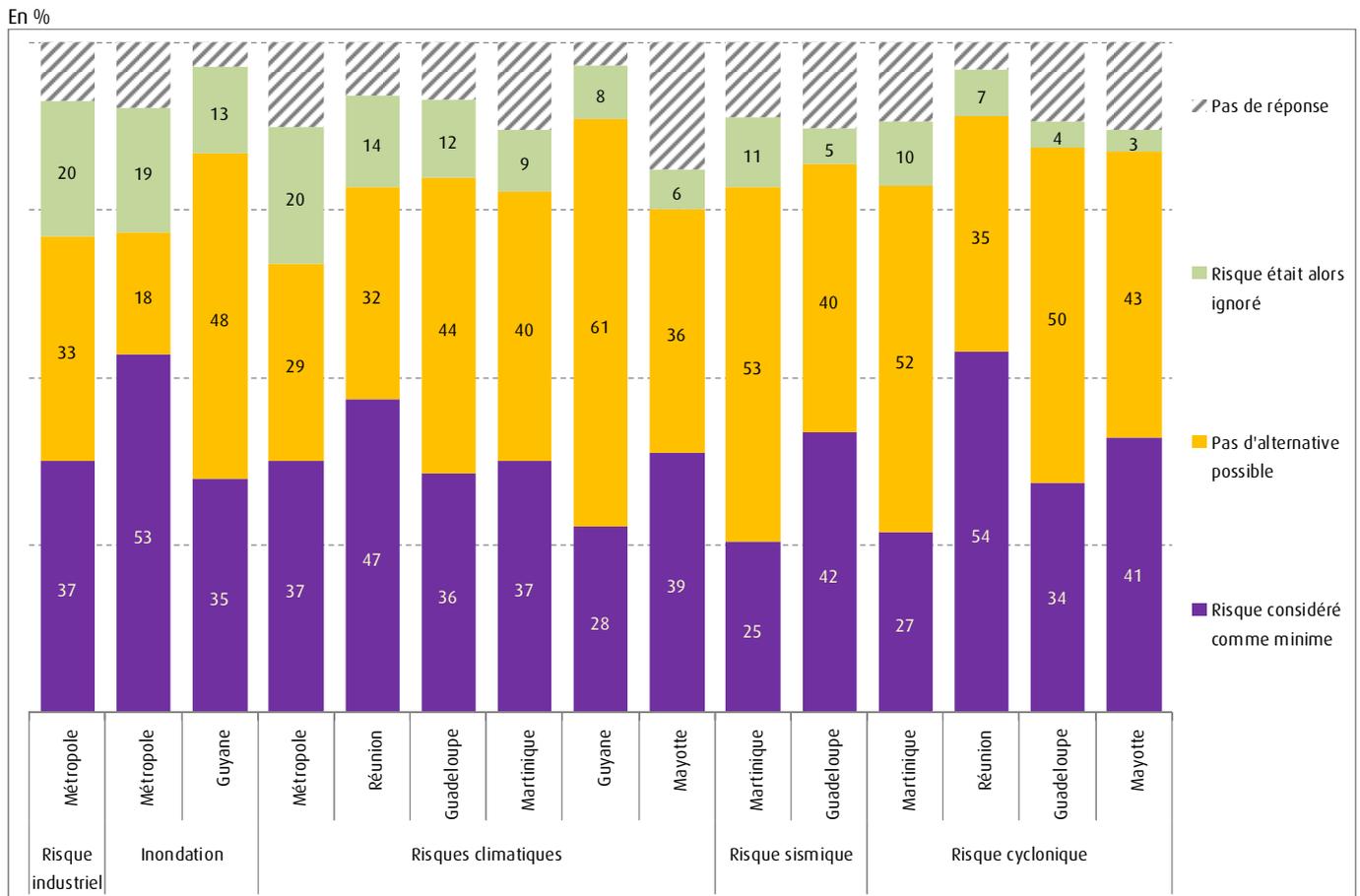
*J'ignorais le risque à ce moment-là / Je n'avais pas le choix / J'ai considéré que le risque était minime*

En métropole, les enquêtés conscients (au moment de l'enquête) des risques auxquels ils sont exposés sont en moyenne 19,8 % à déclarer qu'ils ignoraient l'existence de ces risques au moment où ils se sont installés, contre 8,4 % dans les départements d'outre-mer.

La part de ceux qui affirment qu'ils n'avaient pas le choix est de 26,9 % en métropole et de 44,1 % en outre-mer.

Enfin, une large part des enquêtés métropolitains (42,2 %) et ultramarins (37,3 %) reconnaît qu'elle a jugé ces situations de risque comme minimales au moment de choisir de vivre dans son lieu de résidence actuel.

Figure 14 : influence de l'existence d'un risque au moment de choisir de s'installer dans son logement



Note : en métropole, 53 % des personnes conscientes de résider dans une commune exposée à un risque d'inondation déclarent qu'elles avaient jugé ce risque minime ; 18 % répondent qu'elles n'ont pas eu le choix ; et 19 % qu'elles ignoraient l'existence de ce risque lors de leur installation. En Guyane, la répartition de ces trois modalités de réponse est respectivement de 35 %, 48 % et 13 %.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Cet effet de minoration du problème est particulièrement notable en métropole concernant les inondations (53 %) et à la Réunion en matière de risques cycloniques et climatiques (54 % et 47 %). En Martinique, plus de la moitié des personnes conscientes de l'existence de risques cycloniques ou sismiques au moment de leur installation n'ont pas eu d'autre choix que de s'en accommoder, dans la mesure où il leur était difficile voire impossible de s'en préserver complètement.

Moins régulièrement soumise à des catastrophes naturelles que les territoires ultramarins, la métropole se distingue par un niveau relativement élevé de déclarations faisant état d'une méconnaissance des risques existants au moment de l'installation. Ainsi, dans les DOM, une personne sur 15 à qui cette question était posée ignorait l'existence d'un risque cyclonique, alors qu'un cinquième des métropolitains se trouvait dans la même situation vis-à-vis des risques climatiques et industriels.

Si l'existence de risques liés au changement climatique semble avoir été moins « ignorée » en outre-mer qu'en métropole, il n'en va pas de même pour la réponse « je n'avais pas le choix ». C'est notamment le cas en Guyane où 61 % des enquêtés ont répondu ainsi, contre 29 % en métropole. Le risque d'inondation se révèle également peu minimisé en Guyane (35 %) comparativement à la métropole (53 %). En revanche, près d'une personne sur deux souligne qu'elle n'a pas eu le choix (48 % contre 18 % en métropole) lors de son installation. De manière générale, les Guyanais se caractérisent par une plus forte propension à répondre qu'ils n'ont pas eu le choix.

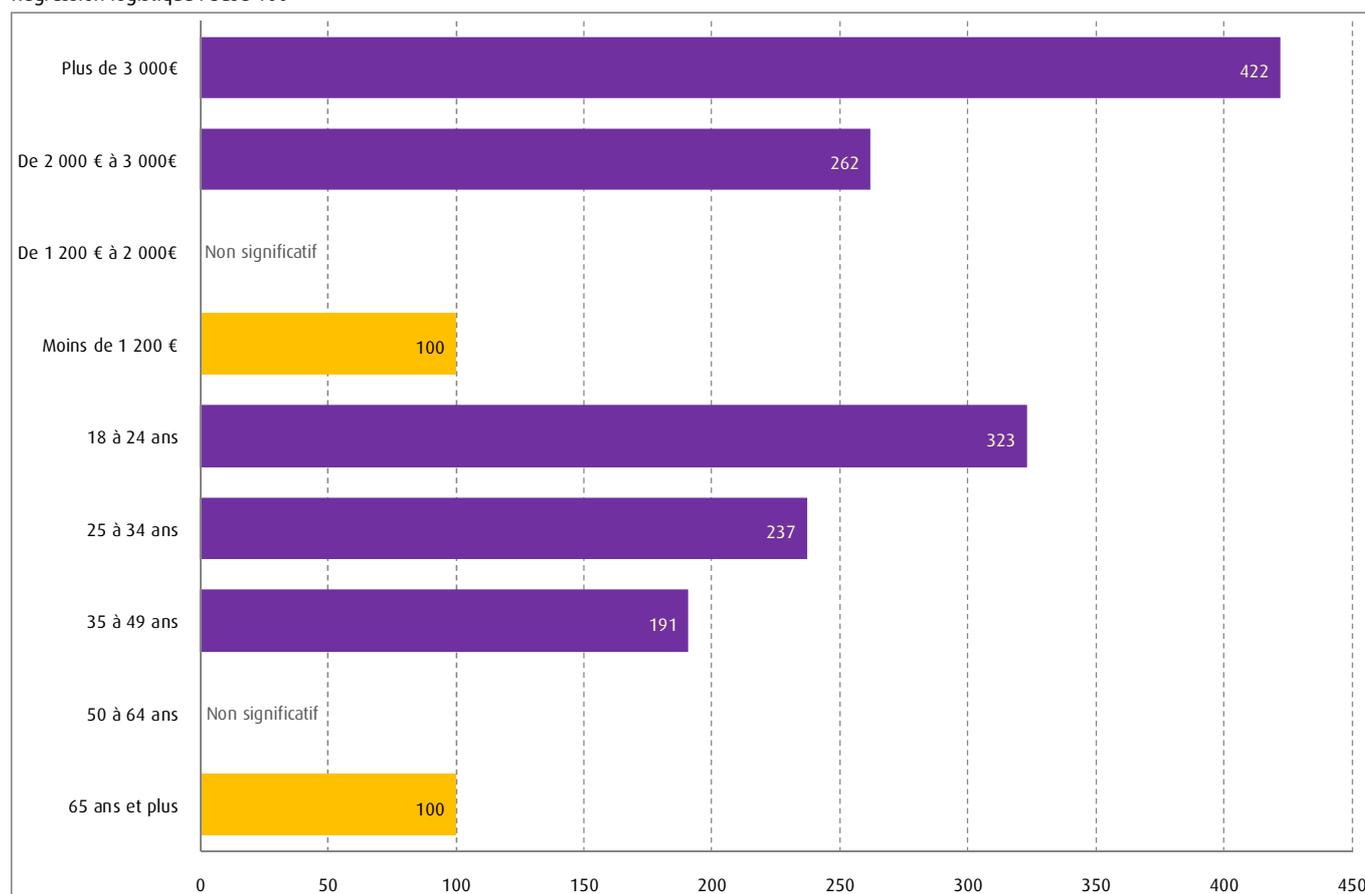
En Martinique, les enquêtés semblent moins minimiser l'existence de risques sismiques et cycloniques. En effet, ils sont plus nombreux que la moyenne des DOM à faire état d'une absence d'alternative ou d'une méconnaissance du problème. Cette forme de résignation à l'égard des cyclones s'observe plus largement dans les Antilles françaises où elle concerne la moitié des personnes interrogées. La Guadeloupe se singularise en minimisant davantage les risques liés aux tremblements de terre.

## Le cas du risque d'inondation en métropole

Permettant de mieux comprendre la forte tendance à la minimisation observée en métropole concernant le risque d'inondation (53 %), l'analyse détaillée des résultats fait apparaître un effet notable de l'âge et du niveau de revenus sur les réponses données à cette question (figure 15). En effet, les personnes les plus aisées et les plus jeunes paraissent les plus enclins à faire état d'une minimisation passée du risque d'inondation.

**Figure 15 : déterminants de la minimisation du risque d'inondation**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : en métropole, les personnes âgées de 18 à 24 ans, conscientes de résider dans une commune exposée à un risque d'inondation, ont 223 % de chances de plus que celles âgées de 65 ans et plus d'avoir répondu qu'elles ont minimisé ce risque au moment de s'installer dans la commune.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Concernant l'âge des enquêtés, l'enquête montre que les moins de 50 ans ont deux fois plus de chances de déclarer avoir minimisé le risque d'inondation lors de leur installation que les 65 ans et plus. Près d'un quart des 18-24 ans n'ayant pas répondu à cette question, il convient d'appréhender avec prudence ces résultats en tenant compte d'une part de la répartition générale des réponses et d'autre part, de la répartition relative en excluant les enquêtés qui n'ont pas répondu. De ce fait, les équilibres généraux sont équivalents mais il existe un lien marqué entre l'âge et la minimisation du risque d'inondation dès lors que les enquêtés n'ayant pas répondu à la question sont exclus du calcul de répartition des réponses : 68 % des 18-24 ans ont minimisé ce risque, contre 66 % pour les 25-34 ans, 63 % pour les 35-49 ans, 50 % pour les 50-64 ans et 42 % pour les 65 ans et plus. Ainsi, la minimisation du risque d'inondation régresse quand l'âge augmente.

Quel que soit le mode de calcul, les 65 ans et plus répondent le plus souvent qu'ils ignoraient le risque d'inondation lors de leur installation (entre 38 % et 42 %) alors que les 35-49 ans sont relativement peu (entre 13 % et 14 %) à donner cette réponse. L'absence de choix est principalement citée par les enquêtés âgés de 35 à 64 ans. Parmi eux, les 50-64 ans sont entre 26 % et 29 % (selon le mode de calcul) à déclarer qu'ils n'ont pas eu le choix, contre moins de 17 % pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans.

L'influence du niveau de revenus sur les réponses données à cette question se révèle moins marquée par la non-réponse. L'analyse des répartitions (non-répondants inclus) permet d'observer des tendances inverses. D'une part, la minimisation du risque d'inondation s'accroît avec le niveau de revenus, et d'autre part, l'absence d'alternative est d'autant plus forte que les revenus sont faibles.

Dans le premier cas, les enquêtés gagnant moins de 1 200 € par mois sont 33 % à minimiser ce risque (contre 53 % en moyenne). Ce taux atteint 44 % pour ceux qui ont un revenu compris entre 1 200 € et 2 000 €, puis 58 % pour les revenus entre 2 000 € et 3 000 € et enfin 70 % pour la catégorie la plus aisée (3 000 € et plus).

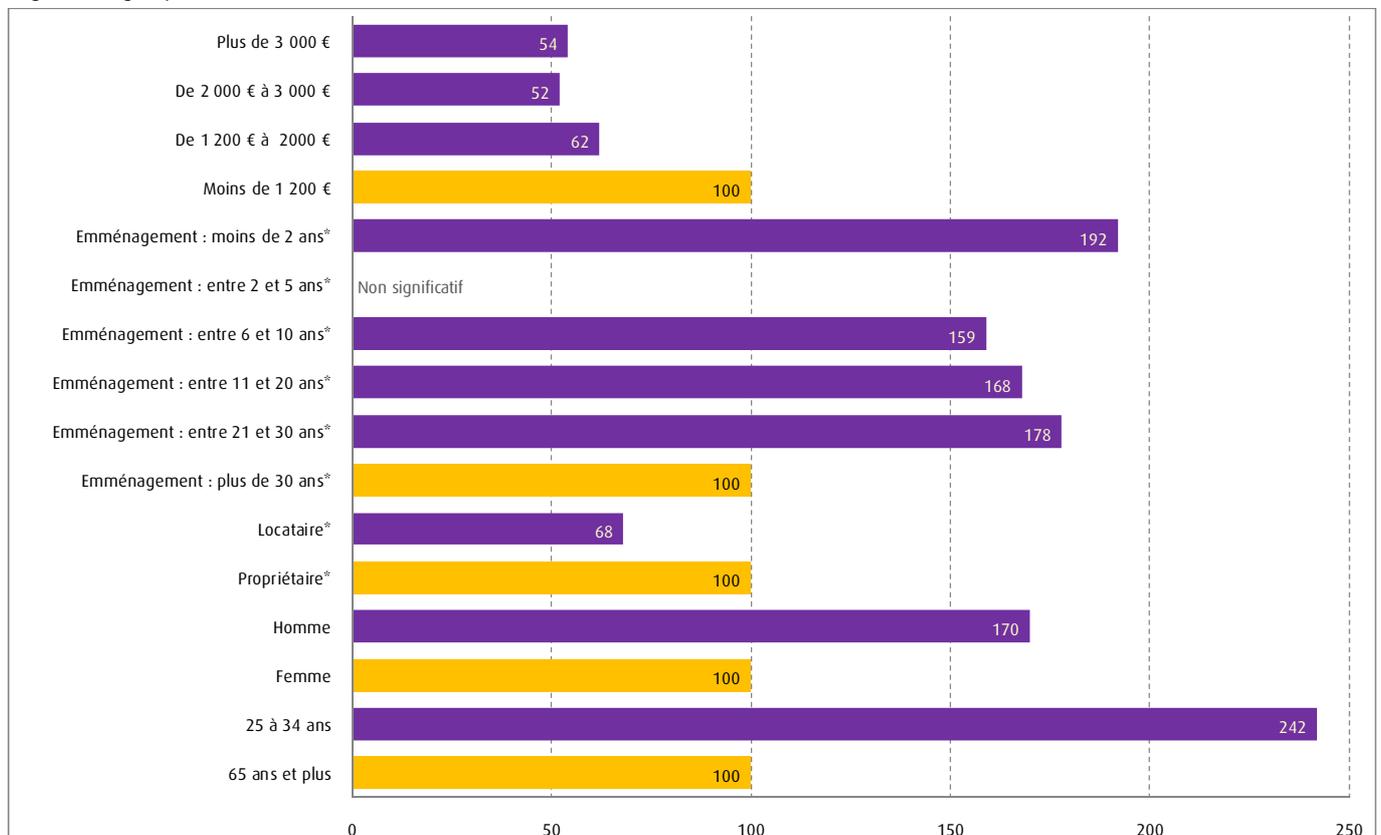
Dans le second cas, 29 % des personnes ayant les plus bas revenus déclarent ne pas avoir eu le choix (contre 20 % en moyenne). Cette part régresse ensuite à 28 % puis à 15 % et à 12 % pour les catégories de revenus supérieurs. En revanche, le lien entre niveau de revenus et ignorance du risque d'inondation ne s'avère pas aussi linéaire. Certes, les ménages les plus modestes affirment le plus souvent (24 % contre 18 % en moyenne) qu'ils ne savaient pas qu'un tel risque existait lorsqu'ils se sont installés, tandis que les plus aisés ignoraient le moins cette situation (14 %). Mais les catégories de revenus intermédiaires ne confirment pas une quelconque corrélation entre ces deux dimensions.

## Le cas des risques climatiques

À l'échelle nationale, 38 % des enquêtés conscients de l'exposition de leur commune à des risques climatiques déclarent avoir minimisé la potentielle gravité de cette menace au moment de s'y installer. 30 % indiquent ne pas avoir eu le choix et 20 % qu'ils ignoraient l'existence de ces risques lors de leur emménagement (figure 16). 12 % des personnes interrogées à ce sujet n'ont pas répondu à cette question. Les hommes répondent plus fréquemment avoir minimisé ce type de risque que les femmes (42 % contre 34 %). À l'inverse, les femmes reconnaissent davantage que les hommes (23 % contre 16 %) qu'elles ignoraient l'existence de risques climatiques lors de leur installation dans la commune. En matière de revenus, un décalage s'observe entre les plus bas revenus et les autres : 46 % des enquêtés disposant d'un revenu mensuel maximal de 1 200 € ont jugé les risques climatiques minimes alors que 37 % de ceux qui bénéficient de revenus supérieurs ont répondu de cette manière.

**Figure 16 : déterminants de la minimisation des risques liés au changement climatique**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les hommes qui ont conscience de résider dans une commune exposée à des risques climatiques ont 70 % de chances de plus que les femmes d'avoir répondu qu'ils ont minimisé ce risque au moment de s'installer dans la commune.

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte. Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Qu'il s'agisse de l'âge des enquêtés ou de leur ancienneté dans la commune où ils résident, une rupture existe entre les plus âgés/anciens et les autres. En effet, 50 % des 25-34 ans et 47 % des personnes ayant emménagé depuis moins de deux ans déclarent avoir considéré les risques liés au changement climatique comme minimes au moment de s'installer, contre 36 % des 65 ans et plus et 31 % des enquêtés installés dans leur logement depuis plus de trente ans.

À l'exception des 18-24 ans, l'ignorance du risque tend à progresser avec l'âge : chez les 25-34 ans (10 %) et les 35-49 ans (17 %), la part des enquêtés qui ignoraient l'existence de risques liés au changement climatique lors de son installation se révèle en effet relativement faible, comparée à celle des 50-64 ans (24 %) et surtout des plus de 65 ans (37 %). De la même manière, les personnes dont l'emménagement dans la commune est le plus récent déclarent le moins ignorer ce type de risques : seuls 11 % des ménages installés depuis dix ans ou moins reconnaissent ainsi qu'ils ne savaient pas que celui-ci les concernait. Pour ceux qui résident dans la commune depuis 11 à 20 ans, ce taux s'élève à 16 % et atteint même 33 % chez ceux qui y vivent depuis plus de 20 ans. En revanche, un peu plus d'un tiers des personnes installées depuis 20 ans ou moins répondent qu'elles n'ont pas eu le choix. C'est également le cas des enquêtés âgés de 35 à 49 ans (36 % contre 17 % pour les 65 ans et plus).

Pour conclure sur les déterminants de la minimisation des risques liés au changement climatique, il est intéressant de souligner que les femmes (34 %) choisissent moins cette modalité de réponse que les hommes (42 %). De même, les enquêtés résidant dans les régions Nord - Pas-de-Calais (30 %) et Île-de-France (31 %) ont aussi beaucoup moins tendance que les personnes vivant dans les autres régions métropolitaines à déclarer qu'ils avaient minimisé ces risques au moment de s'installer. Les premiers font davantage état de leur ignorance (28 %) de ce problème quand ils sont arrivés dans leur commune de résidence, alors que les seconds insistent davantage sur le fait qu'ils n'ont pas eu le choix (35 %).

## L'expérience du risque : nature et conséquences des catastrophes vécues

En interrogeant les enquêtés pour savoir s'ils ont déjà été confrontés à des crises environnementales par le passé, des différences territoriales notables apparaissent et donnent à voir l'expérience propre à chacun. Entre la métropole et les DOM, les situations sont assez distinctes, même si certains points de convergence existent.

### Quelle expérience du risque ?

Pour tenter de mieux comprendre le rapport que les Français entretiennent avec les risques, une question leur a été posée afin de connaître la nature des catastrophes et situations environnementales critiques qu'ils ont éventuellement vécues. Dix types d'événements leur ont été soumis et trois niveaux de réponse positive visaient à évaluer le caractère plus ou moins direct de leur confrontation passée à ces situations.

→ L'intitulé précis de la question était :

*Dans le passé, avez-vous déjà été confronté à... ?*

- un accident industriel ;
- une inondation ou submersion marine/tsunami ;
- une tempête, cyclone, ouragan (événement climatique extrême) ;
- un séisme, mouvement de terrain ;
- une éruption volcanique ;
- un incendie de forêts ;
- un pic majeur de pollution atmosphérique ;
- une contamination accidentelle de l'eau potable ;
- une marée noire ;
- une avalanche.

→ Les modalités de réponse proposées étaient :

*oui, personnellement à mon domicile / oui, personnellement ailleurs / oui, de manière indirecte (proches, voisinage) / non*

Au regard de la façon dont s'ordonnent les réponses (figure 17), les tempêtes et les cyclones sont les événements auxquels les Français ont été le plus confrontés. Près de la moitié des métropolitains (49 %) et plus de trois quarts des ultramarins (76 %) déclarent en effet avoir vécu un épisode de vent violent. En Guadeloupe (92 %) et en Martinique (94 %), plus de neuf enquêtés sur dix indiquent avoir vécu un événement cyclonique.

Dans les DOM, les tremblements de terre sont le deuxième type de catastrophe vécue le plus cité. Plus d'un enquêté sur deux (55 % contre 23 % en métropole) affirme avoir été confronté à un épisode sismique par le passé. Comme précédemment, cette expérience du risque se révèle la plus forte en Guadeloupe (70 %) et en Martinique (78 %). Dans les autres DOM étudiés, un peu plus d'un tiers des enquêtés ont vécu un tel évènement par le passé. En métropole, ce type de crise n'apparaît qu'en troisième position du fait d'une sismicité moindre et inégalement répartie sur le territoire continental.

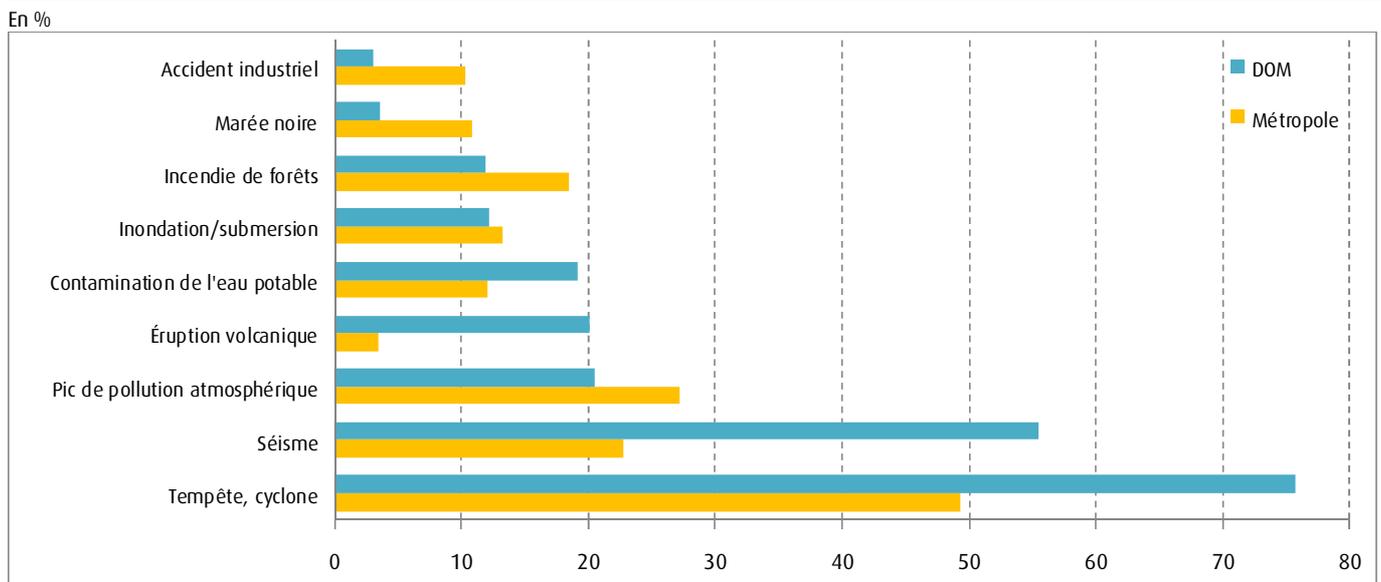
Plus fréquemment cités par les métropolitains<sup>5</sup> (27 % contre 20 % en outre-mer), les pics majeurs de pollution atmosphérique sont également mentionnés par plus d'un quart des enquêtés en Guadeloupe (30 %) et en Martinique (25 %).

L'évacuation du sud de la Basse-Terre en 1976 suite à une éruption de la Soufrière et l'activité régulière du piton de la Fournaise expliquent aisément qu'un tiers des Guadeloupéens et des Réunionnais fassent état d'une expérience volcanique.

Un peu moins d'un quart des enquêtés des îles françaises de l'océan Indien et de Guyane (24 %) déclare avoir été confronté à une contamination accidentelle de l'eau potable, soit deux fois plus qu'en métropole (12 %). Ce décalage entre outre-mer et France métropolitaine s'observe nettement moins concernant les inondations (y compris par submersion marine) : les enquêtés sont respectivement 13 % et 12 % à se remémorer une catastrophe naturelle de ce type. Les incendies de forêts sont cités dans des proportions équivalentes (18 %) en métropole, à la Réunion et à Mayotte.

L'expérience d'un risque technologique se révèle assez limitée, notamment en outre-mer. En effet, c'est essentiellement en métropole qu'un dixième des enquêtés déclare avoir été confronté plus ou moins directement à une marée noire (11 %) ou à un accident industriel (10 %).

**Figure 17 : dans le passé, avez-vous déjà été confronté à l'un de ces évènements ?**



Note : les valeurs présentées correspondent à l'agrégation des réponses « Oui, personnellement à mon domicile », « Oui, personnellement ailleurs » et « Oui, de manière indirecte (proches, voisinage) ».

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

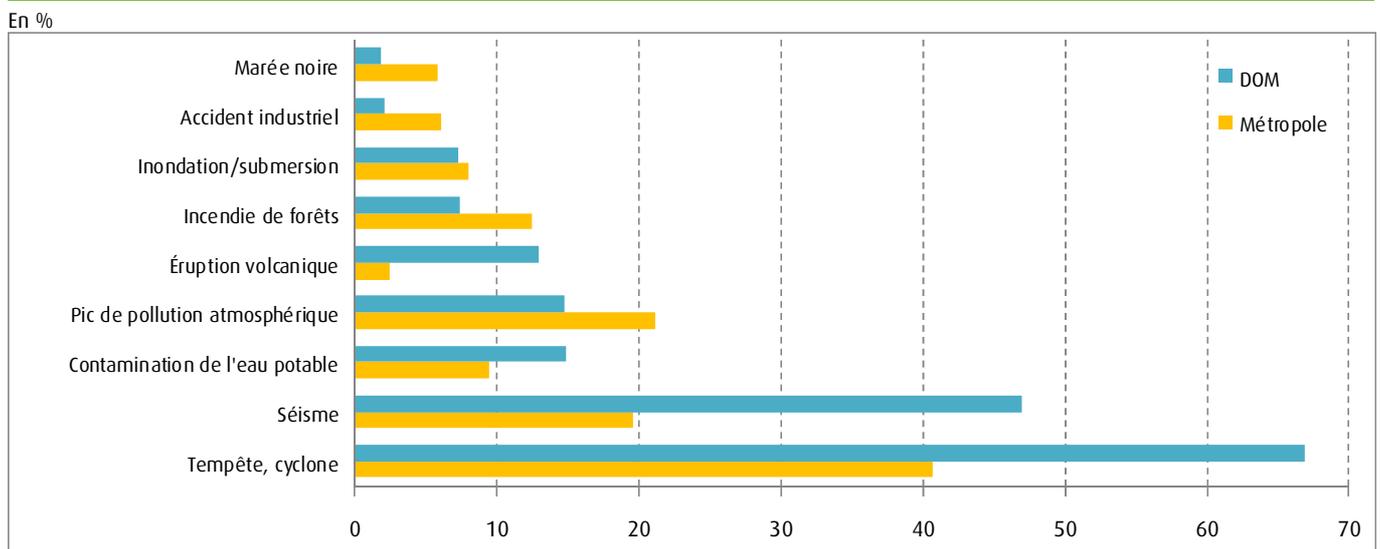
En affinant les résultats pour dissocier les expériences indirectes du risque des formes de confrontation plus personnelles, l'ordonnement des risques reste sensiblement le même (figure 18). Seules exceptions notables, la contamination de l'eau potable tend à progresser dans ce classement tandis que les inondations régressent un peu. En outre-mer, si trois quarts de la population semblent avoir été confrontés plus ou moins directement à un évènement cyclonique, seuls deux tiers des personnes interrogées déclarent en avoir fait l'expérience personnellement. La valeur la plus importante est observée en Martinique (86 %) pour le risque cyclonique. 72 % des Martiniquais précisent même qu'ils ont été confrontés à une telle situation catastrophique « à leur domicile », contre 27 % en métropole (annexe 3). Concernant les tremblements de terre, l'expérience personnelle de ce type de situation est également la plus marquée aux Antilles : 69 % en Martinique et 60 % en Guadeloupe. Quoique beaucoup moins concernés, les métropolitains sont néanmoins 20 % à déclarer avoir personnellement vécu un évènement sismique. La Réunion et Mayotte se caractérisent par les situations de contamination accidentelle de l'eau potable : près de 19 % des personnes interrogées dans ces départements indiquent avoir été confrontées personnellement à un épisode de dégradation importante de la potabilité de l'eau.

<sup>5</sup> L'enquête a été réalisée avant la survenue en métropole des pics de pollution aux particules (fin des hivers 2014 et 2015).

Si les dépassements de seuil en matière de pollution de l'air semblent davantage concerner les métropolitains (21 %) que les ultramarins (15 %), c'est cependant en Guadeloupe que le plus de personnes jugent avoir été confrontées à titre personnel à un problème environnemental de cette nature (24 %). Les incendies de forêts sont particulièrement cités (12 %) en métropole et en Guyane. Habitant le plus grand territoire forestier d'outre-mer, les Guyanais sont deux fois plus nombreux que le reste des Français à déclarer avoir été confrontés à leur domicile à un feu de forêt (4 %).

Généralement peu évoqués par les enquêtés, les risques industriels et les marées noires sont surtout des catastrophes liées à l'histoire métropolitaine. De ce fait, les personnes interrogées en métropole répondent majoritairement avoir été confrontées personnellement à ces types d'événements. Parmi les métropolitains déclarant avoir été confrontés à une marée noire, deux sur cinq résident dans les départements du littoral Atlantique précédemment touchés par les naufrages de l'Amoco Cadiz, de l'Erika et du Prestige<sup>6</sup>. Près de deux tiers de ceux évoquant une expérience personnelle de ce type à leur domicile habitent en Bretagne et en Pays de la Loire. De la même manière, plus d'un enquêté sur cinq résidant en Midi-Pyrénées déclare avoir personnellement vécu à son domicile une catastrophe industrielle par le passé. Cette surreprésentation territoriale fait évidemment écho à l'accident tragique de l'usine AZF à Toulouse en 2001. Plus ancien, l'incendie de la raffinerie de Feyzin en 1966 n'explique que partiellement le fait que Rhône-Alpes soit la seconde région où les enquêtés déclarent le plus fréquemment avoir été confrontés d'une manière ou d'une autre à une catastrophe industrielle. En effet, divers événements de moindre importance ont eu lieu dans cette région où se concentrent 15 % des communes exposées à des risques technologiques.

**Figure 18 : dans le passé, avez-vous déjà été confronté personnellement à l'un de ces événements ?**



Note : les valeurs présentées correspondent à l'agrégation des réponses « Oui, personnellement à mon domicile » et « Oui, personnellement ailleurs ».

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Pour préciser ce qui caractérise l'expérience du risque des personnes interrogées, l'enquête s'est intéressée aux éventuelles conséquences des catastrophes vécues. Deux types de conséquences ont ainsi été renseignés pour chacune des catastrophes auxquelles les enquêtés déclarent avoir été confrontés : « pour vous ou votre famille (décès, blessures) » et « pour votre habitation (dégâts matériels) ». En se focalisant sur les personnes ayant subi des dommages suite à un de ces événements, il apparaît que leur gravité varie selon les cas. En outre-mer, moins de 10 % des personnes qui déclarent avoir été personnellement confrontées à un incendie de forêts, à un accident industriel ou à une marée noire affirment en avoir subi des conséquences. De même, moins de 15 % des enquêtés métropolitains ayant vécu une éruption volcanique, un séisme, une marée noire, une contamination accidentelle de l'eau potable, un pic majeur de pollution atmosphérique ou un incendie de forêt font état de dommages physiques ou matériels qui seraient liés à ces situations de crise environnementale.

<sup>6</sup> Soit 9 départements : Pyrénées-Atlantiques, Landes, Gironde, Charente-Maritime, Vendée, Loire-Atlantique, Morbihan, Finistère et Côtes-d'Armor.

### Quelles conséquences des situations vécues ?

Afin d'approfondir la précédente question relative à l'expérience du risque, les enquêtés ayant répondu avoir été confrontés personnellement à l'un des événements proposés ont été interrogés sur les éventuelles conséquences de celui-ci. L'enjeu était de dissocier trois niveaux de vécu individuel d'une catastrophe : l'un sans conséquence, le second marqué par des dégâts matériels et le troisième par des dommages physiques.

Cette question a été exclusivement posée aux enquêtés en lien avec les événements à propos desquels ils ont précédemment répondu « *Oui, personnellement à mon domicile* » ou « *Oui, personnellement ailleurs* » (*méthodologie - question 3*).

→ L'intitulé précis de la question était :

*Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves ?*

- *un accident industriel ;*
- *une inondation ou submersion marine/tsunami ;*
- *une tempête, cyclone, ouragan (évènement climatique extrême) ;*
- *un séisme, mouvement de terrain ;*
- *une éruption volcanique ;*
- *un incendie de forêts ;*
- *un pic majeur de pollution atmosphérique ;*
- *une contamination accidentelle de l'eau potable ;*
- *une marée noire ;*
- *une avalanche.*

→ Les modalités de réponse proposées étaient :

*pour vous ou votre famille (décès, blessures) / pour votre habitation (dégâts matériels) / non*

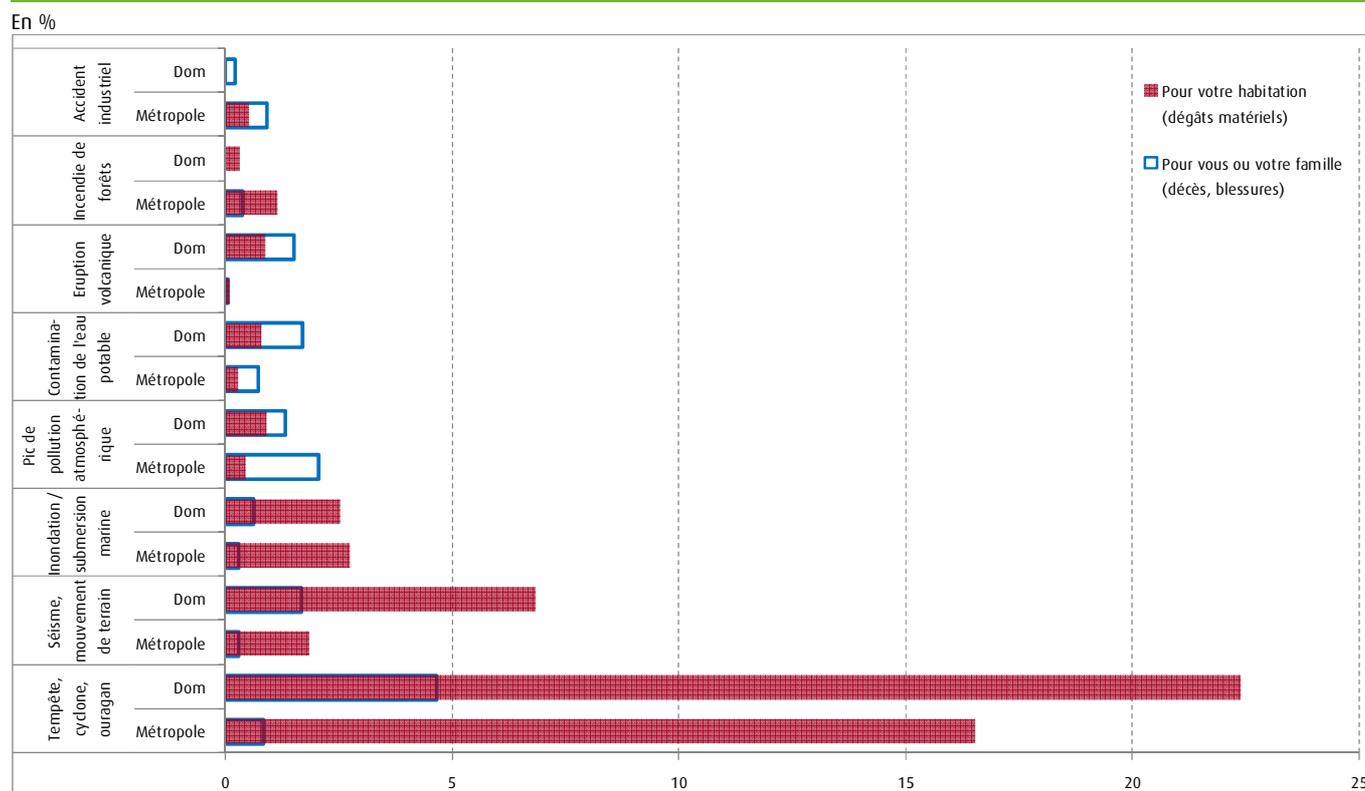
À l'inverse des précédents résultats, les inondations tendent à remonter dans l'ordonnement des catastrophes (*figure 19*) : dans les DOM, près de la moitié des personnes ayant été personnellement confrontées à une crue ou à une submersion marine par le passé déclarent en avoir subi des conséquences. En Guadeloupe, la part des enquêtés ayant subi des dommages est la plus importante. En métropole, les conséquences humaines des crues sont bien moindres et ne représentent que 0,3 % des personnes interrogées.

À l'instar de ce qui a déjà été identifié précédemment, les épisodes de vent violent (cyclones et tempêtes) s'imposent largement comme les événements les plus marquants, tant en outre-mer qu'en métropole. D'un côté, 22 % des enquêtés ultramarins font état de dommages subis suite à un cyclone. De l'autre côté, 17 % des métropolitains répondent de même, essentiellement en lien avec des dégâts matériels résultant des tempêtes. Alors que 5 % des personnes interrogées font état de dommages physiques en outre-mer, moins d'1 % des enquêtés est dans le même cas en métropole. Principales victimes des cyclones, les populations de Martinique et de Guadeloupe sont respectivement 6 % et 7 % à déclarer des dommages physiques et un quart d'entre elles affirme avoir subi des dégâts matériels, suite à un épisode cyclonique.

Parmi les autres événements étudiés, deux grandes catégories émergent. La première regroupe les risques principalement ultramarins. Au premier rang, les tremblements de terre ont eu des conséquences physiques pour près de 2 % des personnes interrogées outre-mer et des conséquences matérielles pour 7 % d'entre elles. En Martinique, ces proportions atteignent 4 % et 10 %. Dans le même sens, les éruptions volcaniques ont essentiellement eu des effets sur les personnes et les biens en outre-mer (1,5 % et 0,9 %), et plus particulièrement en Guadeloupe (6 % et 3 %). Principalement citée pour ses effets sur la santé humaine, le souvenir d'une contamination accidentelle de l'eau potable est plus fréquent chez les ultramarins et plus notablement à Mayotte.

La seconde catégorie agrège les événements qui paraissent toucher davantage la métropole. C'est le cas des pics de pollution atmosphérique dont les conséquences physiques sont citées par 2 % des métropolitains contre 1 % dans les DOM (à l'exception de la Guadeloupe où la part est également de 2 %). 1 % de la population métropolitaine fait état de dégâts physiques résultant de feux de forêts. Parmi les victimes de ces incendies, 24 % des dégâts matériels et 44 % des dommages physiques recensés par l'enquête sont situés en région Paca. De la même manière, c'est en région Midi-Pyrénées (et dans la majorité des cas en Haute-Garonne) que les enquêtés déclarent le plus fréquemment avoir subi un accident industriel. Marquée par la catastrophe d'AZF en 2001, la région contribue à 22 % des conséquences physiques et à 58 % des conséquences matérielles déclarées en la matière.

Figure 19 : cet évènement a-t-il eu des conséquences graves ?



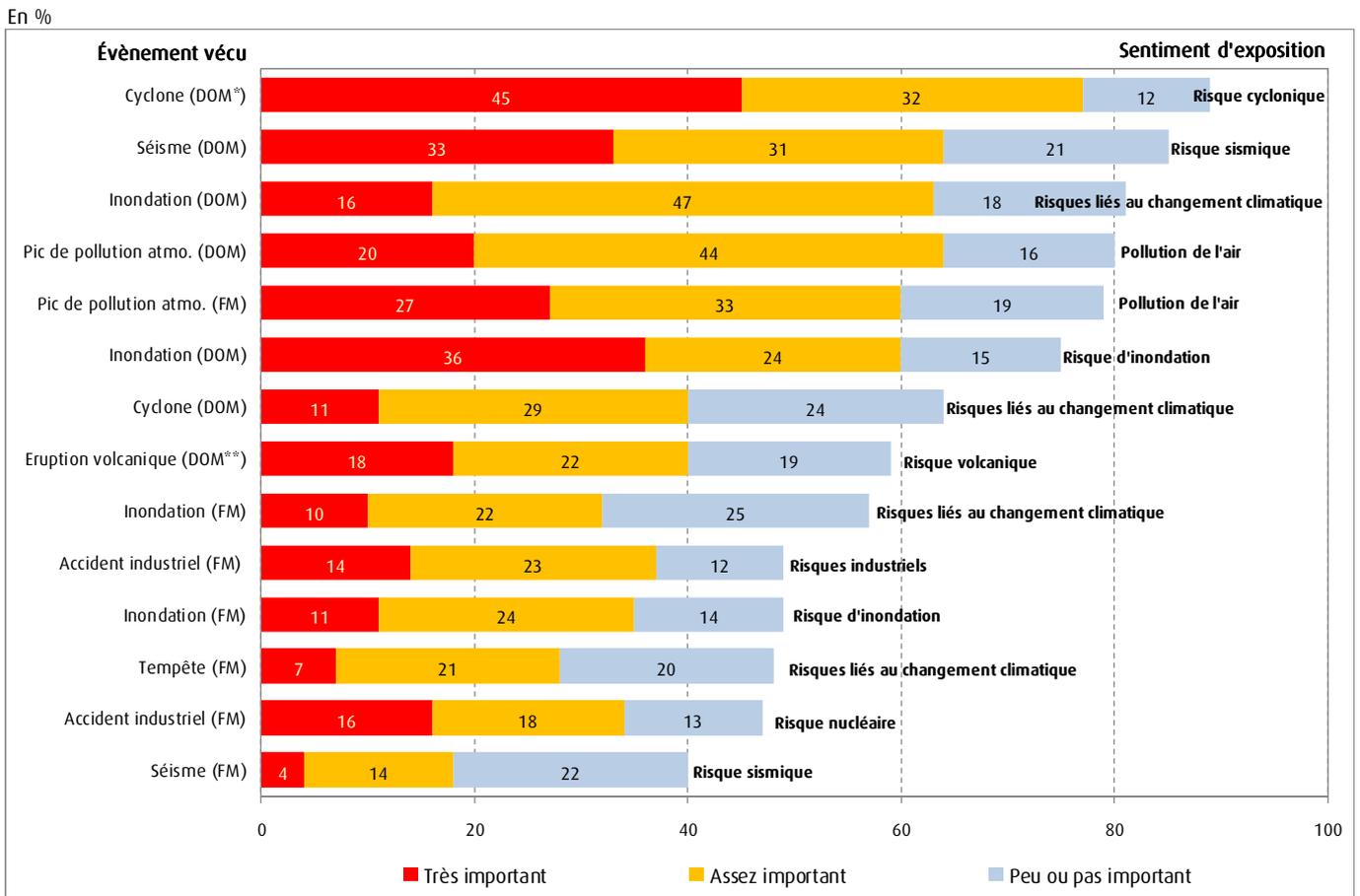
Note : les valeurs présentées correspondent à la part des réponses positives aux propositions « Pour vous ou votre famille (décès, blessures) » et « Pour votre habitation (dégâts matériels) ».

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En confrontant expérience du risque et sentiment d'exposition, il apparaît dans la majorité des cas que le ressenti individuel à l'égard des risques étudiés s'accroît en fonction de l'importance que les enquêtés accordent à ce risque et de la relation qu'ils entretiennent avec celui-ci du fait des expériences passées qu'ils ont vécues (*annexe 6*). Le cas des inondations en métropole est exemplaire à cet égard. Pour rappel, 12 % des métropolitains se sentent exposés de manière importante à un risque d'inondation. Chez les enquêtés qui déclarent avoir été confrontés par le passé à une inondation, ils sont 33 % à dire de même. En se concentrant sur la partie d'entre eux qui y a été confrontée personnellement (35 %) ou qui a subi des conséquences graves à cette occasion (44 %), l'analyse des résultats permet d'observer que la propension à se sentir exposé à un risque important d'inondation est liée au vécu d'une inondation par le passé. Plus cet évènement a eu des effets directs sur les enquêtés et plus ils ont tendance à considérer qu'il pourrait se reproduire.

Ce phénomène varie toutefois selon les risques et les territoires (*figure 20*). Ainsi, un décalage notable existe entre les DOM et la métropole. Pour les uns, les valeurs du sentiment d'exposition sont comprises entre 59 % et 89 %, tandis qu'elles s'échelonnent entre 40 % et 79 % pour les autres. Outre-mer, les risques cyclonique et sismique suscitent un plus fort sentiment d'exposition chez les enquêtés ayant déjà personnellement vécu des catastrophes naturelles de ce type. La forte intensité des tremblements de terre survenus au cours des 10 dernières années en Guadeloupe (2004) et en Martinique (2007) explique que 33 % des ultramarins ayant été directement confrontés à ce type d'évènement jugent très importante leur exposition au risque sismique. En métropole, seuls 4 % des enquêtés se trouvent dans le même cas de figure.

Figure 20 : influence du vécu sur le sentiment d'exposition



Note : les catégories d'enquêtés (à gauche) correspondent aux personnes ayant répondu « Oui, personnellement à mon domicile » et « Oui, personnellement ailleurs » quand elles ont été interrogées au sujet d'une éventuelle confrontation passée avec l'un ou l'autre de ces évènements. La taille des barres indique la part de ces enquêtés ayant le sentiment d'être exposé à l'un des risques (à droite) étudiés dans l'enquête.

(FM) : France métropolitaine ; (DOM) : départements d'outre-mer ; \* DOM sauf Guyane ; \*\* DOM sauf Guyane et Mayotte.

Note de lecture : 40 % des métropolitains déclarant avoir été personnellement confrontés à un séisme par le passé ont le sentiment d'être exposés à un risque sismique : 4 % jugent cette exposition très importante, 14 % assez importante et 22 % peu ou pas importante.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Pour saisir les facteurs qui expliquent l'importance relative du sentiment d'exposition aux risques liés au changement climatique, il est tout aussi intéressant de prendre en considération les évènements « climatiques » que les enquêtés ont vécus par le passé. Pour rappel, 56 % des ultramarins et 42 % des métropolitains déclarent se sentir exposés à des risques liés au réchauffement de la planète. Par ailleurs, ces expositions supposées sont jugées importantes par 34 % des Français dans les DOM et par 22 % en métropole. Parmi les personnes qui affirment avoir été confrontées personnellement à une inondation, 81 % des ultramarins et 57 % des métropolitains répondent qu'ils se sentent exposés à des risques liés au changement climatique. Respectivement, cette exposition au risque est considérée importante par 63 % et 32 % de ces mêmes enquêtés. Dans une moindre mesure, l'expérience individuelle d'épisodes de vent violent accentue aussi le sentiment d'être exposé à des risques découlant du réchauffement de la planète. L'écart à la moyenne globale reste cependant assez faible dans ce cas de figure (+ 14 %). À titre de comparaison, les valeurs moyennes du sentiment d'exposition sont plus que doublées en matière de risque d'inondation (France entière), de risques industriels ou de risque sismique (en métropole) dès lors que les enquêtés ont déjà été confrontés personnellement à de tels risques.

## Quantifier l'inquiétude : entre déni du risque et angoisse face au futur

Entre indifférence et pessimisme, la façon dont chacun envisage la survenue d'une catastrophe et ses potentielles conséquences varie assez nettement. Afin de mieux appréhender cet aspect de la relation des Français aux risques environnementaux, l'enquête s'est employée à les interroger sur leurs craintes à l'égard de ce qui pourrait arriver à l'avenir. La question était : « Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ? La note 1 signifie que vous ne vous estimez pas du tout inquiet et 10 signifie que vous êtes très inquiet ».

La répartition territoriale des notes et les valeurs moyennes observées (figure 21) montrent que les enquêtés des départements d'outre-mer sont plus inquiets (5,0) que ceux de métropole (4,0). C'est tout particulièrement le cas des Guadeloupéens (5,6) et des Martiniquais (5,2). Moins exposés que ces derniers à des risques environnementaux, les enquêtés interrogés à Mayotte (4,1) redoutent bien moins les éventuelles conséquences d'une catastrophe. Alors que la Réunion est généralement considérée comme plus exposée aux risques environnementaux que la Guyane, cela ne se traduit pas dans les résultats puisque le niveau d'inquiétude de ces deux départements d'outre-mer est sensiblement identique.

Figure 21 : niveau d'inquiétude déclaré face aux conséquences possibles d'une catastrophe



Note : la valeur exprimée au niveau de la barre des 50 % correspond à la moyenne des notes attribuées. Pour la Guadeloupe, le niveau moyen d'inquiétude est ainsi de 5,6 sur 10, contre 4,01 pour la métropole.

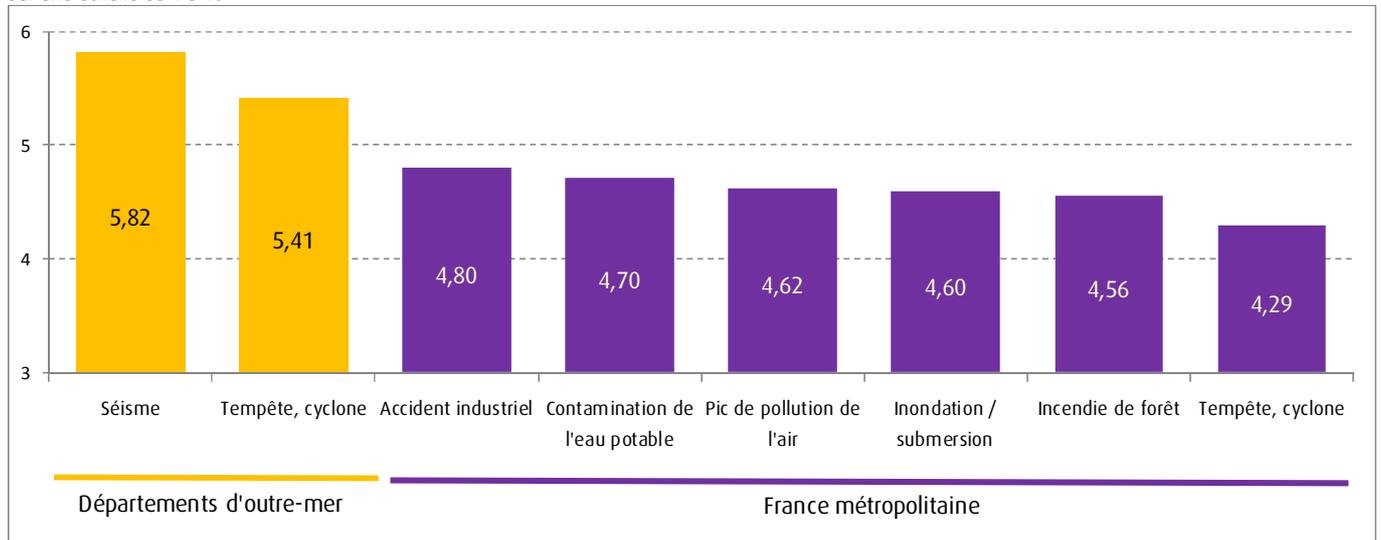
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

À l'échelle nationale (métropole et outre-mer), 55 % des répondants déclarent ne jamais avoir été confrontés *personnellement* à leur domicile à un risque environnemental. Le niveau d'inquiétude de cette part importante des enquêtés est en moyenne de 3,60. En se concentrant plus précisément sur le quart de la population qui affirme n'avoir jamais été confronté (ni directement, ni indirectement) à l'un des risques évoqués, le niveau baisse à 3,5.

De manière générale, le niveau d'inquiétude s'élève lorsque les personnes indiquent avoir déjà été personnellement confrontées à un risque (figure 22). En métropole, les enquêtés ayant déjà vécu une situation de crise environnementale se montrent toujours plus inquiets (entre 7 % et 20 % de plus selon les risques évoqués) que la moyenne. Dans les DOM, ce phénomène s'observe également : le niveau d'inquiétude est supérieur de 9 % à la moyenne chez les enquêtés qui ont déjà été confrontés personnellement à un risque cyclonique et de 17 % chez ceux qui ont vécu un épisode sismique. Le niveau d'inquiétude des enquêtés ultramarins déclarant avoir subi de graves dommages physiques ou matériels suite à un évènement cyclonique atteint le niveau record de 6,3.

Figure 22 : niveau d'inquiétude déclaré selon la nature des catastrophes vécues

Sur une échelle de 1 à 10



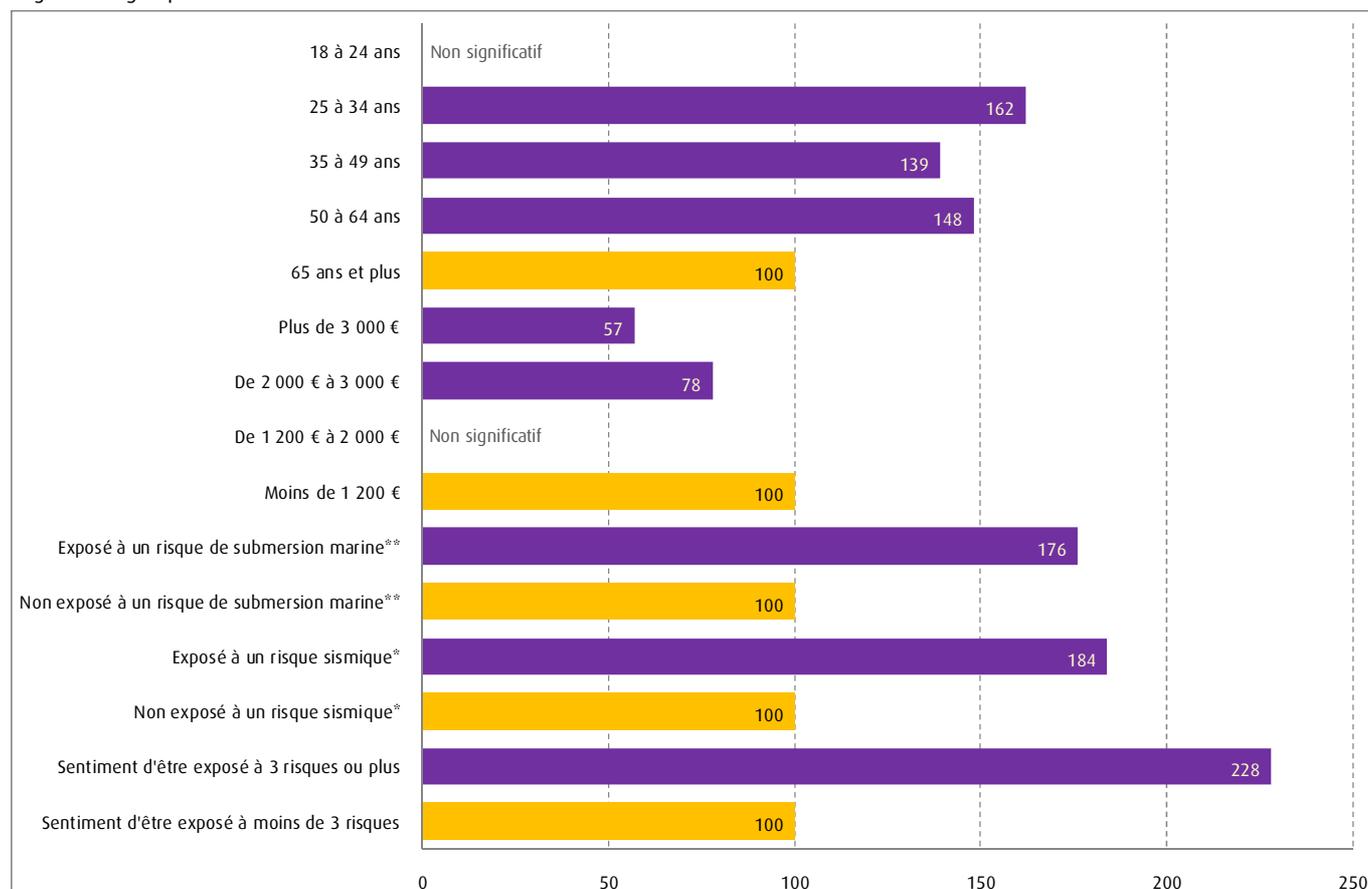
Note : les notes moyennes ne concernent que les risques pour lesquels l'effectif total des enquêtés déjà confrontés personnellement à ceux-ci (à son domicile ou ailleurs) est supérieur à 200 individus.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Pour tenter de mieux comprendre qui sont les Français les plus inquiets, l'analyse s'est portée sur les enquêtés qui ont le plus fréquemment donné une note comprise entre 6 et 10. Au regard des résultats (figure 23), le sentiment d'exposition aux risques, l'exposition à certains risques (séisme, submersion marine), l'âge et le revenu influent sur le niveau d'inquiétude. En effet, les enquêtés qui se disent exposés à trois risques ou plus, ceux effectivement exposés à un risque sismique ou à un risque de submersion marine, les 25-34 ans et les personnes disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1 200 € ont le plus de chances de se montrer fortement inquiets.

**Figure 23 : déterminants de l'inquiétude face aux conséquences éventuelles d'une catastrophe**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les enquêtés âgés de 25 ans à 34 ans ont 62 % de chances de plus que ceux âgés de 65 ans et plus de faire état d'un fort niveau d'inquiétude (réponses entre 6 et 10) face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique.

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte ; (\*\*) France métropolitaine.

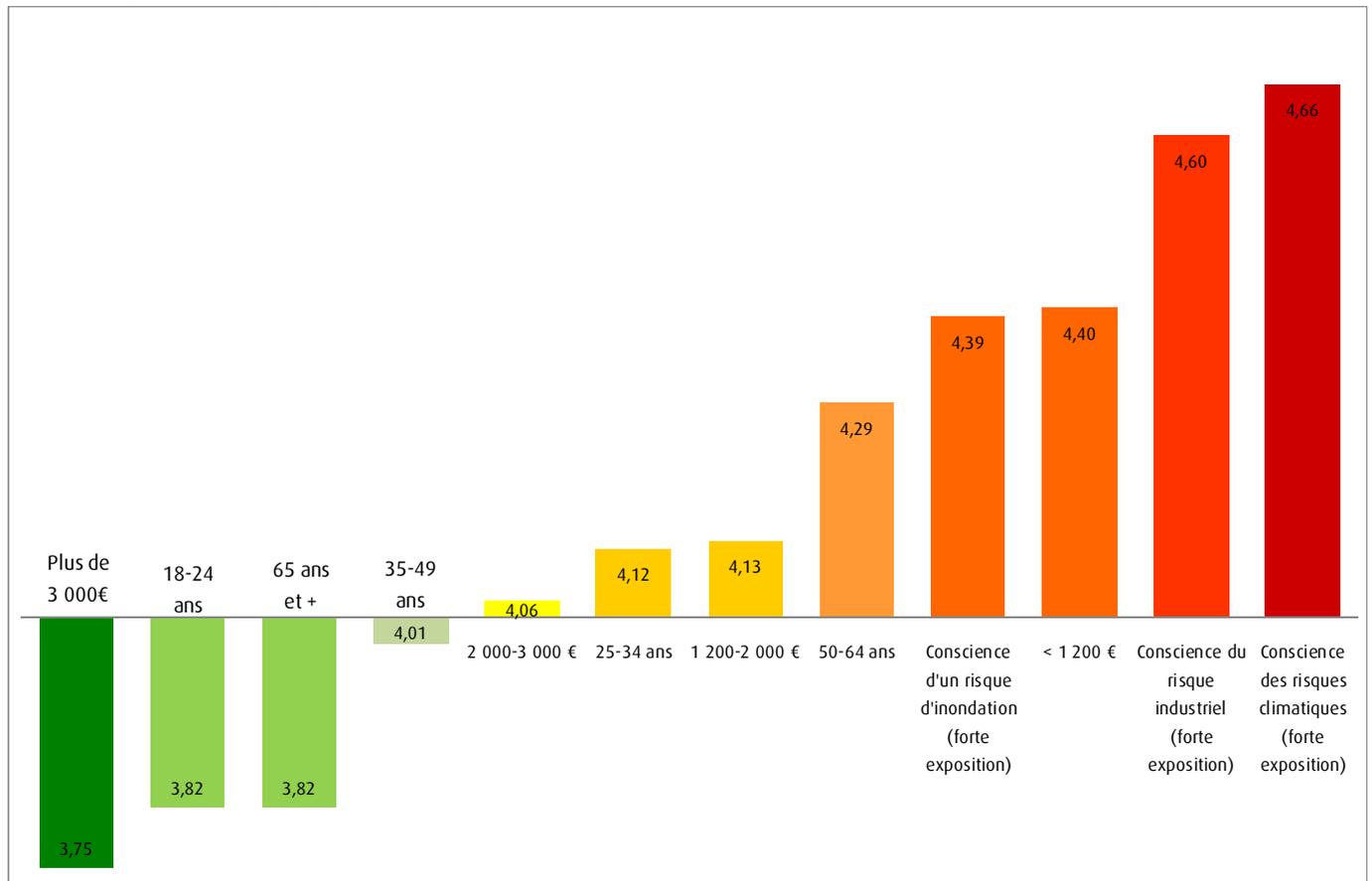
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En observant plus en détail les notes moyennes attribuées par les différentes catégories d'enquêtés, il devient possible de hiérarchiser les niveaux d'inquiétude (figure 24) en les mettant en perspective avec la moyenne nationale (métropole et DOM = 4,0). Ces résultats amènent à nuancer les tendances précédemment observées. En effet, il ne s'agit plus de mesurer la propension de certains à attribuer une note entre 6 et 10, mais de comparer leur niveau d'inquiétude à la moyenne nationale. Ainsi, alors que les 25-34 ans paraissent être la tranche d'âge la plus inquiète, le niveau moyen d'inquiétude est bien plus élevé chez les 50-64 ans. Par ailleurs, les enquêtés les plus jeunes sont tout aussi peu inquiets que les plus âgés.

Confirmant ce qui émergeait dans la régression logistique, les enquêtés disposant des plus faibles revenus s'imposent comme les plus inquiets : la note moyenne qu'ils attribuent est 17 % supérieure à celle des plus hauts revenus. Parmi les personnes qui font état d'un sentiment d'exposition à l'un des risques traités dans l'enquête, ceux qui résident effectivement dans les communes les plus exposées à un risque d'inondation (4,4), à un risque industriel (4,6) et à des risques climatiques (4,7) se distinguent particulièrement par un haut niveau d'inquiétude.

**Figure 24 : variabilité de l'inquiétude face aux conséquences éventuelles d'une catastrophe**

Écarts à la moyenne nationale (4,04)



Note de lecture : le niveau moyen d'inquiétude des enquêtés disposant de revenus mensuels supérieurs à 3 000 € se révèle inférieur (3,75) à la moyenne globale observée (4,04) en France.

Champ : France entière (métropole et départements d'outre-mer).

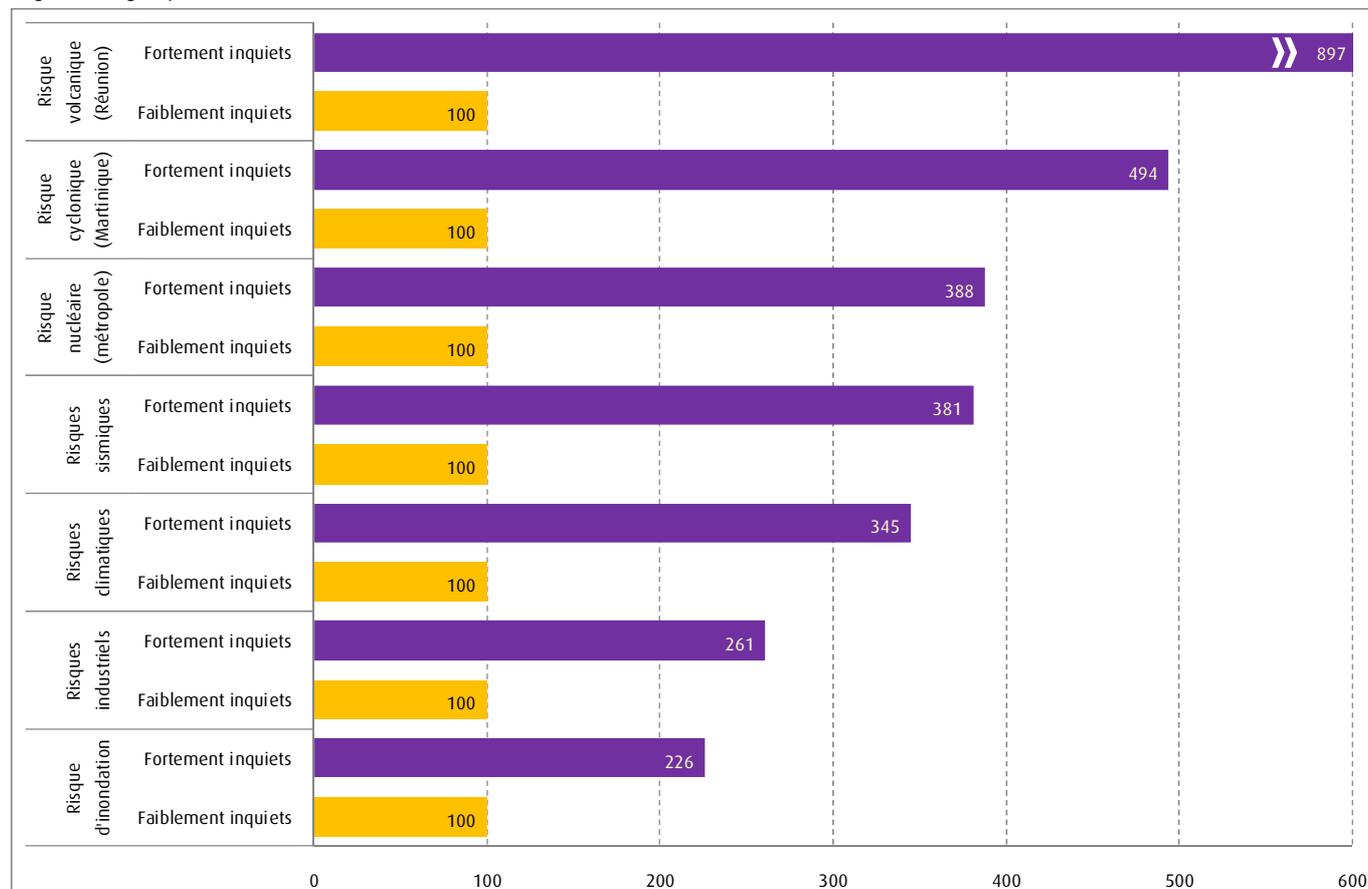
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Les enquêtés se déclarant fortement exposés à un risque environnemental ont d'autant plus tendance à se montrer très inquiets (*figure 25*). Selon le type de risque vis-à-vis duquel ils expriment un fort sentiment d'exposition, ce phénomène tend à s'amplifier. Fortement territorialisé, le ressenti à l'égard du risque volcanique (à La Réunion), du risque cyclonique (en Martinique) et du risque nucléaire (en métropole) suscite le plus fréquemment une forte inquiétude. À l'échelle nationale, les tremblements de terre et les risques liés au changement climatique déterminent également le haut degré d'inquiétude dont font état les enquêtés qui s'y sentent exposés de manière importante.

Si la liaison entre inquiétude et sentiment d'exposition se vérifie également concernant les risques industriels, ce constat mérite toutefois d'être nuancé. En effet, le niveau d'inquiétude des Français résidant dans une commune fortement exposée à des risques technologiques se révèle légèrement inférieur à la moyenne globale (3,97). Celui des enquêtés ayant le sentiment (à tort ou à raison) d'être confrontés à un risque industriel est en revanche assez élevé (4,67). Paradoxalement, cette valeur moyenne diminue légèrement (4,60) chez les personnes qui sont conscientes d'habiter dans une commune fortement exposée à ce type de risque.

Figure 25 : influence du niveau d'inquiétude sur la déclaration d'un fort sentiment d'exposition

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les enquêtés qui font état d'un fort niveau d'inquiétude (notes entre 6 et 10) ont 126 % de chances de plus que les autres de se sentir exposés à un important risque d'inondation.

Champ : France entière (métropole et DOM), sauf précisions dans le graphique.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Enfin, les enquêtés fortement inquiets déclarent moins fréquemment que les autres avoir jugé minimales les risques dont ils avaient connaissance lors de leur emménagement dans une commune exposée (*voir supra*). C'est tout particulièrement le cas concernant les risques industriels (- 69 % en métropole), le risque cyclonique (- 63 % à la Réunion) et, dans une moindre mesure, les risques liés au changement climatique (- 28 %).

## S'informer sur les risques : pluralité des sources et des choix individuels

Parallèlement aux dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics pour sensibiliser le public, d'autres acteurs contribuent d'une façon ou d'une autre à informer les citoyens sur les risques environnementaux auxquels ils sont ou se sentent exposés. En interrogeant les enquêtés en métropole sur les sources d'information dont ils disposent, l'enquête a mesuré l'influence de ces différents médiateurs (associations, proches, collègues, médias, internet) au regard de celle des opérateurs publics (État, collectivités locales).

### Quelles sources d'information sur les risques ?

Cette question n'a été posée qu'aux personnes résidant en France métropolitaine

→ L'intitulé précis de la question était :

*Quelle est votre principale source d'information concernant les risques naturels et technologiques ?*

→ Les modalités de réponse proposées étaient :

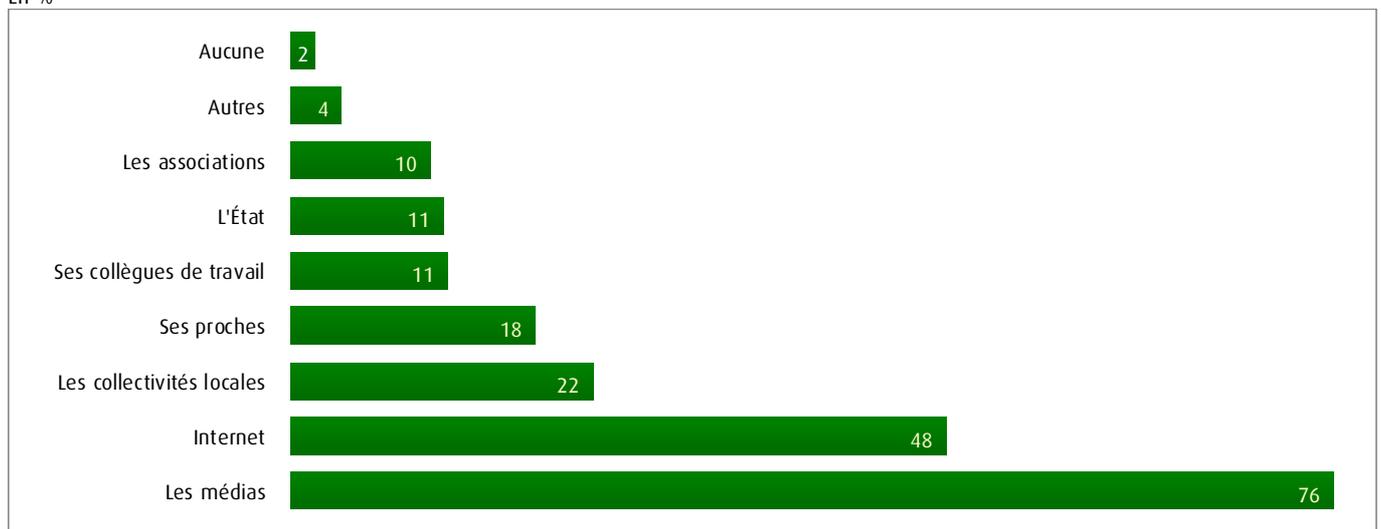
*L'État / les collectivités locales (mairie, département ou région) / les associations / les médias / internet / vos proches / vos collègues de travail / autres – plusieurs réponses étaient possibles.*

En matière de risques naturels et technologiques, les médias s'imposent comme la principale source d'information, pour plus de trois quarts des Français (*figure 26*). Cette réponse progresse significativement avec les niveaux de revenus et d'études : les enquêtés disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1 200 € sont 65 % à évoquer les médias comme vecteur d'information sur les risques, contre 76 % des personnes dont les revenus sont compris entre 1 200 € et 2 000 €, puis 80 % des métropolitains gagnant entre 2 000 € et 3 000 € par mois, et enfin 82 % des enquêtés les plus aisés (plus de 3 000 €).

Les personnes n'ayant aucun diplôme sont 63 % à citer les médias. Celles ayant un niveau d'études inférieur au Bac sont 73 % à donner cette réponse, soit sept points de moins que les enquêtés déclarant avoir un niveau d'études équivalent au Bac ou supérieur. Par ailleurs, les femmes ont plus tendance à évoquer les médias (78 %) que les hommes (74 %).

**Figure 26 : principales sources d'information concernant les risques naturels et technologiques**

En %



*Note de lecture : 76 % des Français résidant en métropole citent les médias comme étant l'une de leurs principales sources d'information concernant les risques naturels et technologiques.*

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Si un peu moins d'un enquêté sur deux cite internet, un effet générationnel apparaît : le web contribue à l'information sur les risques de deux tiers des 18-24 ans, mais seulement d'un quart des personnes âgées de 65 ans et plus. De manière générale, les métropolitains évoquent de moins en moins internet quand leur âge avance : les taux de réponse passent ainsi de 60 % pour les 25-34 ans, à 53 % pour les 35-49 ans et à 46 % pour les 50-64 ans.

La taille du foyer influe de la même manière sur l'usage d'internet pour s'informer sur les risques. Le recours à cette source de renseignements progresse au fur et à mesure que le nombre de membres du ménage est important. Globalement, 56 % des foyers de trois personnes ou plus citent internet contre 42 % des ménages de deux personnes et 38 % des enquêtés vivant seuls. Des surreprésentations notables s'observent par ailleurs chez les hommes et les locataires (52 %).

Comme dans le cas des médias, un clivage net s'observe entre la catégorie des faibles revenus (moins de 1 200 € par mois) et celle des revenus plus conséquents (3 000 € et plus par mois) : les premiers sont 40 % à évoquer internet, tandis que les seconds sont 52 %. Le niveau de revenus est également discriminant. Les titulaires d'un certificat d'études primaires sont 20 % à utiliser internet pour s'informer sur les risques contre 57 % des enquêtés ayant un niveau d'études supérieur au Bac.

À l'échelle locale, les pouvoirs publics s'imposent le plus comme une source d'information en matière de risques environnementaux. Alors que les collectivités locales sont citées par 22 % des métropolitains, l'État est deux fois moins identifié par les enquêtés comme une source d'information sur les risques.

De manière générale, les cadres et professions intellectuelles supérieures évoquent plus fréquemment que d'autres catégories socioprofessionnelles l'information publique sur les risques, qu'elle soit locale (25 %) ou nationale (16 %). En revanche, seuls 15 % des ouvriers déclarent que les collectivités locales sont une de leur source d'information sur les risques. De même, les retraités ne sont que 8 % à répondre qu'ils s'informent à ce sujet grâce à l'État. Par ailleurs, les femmes (25 %) et les enquêtés vivant en maison individuelle (24 %) valorisent davantage que les hommes et les personnes résidant en immeuble collectif (19 %) l'information sur les risques émanant des collectivités locales.

Pour leur part, les enquêtés jugeant que « c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir » pour prévenir les situations de risque ont une plus forte probabilité de citer l'État (+ 40 %) ou les collectivités locales (+ 25 %) que ceux qui considèrent que « c'est à chacun d'agir » pour s'en protéger (*voir infra*). Ces derniers ont en revanche davantage tendance à évoquer les échanges personnels avec des proches ou des collègues.

Amicaux ou familiaux, les réseaux de proches constituent une source d'information sur les risques pour 18 % des métropolitains interrogés. C'est tout particulièrement le cas chez les plus jeunes (réponse donnée par 23 % des 18-34 ans), chez les femmes (20 % contre 15 % du côté masculin) et dans le sud de la France. Cité par 11 % des enquêtés, le rôle des collègues de travail dans l'information des citoyens au sujet des risques naturels et technologiques apparaît plus manifeste dans les catégories de population les plus aisées (14 % des personnes disposant de revenus mensuels supérieurs à 2 000 €).

Même si elles sont moins fréquemment citées par les enquêtés que les autres sources, les associations sont pourtant un vecteur non négligeable d'information sur les risques (10 %). Les personnes âgées entre 35 et 64 ans ont davantage tendance à opter pour cette réponse (12 %) que les populations plus jeunes (7 %) ou plus âgées (9 %). De même, 14 % des métropolitains ayant un niveau d'études égal ou supérieur à Bac + 3 déclarent s'informer sur les risques grâce au monde associatif, contre 8 % des enquêtés dont le niveau d'études est inférieur au Bac. Sur ce point, l'analyse détaillée des résultats fait émerger le cas singulier des enquêtés les plus inquiets à l'égard des conséquences possibles d'une catastrophe : ils ont en effet deux fois plus de chances de citer les associations que les autres. Plus généralement, cette population inquiète se distingue par les réponses qu'elle donne à la question des sources d'information sur les risques : ces enquêtés répondent plus fréquemment que ceux dont l'inquiétude est moindre qu'ils s'informent grâce à leurs proches (56 % de chances de plus de répondre ainsi), leurs collègues (+ 38 %), l'État (+ 26 %), les collectivités locales (+ 22 %). À l'inverse, ils ont une moins forte probabilité d'évoquer les médias (- 24 %) que le reste de la population enquêtée.

Enfin, une fois encore, le niveau d'études constitue un facteur discriminant dans l'accès à l'information sur les risques environnementaux. En effet, ce sont essentiellement les enquêtés n'ayant aucun diplôme qui ne choisissent aucune de ces réponses (6 %). Les enquêtés ayant un niveau d'études inférieur au Bac (2 %) répondent deux fois moins souvent que ceux qui ont un niveau d'études supérieur (1 %) qu'ils ne disposent d'aucune source d'information en matière de risques naturels et technologiques.



## La prévention des risques en question(s)

La mise en œuvre de politiques de prévention des risques vise à assurer une meilleure protection des citoyens, notamment ceux qui sont les plus exposés. L'ensemble des dispositifs initiés dans ce cadre a pour ambition d'améliorer l'information des Français au sujet des risques, d'anticiper la survenue des catastrophes et d'indiquer aux ménages exposés les moyens de se prémunir face aux risques afin de limiter leurs conséquences. Plusieurs questions se posent à ce sujet : est-ce d'abord aux pouvoirs publics ou aux citoyens d'agir ? Les réglementations existantes sont-elles considérées comme efficaces ? Les dispositifs de prévention sont-ils connus du grand public ? Les citoyens ont-ils confiance dans les mesures initiées ? Ont-ils connaissance, et le cas échéant, mettent-ils en œuvre les préconisations qui leur sont adressées afin qu'ils se prémunissent face aux risques ?

### Anticiper la survenue du risque : actions individuelles ou attentes à l'égard de l'action publique

Au-delà de l'identification des risques, la question se pose de savoir comment s'en prémunir et à qui incombe principalement d'agir en ce sens. Deux logiques d'action correspondant à deux types d'acteurs se font face : dans le premier cas, il s'agit de protéger directement ses biens et son entourage de ce qui pourrait subvenir, ce qui implique pour les citoyens d'agir à un niveau individuel ; dans le second cas, tout un ensemble de mesures de prévention a vocation à être pris afin d'éviter les conséquences d'une catastrophe, et cela relève avant tout des pouvoirs publics. S'il va de soi que ces deux options ne sont aucunement exclusives ni inconciliables, l'enquête a toutefois cherché à comprendre dans quelle proportion les Français se positionnent dans un sens ou dans l'autre.

#### Qui doit agir en priorité pour limiter les risques ?

→ L'intitulé précis de la question était :

*Pensez-vous que c'est plutôt à chacun d'agir pour se protéger face à ces risques ou que c'est plutôt aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts ?*

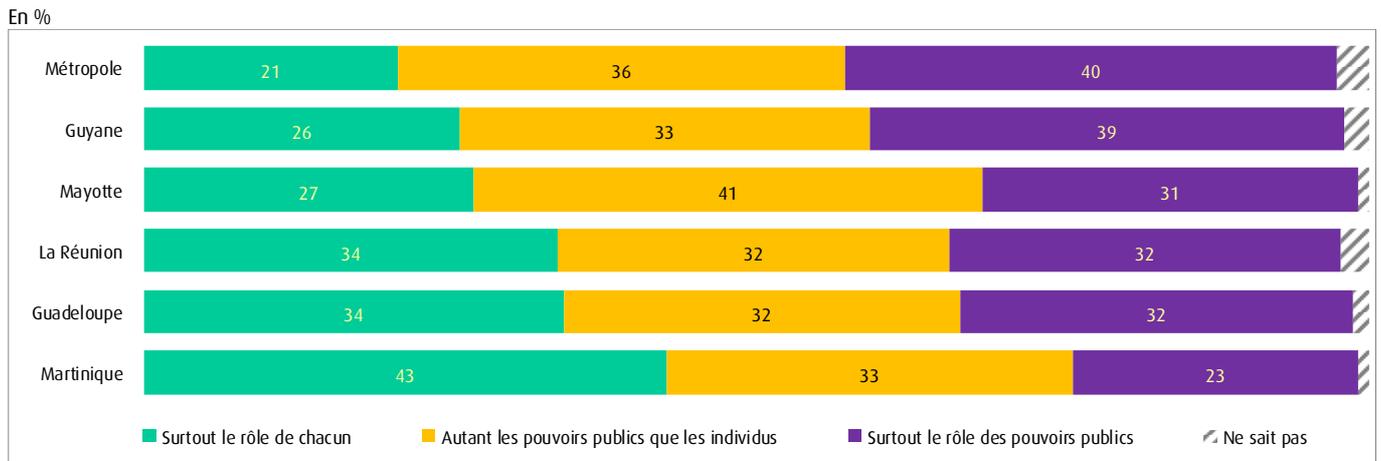
→ Les modalités de réponse proposées étaient :

*c'est surtout le rôle de chacun / c'est surtout le rôle des pouvoirs publics*

Une réponse spontanée a été prise en compte, mais n'était pas proposée : *c'est autant le rôle des pouvoirs publics que de chaque individu.*

Entre la métropole et les DOM, les résultats s'avèrent nettement différents (*figure 27*). Considérant que c'est surtout aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts (40 %), les métropolitains se distinguent tout particulièrement des Martiniquais qui jugent majoritairement que c'est à chacun d'agir pour se protéger des risques (43 %). DOM le moins exposé à des risques environnementaux, la Guyane est le territoire où les réponses données à cette question se rapprochent le plus des valeurs métropolitaines. Dans cette perspective, la responsabilité des pouvoirs publics prime sur l'action individuelle. Inversement, les départements ultramarins où sont survenues de nombreuses catastrophes naturelles se caractérisent par une faible propension à attendre une action des pouvoirs publics en matière de prévention. Pour une part importante de ces enquêtés, c'est plutôt en agissant à son niveau qu'il est possible de se prémunir des risques existants.

Figure 27 : rôle des pouvoirs publics et des citoyens en matière de prévention des risques



Note de lecture : 21 % des métropolitains et 43 % des Martiniquais considèrent que c'est plutôt à chacun d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts découlant de la survenue d'une catastrophe naturelle ou technologique.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

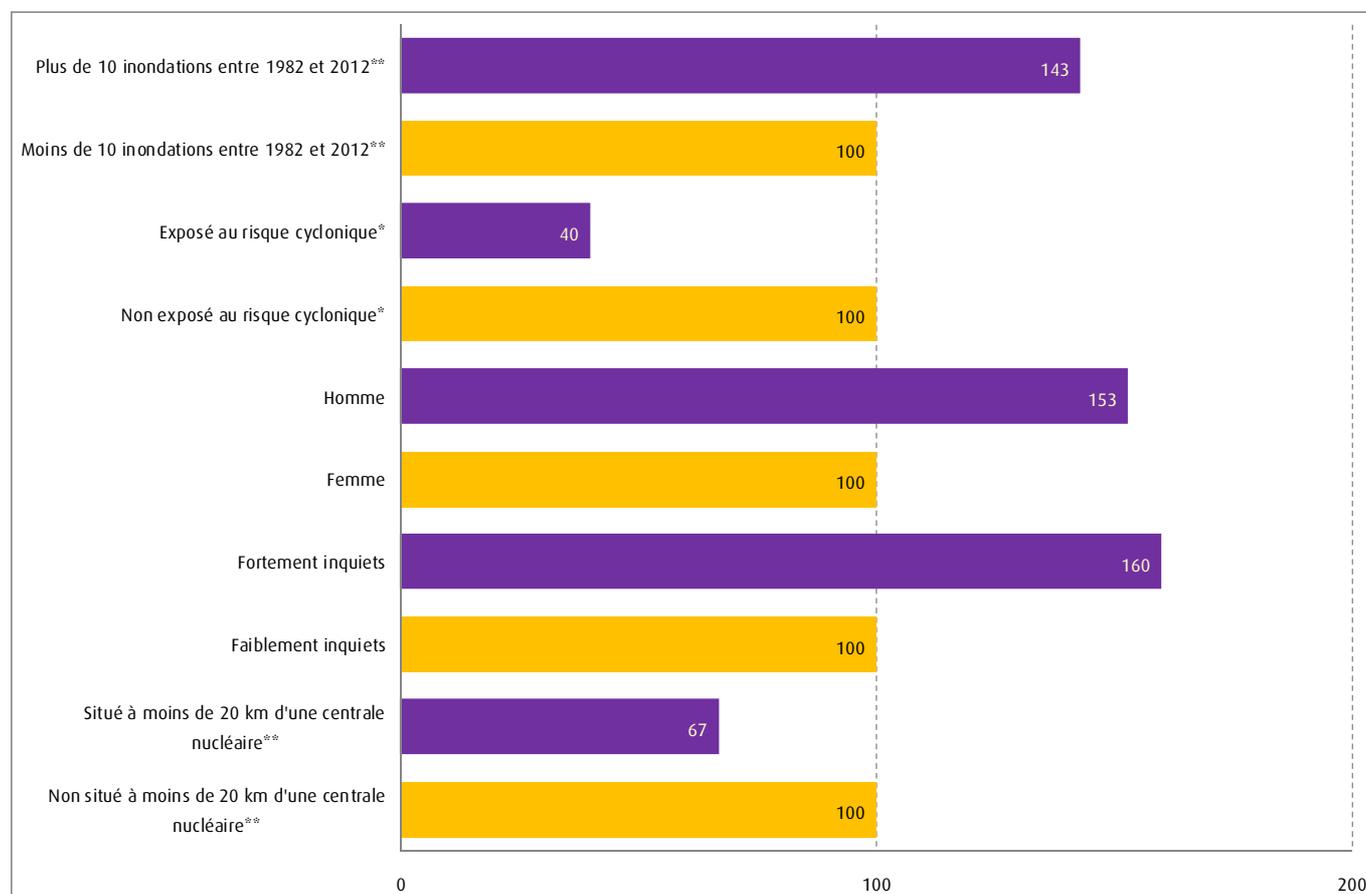
En analysant en détail comment les personnes interrogées ont répondu à cette question, il devient possible de mieux cerner le profil des enquêtés selon qu'ils imputent aux pouvoirs publics ou aux individus la responsabilité d'agir en priorité pour limiter les risques.

Quand leur niveau de diplôme ou de revenus s'élève, les Français répondent bien moins souvent que c'est à chacun d'agir pour se protéger des risques. Comparativement à la moyenne générale (21 %), les enquêtés qui ont un niveau d'études équivalent ou inférieur au Bac choisissent davantage cette réponse (entre 2 et 6 points de plus) que ceux qui ont fait au moins trois ans d'études après le Bac (entre 6 et 9 points de moins). De même, les plus bas revenus (moins de 1 200 € mensuels) sont 28 % à penser que l'anticipation du risque relève d'abord de la responsabilité individuelle alors que les catégories les plus aisées (plus de 3 000 €) ne sont que 17 % à déclarer cela.

Par ailleurs, trois autres catégories de population s'illustrent de manière significative du fait de leur réponse à cette question. D'une part, les enquêtés les plus jeunes (18-24 ans) sont 28 % à considérer que c'est à chacun de se protéger face aux risques. D'autre part, les personnes interrogées dans les régions méditerranéennes (Paca et Languedoc-Roussillon) ne sont inversement que 16 % à adhérer à cette idée. Enfin, les hommes ont 53 % de chances de plus que les femmes de juger que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir (figure 28). Du côté masculin, les enquêtés sont en effet 43 % à attendre une action publique de prévention des risques, contre 37 % du côté féminin.

Figure 28 : intensité des attentes à l'égard de l'action des pouvoirs publics

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les hommes ont 53 % de chances de plus que les femmes de répondre que c'est plutôt aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts d'une catastrophe.

Note : la comptabilisation des inondations (+/- 10) se réfère aux arrêtés de catastrophe naturelle de type « inondation intérieure » (voir supra).

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte ; (\*\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

L'exposition des enquêtés à certains risques détermine également leur positionnement à ce sujet. Ainsi, les personnes exposées à un risque cyclonique (dans les Antilles françaises et à la Réunion) ou résidant à moins de 20 kilomètres d'une centrale nucléaire (en métropole) ont plus de chances de répondre (- 60 % et - 33 %) que c'est plutôt aux pouvoirs publics d'agir. Régulièrement confrontés à des épisodes de vent violent, les Martiniquais, les Guadeloupéens et les Réunionnais privilégient l'action individuelle (36 %) plutôt que à l'action publique (30 %) en matière de prévention du risque cyclonique. En métropole, il n'en va pas de même pour les enquêtés qui résident dans des communes où plus de dix arrêtés de catastrophe naturelle ont été pris au cours des trois dernières décennies suite à des inondations. En effet, ceux-ci comptent davantage sur les pouvoirs publics (42 %) que sur les citoyens eux-mêmes (16 %).

Le niveau d'inquiétude (voir supra) influe aussi sur les réponses données à cette question. En effet, les Français fortement inquiets ont 60 % de chances de plus que les faiblement inquiets à attendre des pouvoirs publics qu'ils mettent en œuvre les moyens nécessaires pour contenir les conséquences d'éventuelles catastrophes à venir. Seuls 17 % d'entre eux considèrent que c'est d'abord aux citoyens qu'il incombe de se prémunir face aux risques.

Les personnes jugeant que c'est aux pouvoirs publics d'agir sont par ailleurs surreprésentées parmi les enquêtés se déclarant exposés à des risques technologiques : elles ont en effet 53 % de chances de plus de se sentir également exposées à des risques industriels, et 57 % à des risques nucléaires (en métropole).

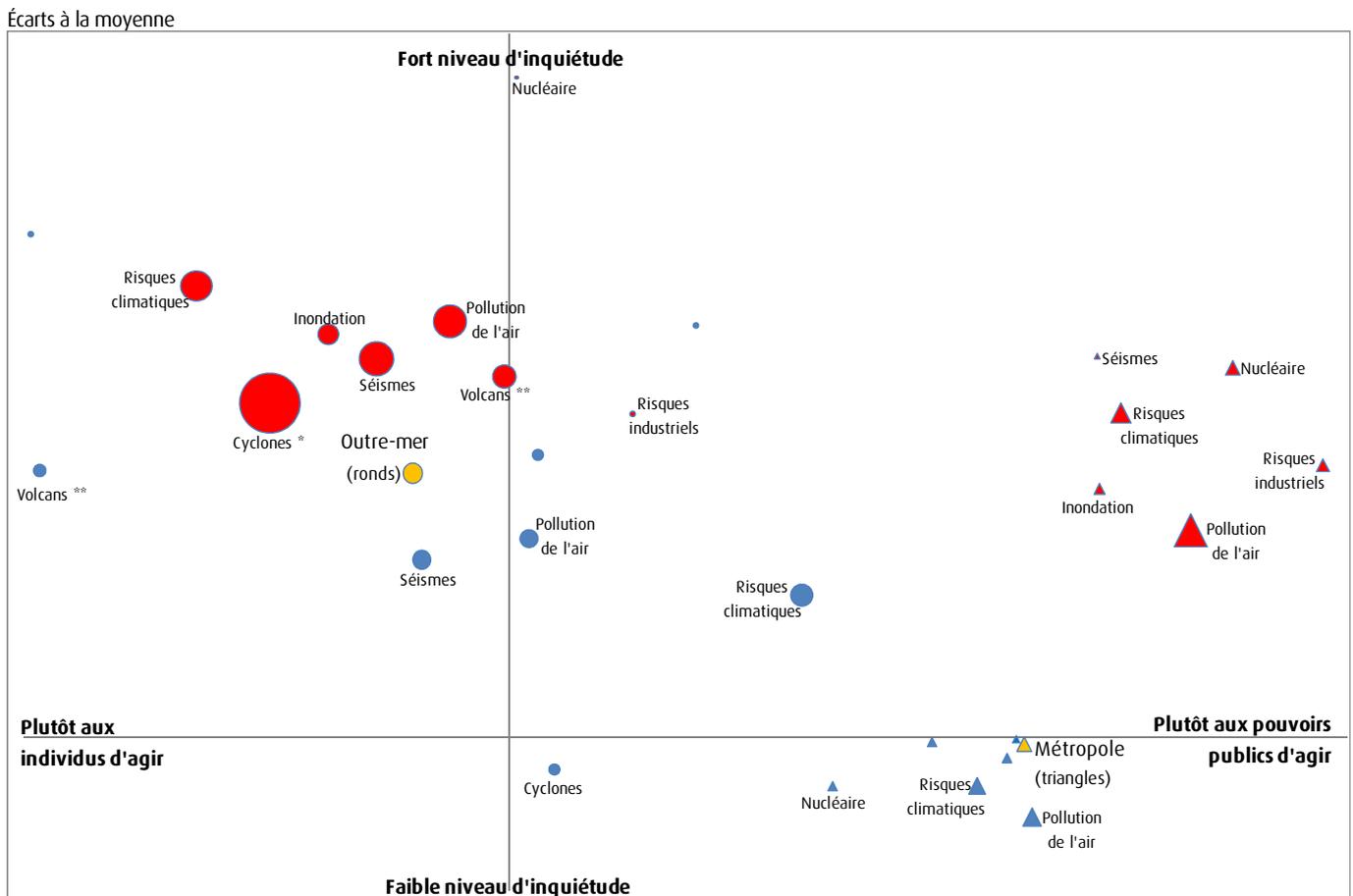
Partant de ces constats, il est intéressant de situer comment différentes catégories d'enquêtés répondent à cette question, au regard du risque auquel elles se sentent exposées, de l'importance relative qu'elles attribuent à ce risque, de leur niveau d'inquiétude et du type de

territoire (métropole ou DOM) dans lequel elles résident (figure 29). De manière générale, la représentation graphique présentée fait apparaître une distinction entre les DOM et la métropole, entre les risques ressentis comme importants et ceux pour lesquels le sentiment d'exposition est moins fort, entre les risques qui suscitent de l'inquiétude et ceux qui en suscitent moins, entre les risques vis-à-vis desquels l'action des pouvoirs publics est très attendue et ceux face auxquels chacun devrait pouvoir se prémunir.

Indépendamment des risques auxquels ils se sentent exposés, les enquêtés ultramarins considèrent davantage que c'est aux individus agir en priorité pour se prémunir des risques. Ce phénomène s'amplifie quand ils ont le sentiment d'être exposés de manière importante aux risques évoqués dans l'enquête. Au contraire, les risques ressentis comme les moins importants en métropole sont ceux pour lesquels l'attente à l'égard des pouvoirs publics est la moins forte.

À l'exception des risques industriels dans les DOM, le niveau d'inquiétude s'accroît systématiquement quand le sentiment d'exposition à un risque est jugé important. En métropole comme en outre-mer, l'implication des pouvoirs publics est fortement attendue concernant les risques technologiques. En revanche, les citoyens paraissent davantage disposés à agir par eux-mêmes face aux risques naturels.

**Figure 29 : répartition du sentiment d'exposition**



(\*) La question des risques cycloniques n'a été posée qu'auprès des enquêtés résidant à la Réunion, en Martinique, en Guadeloupe et à Mayotte.

(\*\*) La question des risques volcaniques n'a été posée qu'auprès des enquêtés résidant à la Réunion, en Martinique et en Guadeloupe.

Note : l'axe des ordonnées coupe celui des abscisses en son niveau zéro (0) : plus les points sont situés à droite de l'axe et plus importante est la part des enquêtés qui ont déclaré que c'était d'abord aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts liés aux risques environnementaux. Inversement, plus les points sont situés à gauche de l'axe et plus importante est la part des enquêtés qui ont déclaré que c'était d'abord aux individus eux-mêmes de se protéger face aux risques environnementaux.

L'axe des abscisses coupe celui des ordonnées au niveau de la valeur moyenne (4,04) du niveau d'inquiétude déclaré à l'échelle nationale (pondération France entière = France + DOM). Plus les points sont situés au-dessus de l'axe et plus important est le niveau d'inquiétude indiqué par les enquêtés. Inversement, plus les points sont situés en dessous de l'axe et plus faible est le niveau d'inquiétude indiqué par les enquêtés.

Dans la représentation graphique, la surface variable des points (triangles et ronds) dépend de la part relative des réponses par territoire. Le rond (outre-mer) rouge (important) « séisme » a une taille proportionnelle au pourcentage des enquêtés ultramarins ayant déclaré qu'ils considéraient leur exposition au risque sismique comme importante.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Opinions sur l'efficacité du cadre réglementaire de prévention des risques

Afin de mieux comprendre comment les Français perçoivent l'action publique en matière de prévention des risques, une question d'opinion leur a été posée. Portant sur l'efficacité des lois et réglementations visant à protéger les biens et les personnes face à différents risques environnementaux, elle a permis d'observer la façon dont les enquêtés jugent les efforts qui sont entrepris pour limiter les potentielles conséquences liées aux risques étudiés. De manière générale, les personnes interrogées à ce sujet se montrent relativement critiques : tous risques confondus, près de 14 000 opinions ont été formulées suite à cette question. Dans 4 % des cas, aucune réponse n'a été donnée. Pour le reste, 30 % des enquêtés estiment que les lois et réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes face aux risques environnementaux, tandis que 66 % ne le pensent pas. Des disparités s'observent cependant.

### La réglementation existante protège-t-elle efficacement les biens et personnes contre les risques ?

→ L'intitulé précis de la question était :

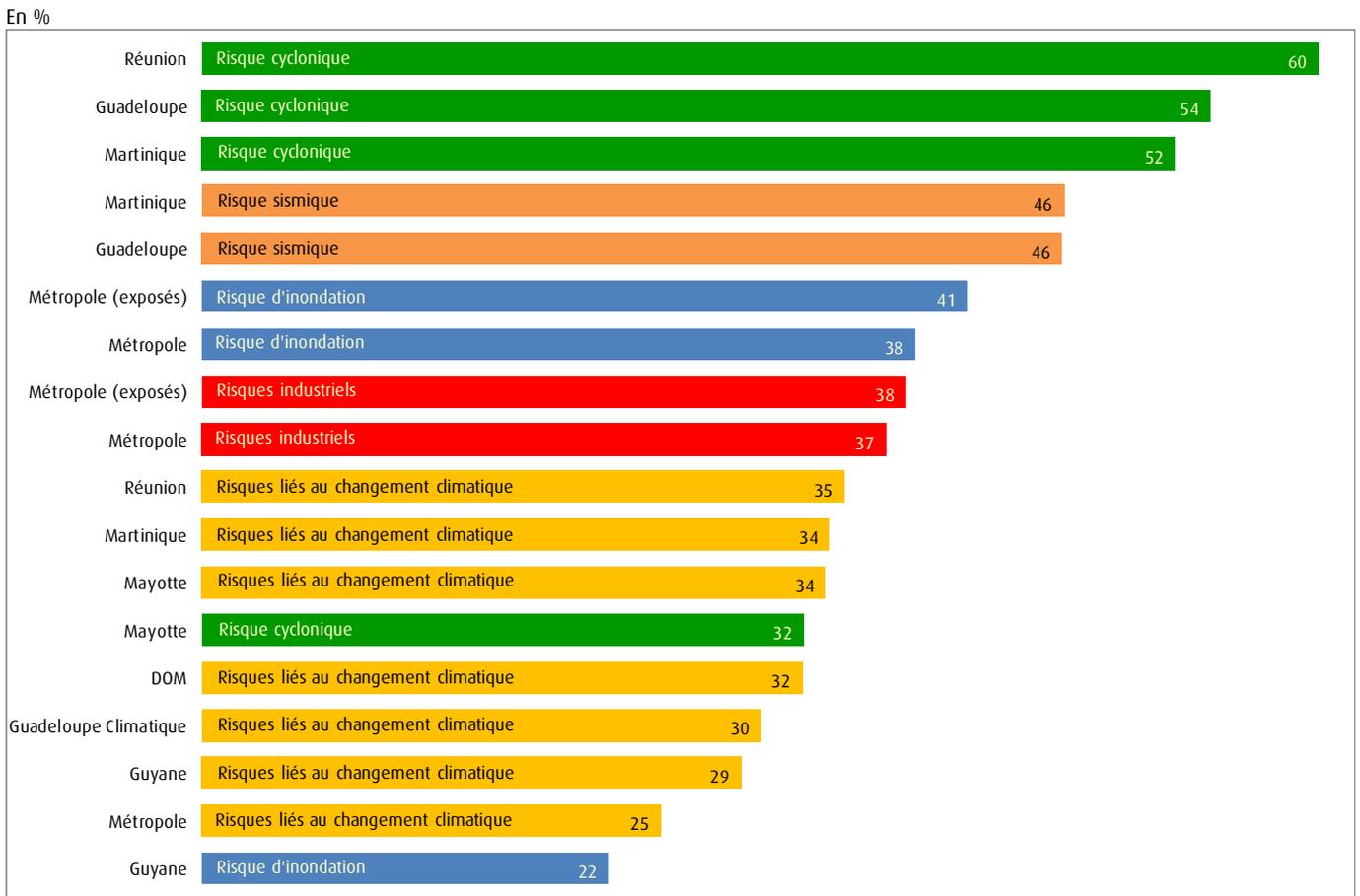
*À votre avis, les lois et réglementations existantes protègent-elles efficacement les biens et les personnes contre... ?*

- *les risques liés au changement climatique ;*
- *les risques d'inondation* [question exclusivement posée en métropole et en Guyane] ;
- *les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses* [question exclusivement posée en métropole] ;
- *les cyclones, ouragans et tempêtes* [question exclusivement posée en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte] ;
- *les séismes* [question exclusivement posée en Martinique et en Guadeloupe].

→ Les modalités de réponse proposées pour chacun des risques étaient :

*très efficacement / plutôt efficacement / plutôt pas efficacement / pas du tout efficacement*

En ordonnant les résultats en fonction de l'efficacité estimée des réglementations, de l'ancrage territorial des enquêtés et du type de risque concerné, il apparaît que c'est ce dernier aspect qui détermine le plus significativement le jugement (*figure 30*). À l'exception de Mayotte, la majorité des personnes interrogées au sujet du cadre réglementaire propre au risque cyclonique le considère efficace. Dans une moindre mesure, les avis sont également assez positifs concernant le risque sismique. En métropole, les opinions favorables sont plus fréquentes chez les personnes effectivement exposées à un risque d'inondation (41 %) ou à des risques industriels (38 %). En revanche, l'efficacité des réglementations relatives au changement climatique convainc assez peu les Français. C'est tout particulièrement le cas en métropole où seule une personne interrogée sur quatre exprime un avis positif sur ce sujet. La valeur minimale observée ne concerne toutefois pas les risques liés au changement climatique mais la législation en matière d'inondation : 22 % seulement des Guyanais la considèrent comme efficace.

**Figure 30 : efficacité des réglementations visant à protéger les biens et les personnes face aux risques**

Note de lecture : en métropole, 37 % des personnes interrogées jugent que les lois et réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes contre les risques industriels majeurs liés à la présence d'installations dangereuses. 38 % des métropolitains effectivement exposés à des risques technologiques répondent de la même manière.

Note : le graphique agrège les réponses « très efficacement » et « plutôt efficacement ».

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Après analyse des réponses données, un certain nombre de déterminants émergent. Indépendamment du type de risque, les enquêtés les plus jeunes et ceux qui se disent faiblement inquiets ont davantage tendance à juger positivement la réglementation existante sur les risques (figure 31).

De même, les Français se déclarant exposés à moins de trois risques environnementaux valorisent plus fréquemment l'efficacité de ces lois et règlements, notamment en métropole en ce qui concerne les risques industriels (39 %) et dans une moindre mesure, les risques liés au changement climatique (28 %). En comparaison, les métropolitains se sentant exposés à trois risques environnementaux ou plus ne sont que 33 % et 20 % à répondre positivement en lien avec ces risques.

33 % des Français vivant en immeuble collectif considèrent favorablement l'efficacité du cadre réglementaire visant à protéger les personnes et les biens face aux risques, soit cinq points de plus que ceux qui habitent en maison individuelle.

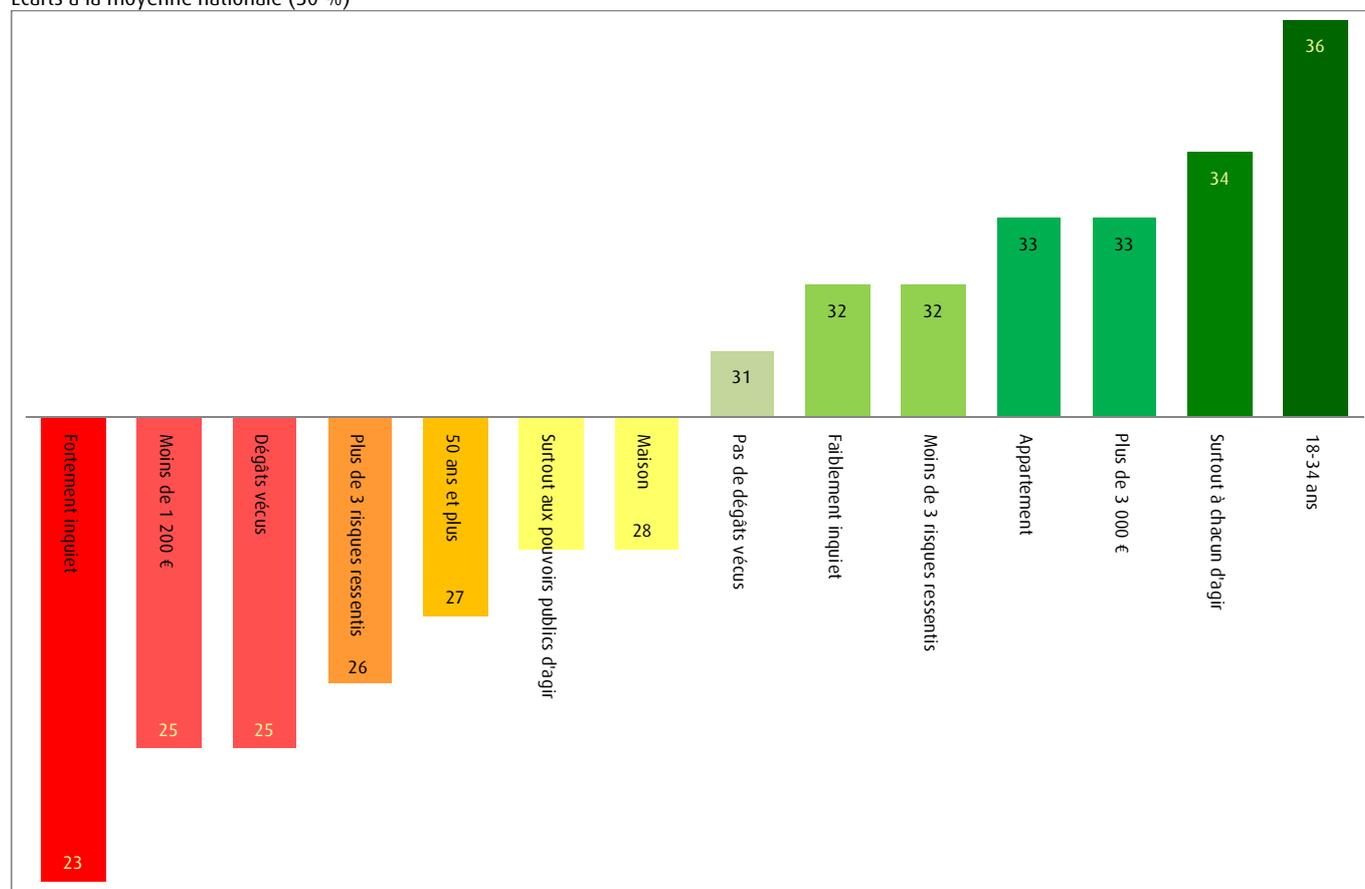
Un écart de perception de cette efficacité s'observe aussi entre les plus bas et les plus hauts revenus. Ce phénomène est particulièrement notable en métropole concernant le risque d'inondation. Il se traduit par une augmentation conjuguée des revenus et des opinions positives : les métropolitains disposant d'un revenu de moins de 1 200 € par mois sont 31 % à penser que la réglementation relative aux inondations est efficace, contre 40 % chez les enquêtés gagnant de 1 200 € à 2 000 €, 41 % pour les revenus compris entre 2 000 € et 3 000 € et 43 % pour ceux supérieurs à 3 000 €.

À l'instar des personnes qui ont déjà subi des dommages matériels suite à une catastrophe passée, les Français estimant que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir pour éviter les conséquences d'une catastrophe future expriment moins fréquemment un jugement favorable quant à l'efficacité de la réglementation sur les risques.

Figure 31 : déterminants des opinions positives à l'égard de la réglementation en matière de risques

En %

Écarts à la moyenne nationale (30 %)



Note de lecture : 30 % des Français jugent que les lois et réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes contre les risques. Les personnes âgées de 18 à 34 ans sont 36 % à penser cela, contre 27 % chez les enquêtés de 50 ans et plus.

Note : l'efficacité globale de la réglementation correspond ici à l'agrégation des réponses « très efficacement » et « plutôt efficacement », indépendamment des types de risque traités dans la question.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

À l'échelle métropolitaine, les plus diplômés sont davantage enclins à juger la réglementation efficace en matière de risques industriels et d'inondation. En revanche, ils semblent plus perplexes à l'égard de l'efficacité des réglementations visant à protéger la société des risques induits par le changement climatique. Ainsi, 68 % des métropolitains ayant effectué des études supérieures (niveau Bac + 2 et supérieur) pensent que la réglementation existante en matière de prévention des risques liés au changement climatique est inefficace, soit 13 points de plus que les enquêtés peu ou pas diplômés (certificat d'études primaires ou aucun diplôme).

Concernant les risques naturels (inondation, changement climatique), les personnes vivant seules en métropole ont une moindre propension que les ménages dont la taille est la plus importante à décrire comme efficace ces réglementations. Par ailleurs, les lois et règlements visant à protéger les biens et les personnes de ces risques se révèlent plutôt mieux perçus par les personnes qui y sont effectivement exposées. En effet, les ultramarins exposés à un risque cyclonique et les métropolitains exposés à un fort risque d'inondation ont respectivement 78 % et 29 % de chances de plus que les autres de considérer favorablement les réglementations qui les concernent directement.

Le cadre réglementaire des risques industriels suscite des avis divergents selon le sexe et le lieu où habitent les enquêtés en métropole. Les hommes sont 41 % à le juger efficace, contre 33 % chez les femmes. Par ailleurs, les personnes interrogées dans l'agglomération parisienne ont une opinion relativement positive (40 %) de cette efficacité. Ce n'est pas le cas dans les agglomérations de taille moyenne (entre 20 000 et 100 000 habitants) où moins d'un tiers des enquêtés perçoit favorablement la réglementation en matière de risques industriels. Comme cela a déjà été évoqué précédemment, le sud-ouest de la France entretient une relation singulière avec les risques industriels. Cela explique très probablement pourquoi les avis les plus critiques sont les plus nombreux (63 %) en Midi-Pyrénées.

## Connaissance des dispositifs de prévention des risques

Depuis de nombreuses années, des dispositifs de prévention des risques ont été initiés par les pouvoirs publics dans les territoires exposés à des aléas technologiques ou naturels. La question se pose de savoir si les Français, et notamment les plus concernés, ont connaissance de ces politiques publiques.

### Connaissez-vous les dispositifs de prévention des risques ?

→ L'intitulé précis de la question était :

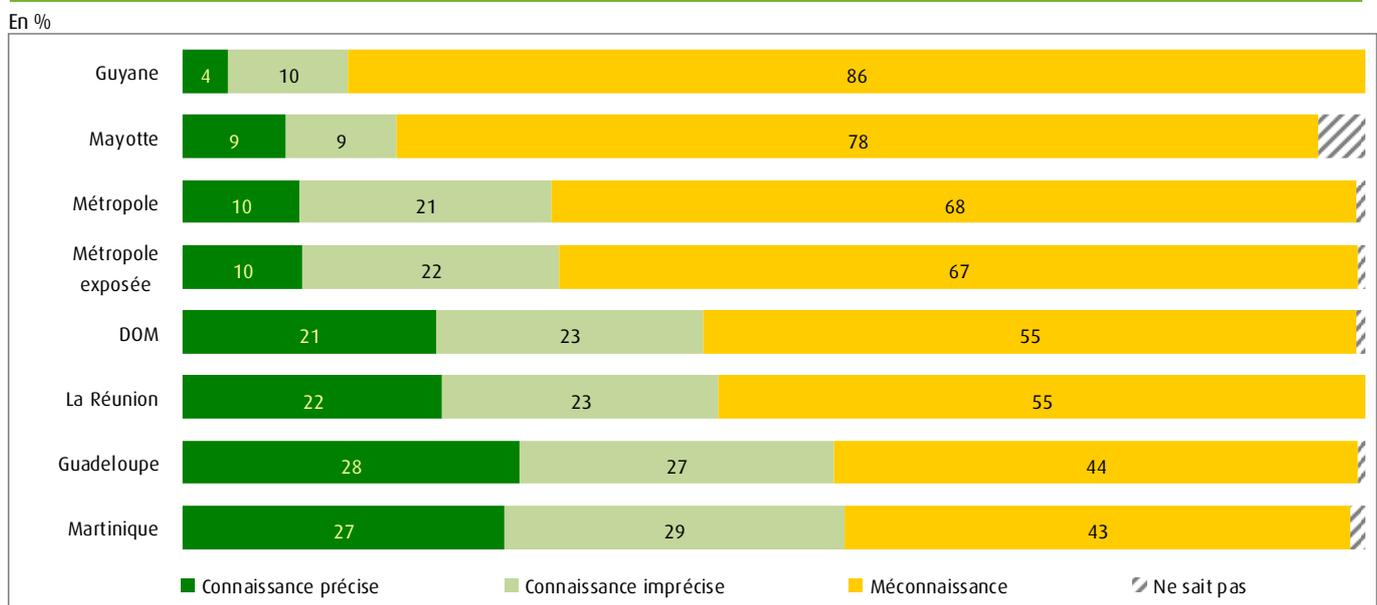
*Avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez vous ?*

→ Les modalités de réponse proposées étaient :

*oui, et vous savez précisément ce dont il s'agit / oui, mais vous ne savez pas précisément ce dont il s'agit / non, vous n'en avez pas entendu parler*

Les résultats les plus élevés s'observent dans les DOM les plus exposés. En Martinique et en Guadeloupe, près de 55 % de la population déclarent connaître ces dispositifs et la moitié d'entre eux affirment même savoir précisément ce dont il s'agit (figure 32). À la Réunion, le niveau de connaissance globale est inférieur (45 %) mais reste nettement supérieur à celui de la métropole (31 %). Le contraste entre ces deux territoires est encore plus marqué concernant la connaissance précise des dispositifs de prévention : tandis que 22 % des Réunionnais ont une idée claire de ce que cela recouvre, seuls 10 % des métropolitains répondent de même. Cette faible connaissance des dispositifs est à peine moins marquée dans les secteurs exposés aux risques en métropole. À Mayotte comme en Guyane, ce déficit de savoirs sur la question est particulièrement notable. En effet, plus de trois quarts des personnes enquêtées répondent ne pas en avoir entendu parler.

Figure 32 : connaissance des dispositifs de prévention des risques mis en œuvre près de chez soi



Note : « Connaissance précise » renvoie à la réponse « Oui et je sais précisément ce dont il s'agit » ; « Connaissance imprécise » correspond à « Oui, mais je ne sais pas précisément ce dont il s'agit » ; « Méconnaissance » se substitue ici à la modalité « Non, je n'en ai pas entendu parler ».

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

L'analyse détaillée des résultats à cette question fait apparaître d'autres variables que le territoire, qui déterminent significativement la connaissance par les enquêtés des dispositifs de prévention des risques (figure 33). Confirmant la propension des DOM précédemment évoqués (Guadeloupe, Martinique, Réunion) à mieux connaître l'existence de mesures préventives, la surreprésentation des enquêtés exposés au risque cyclonique (51 %) rappelle que la relation au risque des Français dépend étroitement de leur exposition et de l'occurrence à

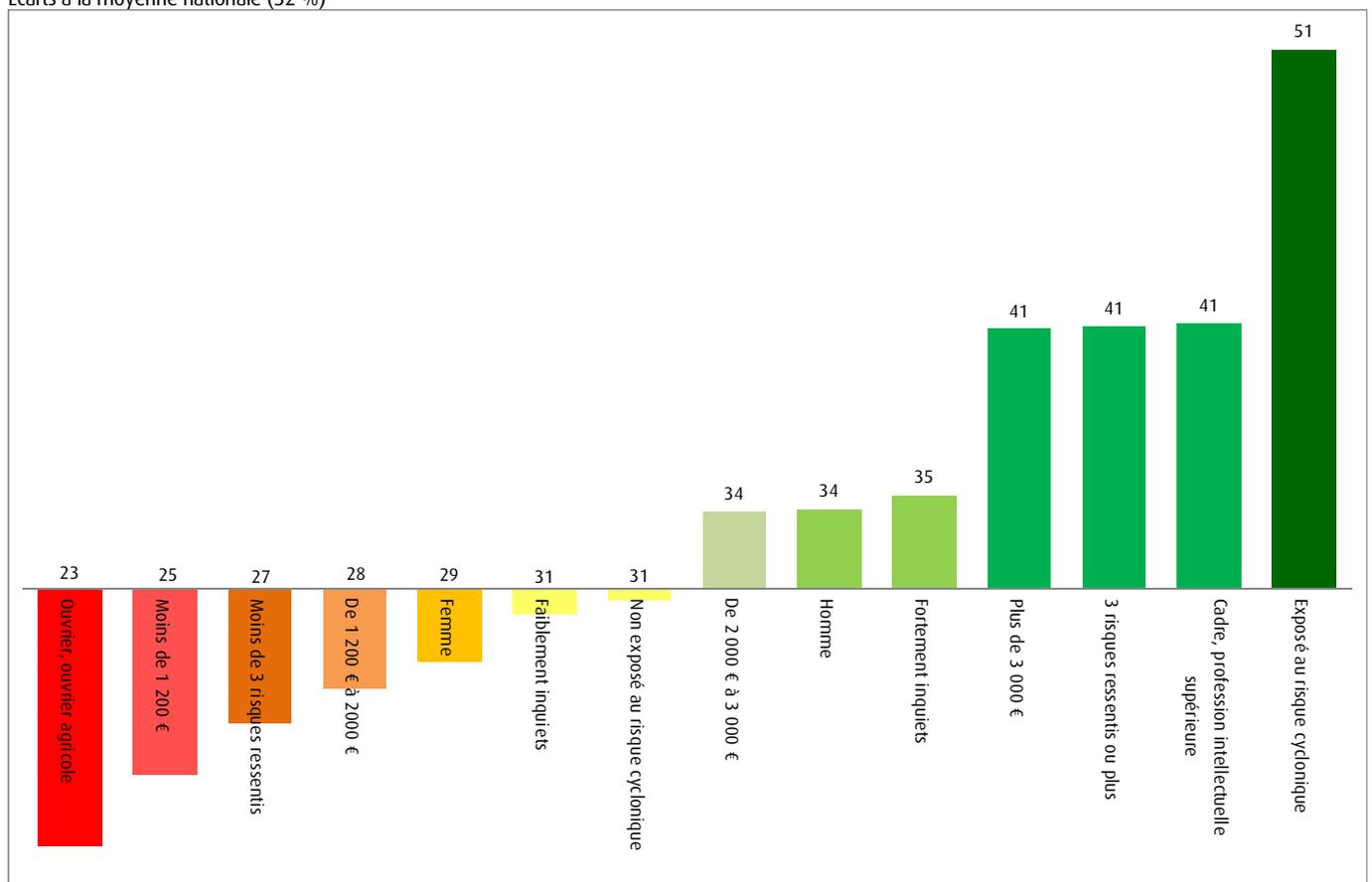
laquelle se produisent des événements critiques là où ils résident. De même, un fort sentiment d'exposition aux risques environnementaux tend à influencer sur la connaissance des personnes interrogées. En effet, 41 % des enquêtés se sentant exposés à trois risques ou plus connaissent l'existence des dispositifs de prévention, contre 27 % pour ceux qui expriment un moindre sentiment d'exposition aux risques environnementaux.

Au regard de leurs déclarations, les hommes paraissent avoir davantage connaissance de ces dispositifs que les femmes. Par ailleurs, les enquêtés fortement inquiets à l'égard des conséquences potentielles d'une catastrophe sont 35 % à connaître les politiques de prévention des risques contre 31 % chez ceux qui font état d'une inquiétude moindre. Enfin, les enquêtés qui jugent que c'est surtout aux pouvoirs publics d'agir pour limiter les risques ont plus fréquemment tendance que les autres à ne pas connaître les dispositifs de prévention des risques mis en œuvre près de chez eux (28 %).

**Figure 33 : déterminants de la connaissance des dispositifs de prévention des risques**

En %

Écarts à la moyenne nationale (32 %)



*Note de lecture : 32 % des Français déclarent connaître les dispositifs de prévention des risques technologiques et naturels mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux. Les hommes sont 34 % à affirmer les connaître, contre 29 % chez les femmes.*

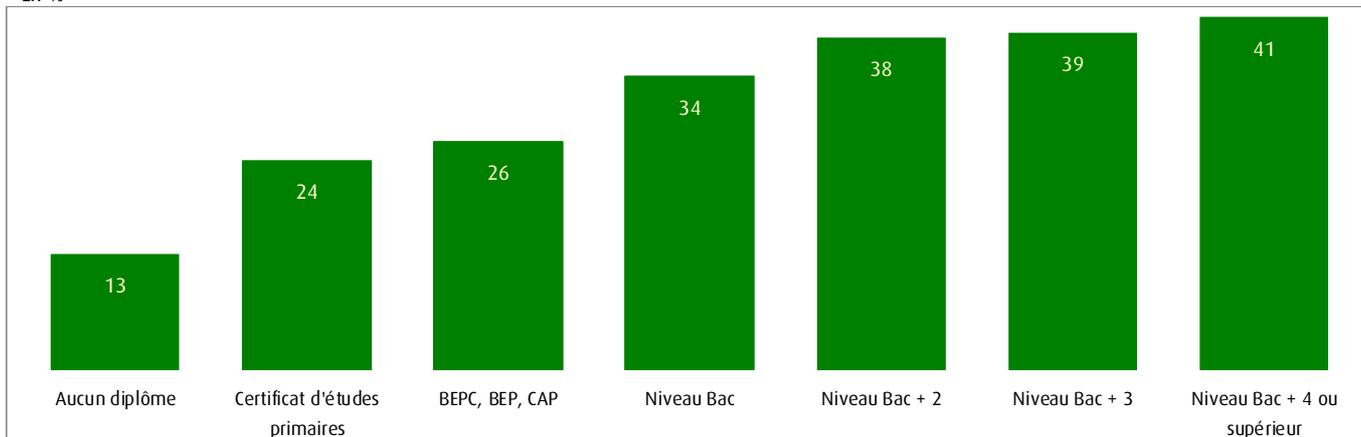
*Note : la connaissance des dispositifs correspond ici à l'agrégation des réponses « Oui et je sais précisément ce dont il s'agit » et « Oui mais je ne sais pas précisément ce dont il s'agit ».*

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Niveaux de revenus et dans une moindre mesure, catégories socioprofessionnelles conditionnent également la connaissance. Ainsi, les enquêtés exerçant des fonctions de cadres et des professions intellectuelles sont 41 % à connaître les mesures préventives, tandis que 23 % des ouvriers sont au courant de leur existence. De manière générale, la connaissance tend à augmenter avec les revenus. Mais le niveau d'études (figure 34) s'impose toutefois comme le déterminant principal. En effet, 40 % des enquêtés les plus diplômés connaissent les dispositifs de prévention des risques, alors que 13 % de ceux qui n'ont aucun diplôme sont dans le même cas. Entre ces deux catégories, la connaissance augmente en même temps que le niveau d'études. Ce constat pose évidemment problème, dans la mesure où il met en évidence l'inégale accessibilité aux savoirs en matière de prévention des risques. Plus largement, cela pose la question de l'intelligibilité des dispositifs existants par le plus grand nombre.

Figure 34 : connaissance des dispositifs de prévention des risques selon le niveau d'études

En %



Note : la connaissance des dispositifs correspond ici à l'agrégation des réponses « Oui et je sais précisément ce dont il s'agit » et « Oui mais je ne sais pas précisément ce dont il s'agit ».

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics face aux risques

De longue date, les données du baromètre annuel de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire indiquent que les Français font assez peu confiance aux pouvoirs publics en matière de risque<sup>7</sup>. Pour appréhender ce phénomène à l'échelle des risques spécifiquement environnementaux et pour en saisir les déterminants, l'enquête a interrogé les personnes résidant dans des communes exposées à un ou plusieurs risques environnementaux pour savoir s'ils ont confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics pour prévenir ces risques technologiques et/ou naturels.

### Avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics pour prévenir les risques ?

Question conditionnelle exclusivement posée aux enquêtés effectivement exposés à un ou plusieurs des risques évoqués.

→ L'intitulé précis de la question était :

*De manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant... ?*

- *les risques liés au changement climatique* [question exclusivement posée aux personnes résidant dans une commune exposée à des risques liés au changement climatique] ;

- *les risques d'inondation* [question exclusivement posée en métropole et en Guyane aux personnes résidant dans une commune exposée à un risque d'inondation] ;

- *les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses* [question exclusivement posée en métropole aux personnes résidant dans une commune exposée à un risque technologique] ;

- *les cyclones, ouragans et tempêtes* [question exclusivement posée en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte aux personnes résidant dans une commune exposée à un risque cyclonique] ;

- *les séismes* [question exclusivement posée en Martinique et en Guadeloupe aux personnes résidant dans une commune exposée à un risque sismique].

→ Les modalités de réponse proposées étaient :

*oui, tout à fait / oui, plutôt / non, plutôt pas / non, pas du tout*

Concernant les risques auxquels ils sont plus particulièrement exposés (cyclones, séismes), les enquêtés des DOM sont globalement confiants (*figure 35*). Ainsi, 69 % des Guadeloupéens déclarent avoir confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant le risque cyclonique. Si 60 % des personnes enquêtées en Guadeloupe portent un jugement équivalent au sujet des mesures de prévention des séismes, la part des personnes très confiantes (17 %) est cependant bien moins importante que ce qu'elle est en matière de risques cycloniques (30 %).

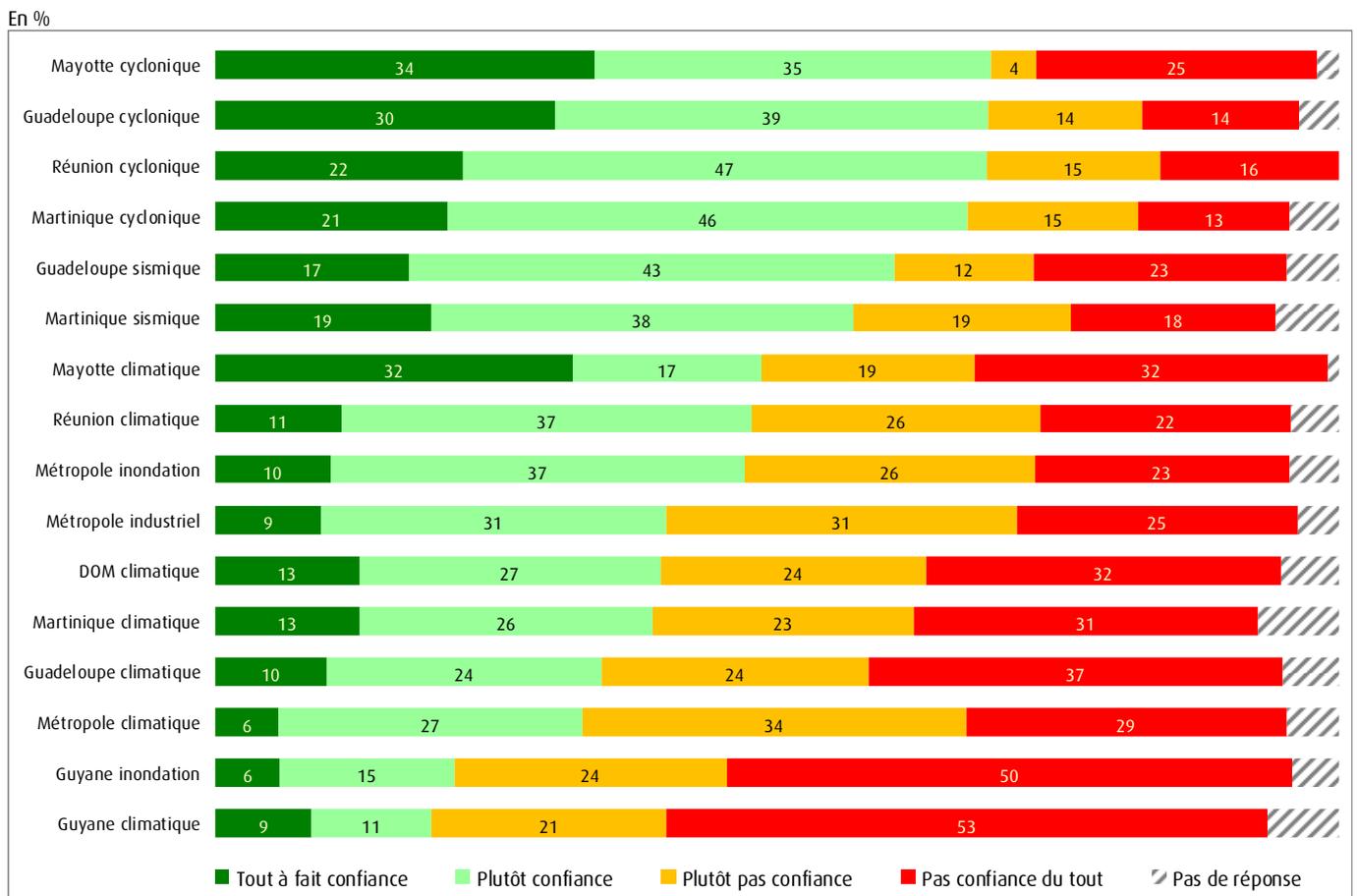
En métropole, la répartition des avis se révèle moins favorable. Concernant le risque d'inondation, la défiance (49 %) dépasse de peu la confiance (47 %). En revanche, un décalage bien plus important s'observe en matière de risques industriels (56 % contre 40 %).

À propos des mesures prises pour prévenir les risques liés au changement climatique, les ultramarins se montrent plus confiants (40 % et même 48 % à la Réunion) que les métropolitains (33 %). Chez ces derniers, 63 % des enquêtés exposés n'ont pas confiance dans les politiques initiées en la matière.

Enfin, les valeurs de défiance les plus élevées sont observées en Guyane : plus d'un Guyanais exposé sur deux n'a pas confiance du tout dans les mesures prises par les pouvoirs publics pour prévenir les inondations et les risques liés au changement climatique.

<sup>7</sup> *La perception des risques et de la sécurité par les Français*, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, baromètre IRSN, juin 2014.

Figure 35 : confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics, par type de risque et par territoire



Note de lecture : en Guyane, 9 % des enquêtés exposés à des risques climatiques ont tout à fait confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics en la matière. Ils sont par ailleurs 11 % à déclarer avoir plutôt confiance, 21 % plutôt pas confiance et 53 % pas confiance du tout.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

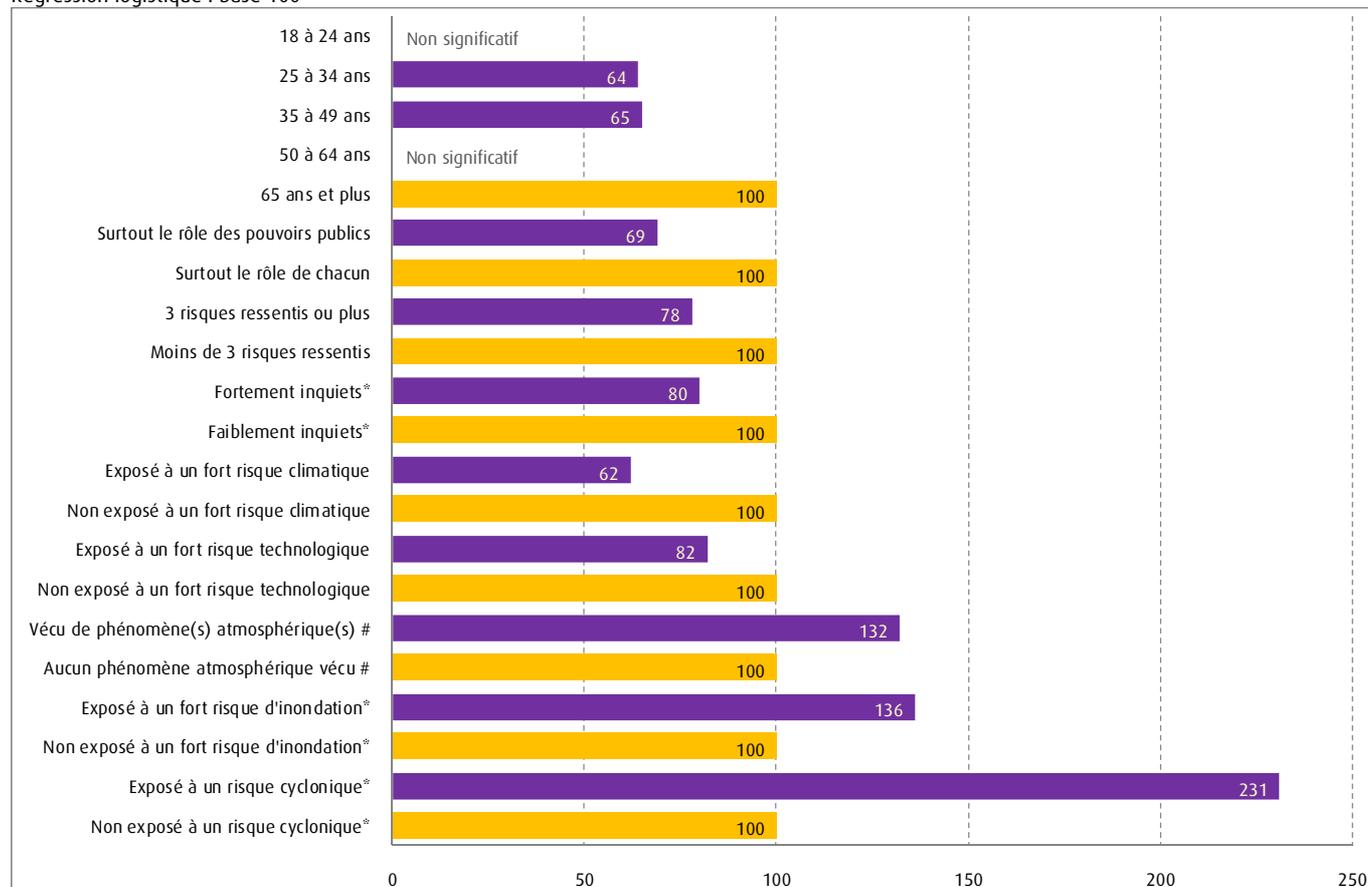
Indépendamment du type d'exposition et hors non-réponse, la répartition des réponses positives et négatives permet de constater que 36 % des répondants sont confiants et 64 % défiant à l'égard des mesures prises par les pouvoirs publics concernant les risques naturels et technologiques. À l'instar de l'exposition à un risque cyclonique ou à un risque d'inondation (figure 36), le vécu d'une catastrophe liée à des phénomènes atmosphériques<sup>8</sup> au cours des 30 dernières années tend à accroître la confiance globale des enquêtés (42 %). Les personnes non exposées à des risques liés au changement climatique et celles jugeant que c'est à chacun d'agir pour se protéger des risques (44 %) s'imposent comme les catégories de répondants les plus confiantes.

Inversement, deux tiers des répondants qui pensent que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'intervenir pour prévenir les situations de risque déclarent qu'ils n'ont pas confiance dans les mesures prises. La défiance s'exprime dans une proportion équivalente chez les personnes résidant dans des communes exposées à des risques liés au changement climatique et chez celles qui se sentent exposées à trois risques ou plus. L'âge entre également en ligne de compte : les avis favorables se retrouvent surtout à partir de 50 ans (et plus particulièrement à partir de 65 ans : 40 % d'opinions confiantes) alors que les positions défavorables s'expriment fortement entre 25 et 50 ans. En effet, 68 % des 35-49 ans affirment ne pas avoir confiance dans les politiques de prévention des risques.

<sup>8</sup> Vents violents, foudre, neige, grêle, pluies verglaçantes, grains.

**Figure 36 : déterminants de la confiance dans les mesures prises en matière de risques environnementaux**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les enquêtés exposés à un ou plusieurs risques et âgés de 35 à 49 ans ont 35 % de chances de moins que ceux âgés de 65 ans et plus de répondre qu'ils ont confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de risques technologiques ou naturels.

Notes : (#) la variable de vécu de phénomènes atmosphériques dissocie les communes dans lesquelles un arrêté catastrophe naturelle de type « phénomène atmosphérique » a été pris au moins une fois entre 1982 et 2012 d'une part, et celles où cela n'a pas été le cas.

Cette représentation graphique s'appuie sur un recodage des variables traitant conjointement les différents risques (industriels, inondation, climatiques, sismiques et cycloniques) et agrégeant les modalités de confiance (« Oui, tout à fait » et « Oui, plutôt »). Elle ne fait pas apparaître la non-réponse.

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

D'autres représentations significatives apparaissent dans les résultats de l'enquête, en fonction des types de risques évoqués. Concernant les risques d'inondation, les opinions exprimées en métropole et en Guyane confirment que les enquêtés résidant dans les communes les plus fortement exposées ont davantage tendance à avoir confiance dans les mesures prises en la matière que ceux dont l'exposition à ce risque est moindre. Le niveau d'études a également un effet sur les réponses données. Comparativement aux personnes dont le niveau d'études est inférieur au Bac, la part des opinions favorables est en effet supérieure de dix points chez les enquêtés ayant un niveau de diplôme supérieur ou égal à Bac + 3.

La confiance accordée aux politiques de prévention des risques industriels en métropole semble influencée par le genre des enquêtés : les hommes ont ainsi 28 % de chances de plus que les femmes de percevoir positivement les mesures prises en la matière par les pouvoirs publics. À l'instar de ce qui a pu être observé précédemment au sujet des risques industriels, les enquêtés qui y sont exposés en région Midi-Pyrénées font entendre une voix singulière : leur niveau de confiance est inférieur de 11 points à la moyenne nationale. À l'inverse, les personnes exposées à des risques liés au changement climatique en région Nord - Pas-de-Calais font état d'une confiance à l'égard des mesures prises sur ce sujet (47 %) bien supérieure à la moyenne nationale (33 %).

## Connaissance et mise en œuvre des actions préconisées pour se prémunir individuellement des risques

S'il va de soi que les pouvoirs publics ont un rôle de prévention important à jouer, les citoyens exposés à des risques ont également une capacité à agir par eux-mêmes pour se prémunir des conséquences des catastrophes qui pourraient survenir à l'avenir. Pour leur permettre d'agir au mieux à leur niveau, des recommandations leur sont adressées par les pouvoirs publics, notamment à l'échelle locale. La question se pose de savoir si les personnes exposées à des risques environnementaux connaissent ces préconisations. Au-delà de la simple connaissance des actions recommandées par les pouvoirs publics, l'enquête a cherché à savoir comment réagissent les personnes qui savent ce qu'elles peuvent faire pour se protéger des risques : mettent-elles en œuvre les actions préconisées ?

### Avez-vous connaissance des actions préconisées pour se protéger des risques ?

Question conditionnelle exclusivement posée aux enquêtés effectivement exposés à un ou plusieurs des risques évoqués.

→ L'intitulé précis de la question était :

*Un certain nombre d'actions sont préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques. Avez-vous eu connaissance de ces recommandations concernant... ?*

- les risques d'inondation [question exclusivement posée en métropole et en Guyane] ;
- les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses [question exclusivement posée en métropole] ;
- les cyclones, ouragans et tempêtes [question exclusivement posée en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte] ;
- les séismes [question exclusivement posée en Martinique et en Guadeloupe].

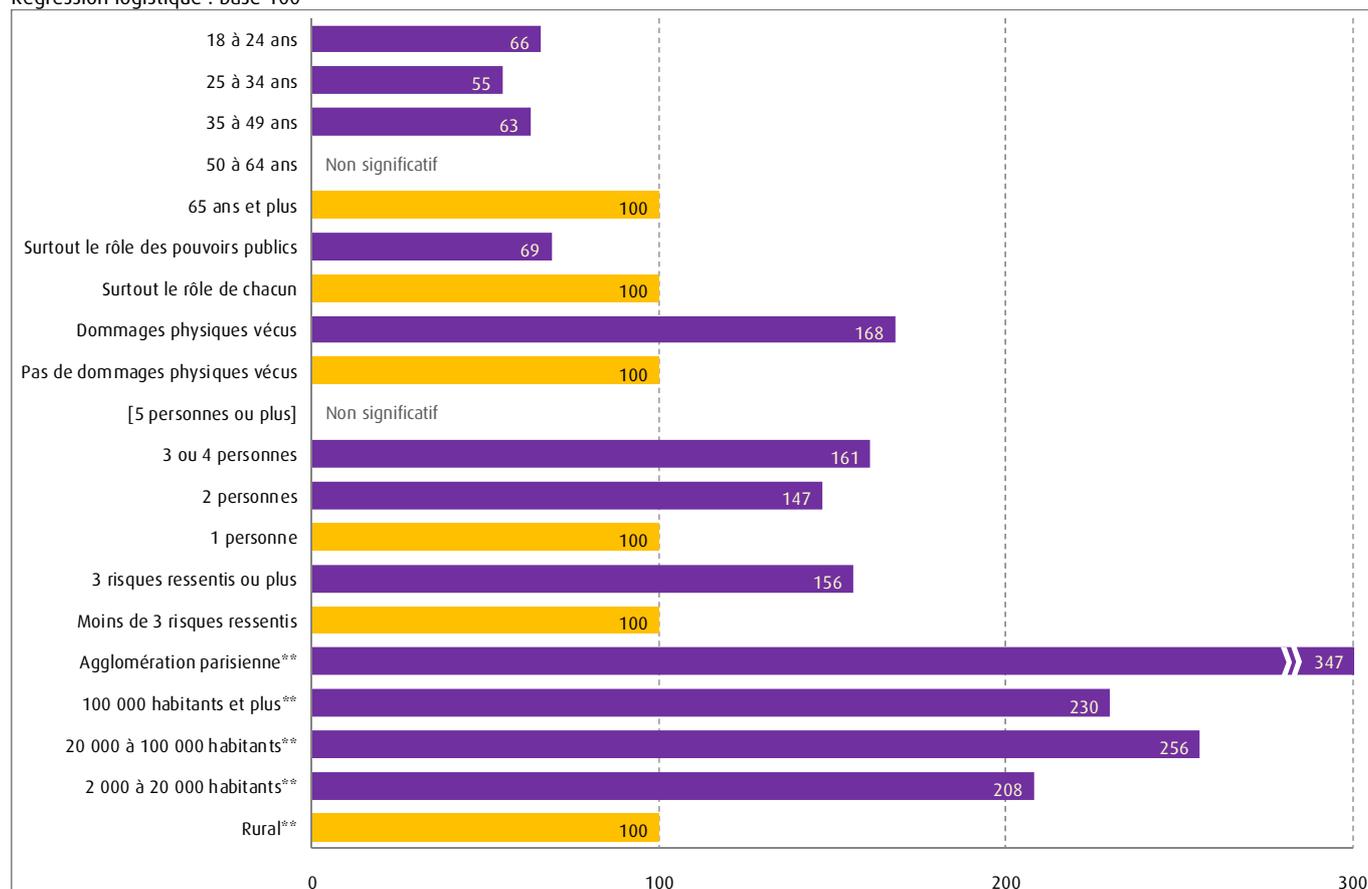
→ Les modalités de réponse proposées étaient :

*oui / non*

Indépendamment du risque traité dans les recommandations adressées par les pouvoirs publics aux citoyens concernés, les traitements statistiques des réponses mettent en évidence que des déterminants variés contribuent à identifier quelles sont les personnes les plus informées de ces préconisations (figure 37). À l'échelle nationale, 15,2 % des Français exposés à un ou plusieurs risques déclarent avoir connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics afin que les citoyens se protègent par eux-mêmes des risques qui les concernent. Les catégories qui paraissent être les plus informées des préconisations qui leur sont adressées du fait de leur exposition à un ou plusieurs risques sont : les personnes ayant déjà subi des dommages physiques suite à une catastrophe (24 %), celles déclarant être exposées à plus de deux des risques environnementaux étudiés dans l'enquête (22 %), celles qui considèrent que c'est à chacun d'agir pour se protéger des risques (17 %), celles âgées de 50 à 64 ans (17 %, contre 13 % pour les 25-34 ans) et les ménages constitués de trois ou quatre membres (17 %, contre 12 % pour les enquêtés vivant seuls). En métropole, le niveau de connaissance moyen est inférieur (13,8 %) à celui observé à l'échelle nationale. Dans l'agglomération parisienne, les personnes concernées ont trois fois plus de chances de connaître les actions individuelles à mettre en œuvre pour se protéger des risques que dans les communes rurales. Dans ces dernières, les enquêtés exposés à un risque ne sont en effet que 7 % à connaître les préconisations en matière de prévention des risques.

**Figure 37 : déterminants de la connaissance des actions préconisées pour se protéger des risques**

Régression logistique : base 100



Note de lecture : les enquêtés exposés à un ou plusieurs risques et âgés de 18 à 24 ans ont 34 % de chances de moins que ceux âgés de 65 ans et plus de répondre qu'ils ont connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques technologiques et/ou naturels.

Note : cette représentation graphique s'appuie sur un recodage des variables traitant conjointement les différents risques (industriels, inondation, climatiques, sismiques et cycloniques). Elle ne fait pas apparaître la non-réponse.

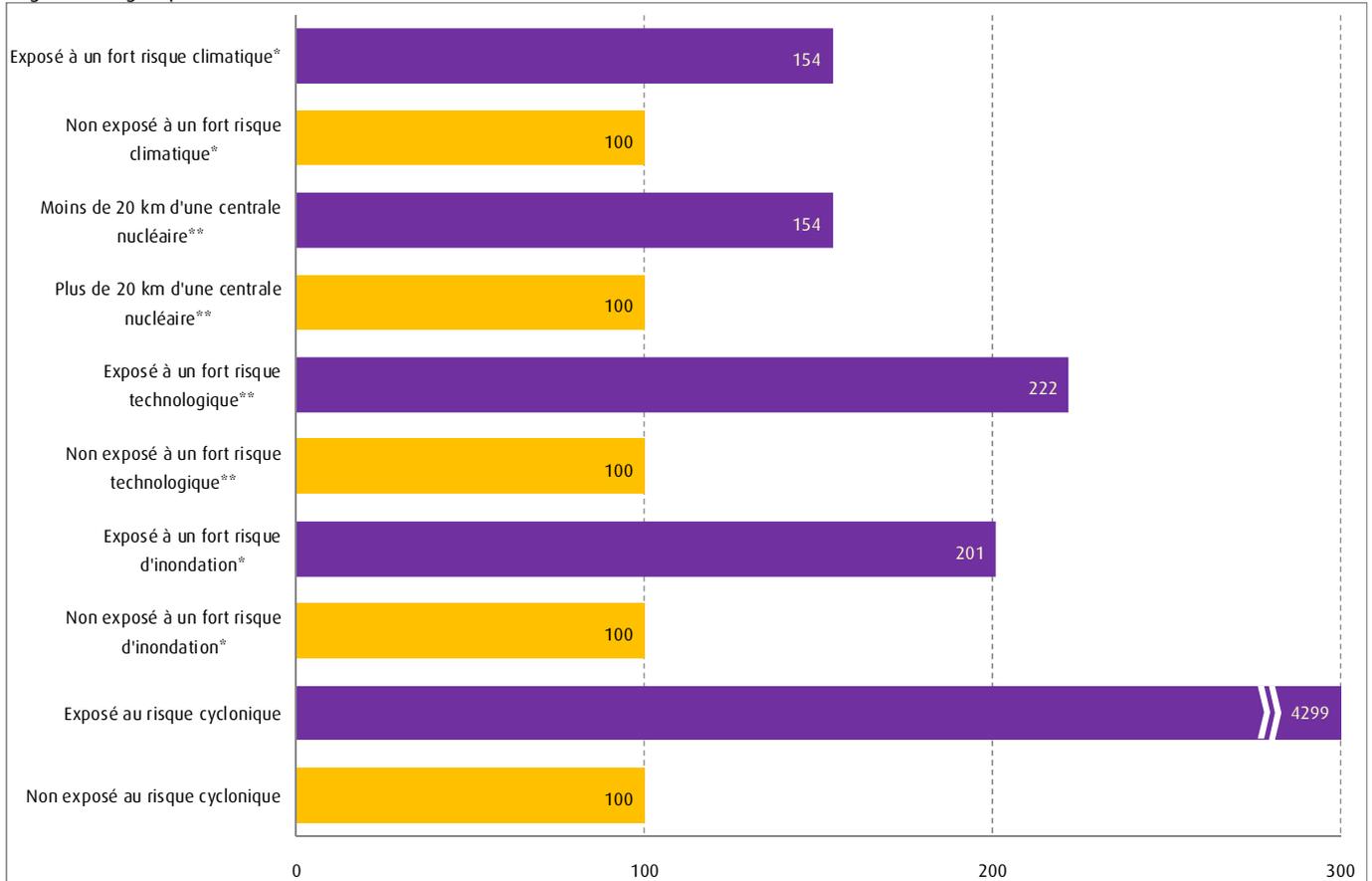
Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Selon le type de risque auquel les enquêtés sont exposés, le niveau de connaissance des préconisations s'avère plus ou moins important (figure 38). Confrontés à un risque cyclonique, 72 % des personnes interrogées déclarent avoir connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics pour s'en prémunir. Dans une moindre mesure, les Français résidant dans une des communes les plus exposées aux risques climatiques (26 % contre 10 % hors de ces communes) ou au risque d'inondation (26 % contre 14 % ailleurs) semblent également bien plus informés que le reste de la population. En métropole, les enquêtés habitant dans des communes où l'exposition aux risques industriels est la plus notable sont 27 % à déclarer connaître les actions préconisées pour se protéger individuellement des risques. Dans les communes situées à moins de 20 km d'une centrale nucléaire, ils sont 24 % à répondre de même.

Figure 38 : déterminants de la connaissance des actions préconisées pour se protéger des risques

Régression logistique : base 100



Note de lecture : en métropole, les enquêtés métropolitains exposés à un ou plusieurs risques et résidant à moins de 20 km d'une centrale nucléaire ont 54 % de chances de plus que les autres métropolitains exposés à l'un des risques étudiés de répondre qu'ils ont connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques technologiques et/ou naturels.

Note : cette représentation graphique s'appuie sur un recodage des variables traitant conjointement les différents risques (industriels, inondation, climatiques, sismiques et cycloniques). Elle ne fait pas apparaître la non-réponse.

Champ : France entière (métropole et DOM) ; (\*) France entière hors Mayotte ; (\*\*) France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En métropole, le niveau de connaissance se révèle plus élevé concernant les recommandations liées aux risques industriels (21 %) que pour celles relatives aux inondations (18 %). Concernant les premières, le niveau de revenus a une influence notable : dans les catégories d'enquêtés disposant de revenus inférieurs à 3 000 €, la connaissance des préconisations visant à se protéger des risques industriels s'échelonne entre 16 % et 18 %, alors qu'elle atteint 33 % chez les personnes les plus aisées. Les principaux déterminants de la connaissance des recommandations publiques touchant au risque d'inondation sont liés à l'exposition et au vécu des enquêtés. En effet, les enquêtés exposés à un risque d'inondation par submersion marine sont 42 % à connaître ces préconisations. Par ailleurs, 28 % des personnes qui déclarent avoir subi des dommages physiques suite à une catastrophe connaissent l'existence des actions préconisées par les pouvoirs publics pour que les citoyens exposés à un risque d'inondation s'en prémunissent.

### Avez-vous mis en œuvre les actions préconisées pour se protéger des risques ?

Question conditionnelle exclusivement posée aux enquêtés effectivement exposés à un ou plusieurs des risques évoqués et ayant répondu « oui » à la question précédente.

→ L'intitulé précis de la question était :

*Concernant ces préconisations, vis-à-vis ...*

- *des risques d'inondation* [question exclusivement posée en métropole et en Guyane aux personnes déclarant connaître les préconisations en la matière] ;

- *des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses* [question exclusivement posée en métropole aux personnes déclarant connaître les préconisations en la matière] ;

- *des cyclones, ouragans et tempêtes* [question exclusivement posée en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte aux personnes déclarant connaître les préconisations en la matière] ;

- *des séismes* [question exclusivement posée en Martinique et en Guadeloupe aux personnes déclarant connaître les préconisations en la matière].

→ Les modalités de réponse proposées étaient :

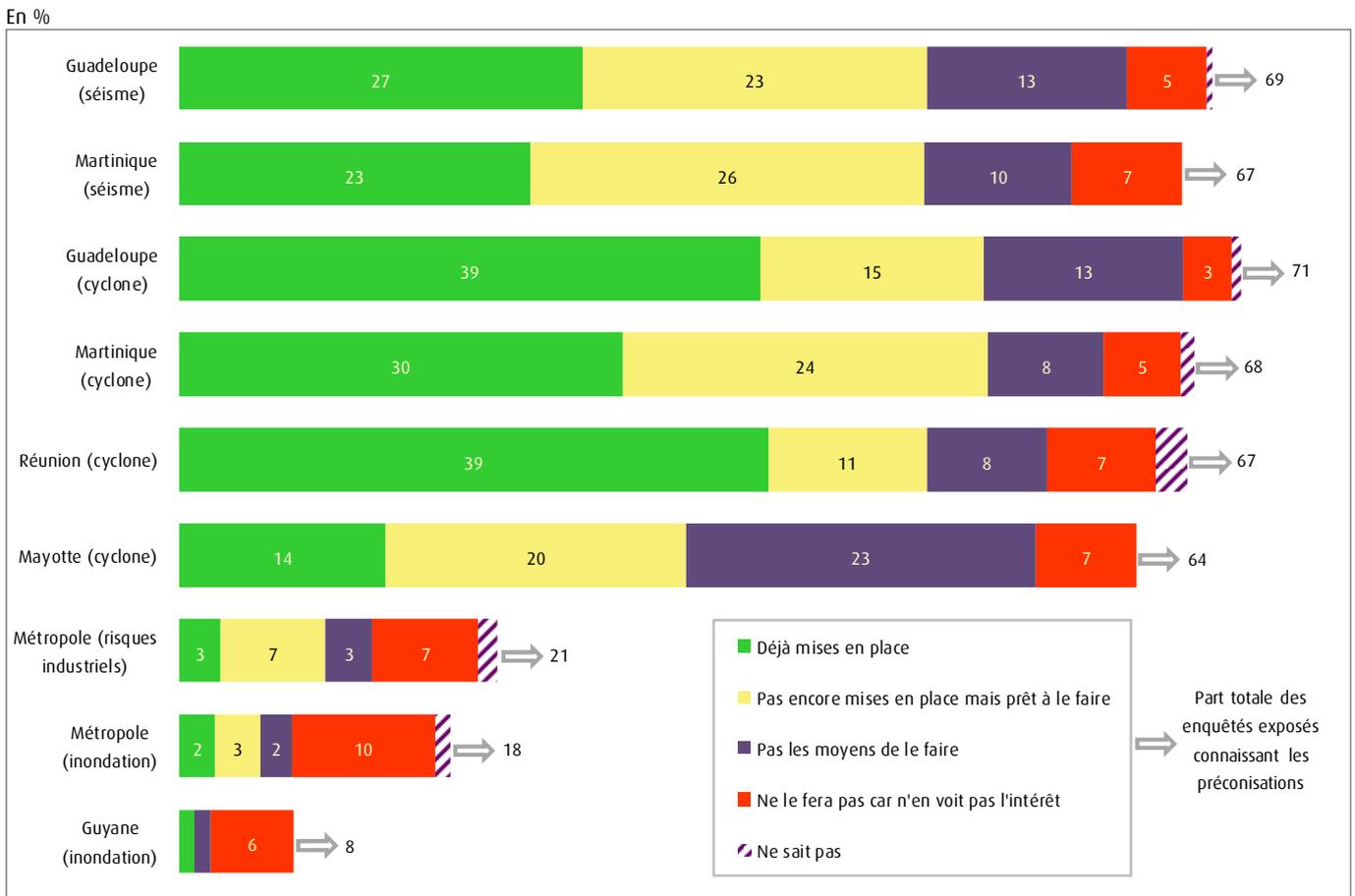
*vous les avez déjà mises en place / vous ne les avez pas encore mises en place mais vous êtes prêt(e) à le faire / vous n'avez pas les moyens de le faire / vous ne le ferez pas car vous n'en voyez pas l'intérêt*

Dans les DOM, le niveau de connaissance des préconisations est très élevé concernant les risques cycloniques et sismiques (*figure 39*). Plus des deux tiers des ultramarins concernés déclarent connaître les actions préconisées par les pouvoirs publics pour s'en protéger. La valeur maximale est atteinte en Guadeloupe : 71 % des Guadeloupéens connaissent les recommandations formulées en lien avec les risques cycloniques, contre 64 % (valeur minimale) à Mayotte. Seule exception en outre-mer, les Guyanais exposés à un risque d'inondation ne sont que 8 % à savoir quelles actions mettre en œuvre à l'échelle individuelle pour s'en prémunir.

Au-delà de la simple connaissance des préconisations, la question se pose de leur mise en œuvre effective. Fréquemment confrontés à un risque cyclonique, les Réunionnais et les Guadeloupéens sont 39 % à déclarer avoir d'ores et déjà tenu compte des recommandations formulées à ce sujet. Dans les Antilles françaises, plus de la moitié des personnes exposées ont déjà mis en œuvre les préconisations relatives au risque cyclonique ou se disent prêtes à le faire. À la Réunion, la moitié des réponses vont également en ce sens, à la différence de Mayotte où seule une personne concernée sur trois répond de la sorte.

Cette moindre propension à agir ou à envisager d'agir semble s'expliquer par le fait que les Mahorais considèrent plus fréquemment (23 %) qu'ils n'ont pas les moyens de mettre en œuvre ces préconisations. Ce type de réponse se retrouve par ailleurs de manière moins saillante en Guadeloupe où 13 % des enquêtés exposés à des risques sismiques ou cycloniques déclarent qu'ils ne suivent pas les recommandations formulées par les pouvoirs publics parce qu'ils n'en ont pas la capacité.

Figure 39 : connaissance et mise en œuvre des préconisations



Note de lecture : 69 % des Guadeloupéens exposés à risque sismique déclarent qu'ils ont connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques technologiques et/ou naturels. Plus précisément, 27 % des personnes exposées à ce risque en Guadeloupe ont déjà mis en place ces recommandations, 23 % ne les ont pas encore mises en place mais sont prêtes à le faire, 13 % n'ont pas les moyens de le faire et 5 % ne le feront pas car elles n'en voient pas l'intérêt.

Note : à gauche du graphique, le type d'exposition qui explique (à l'échelle du territoire traité) que des préconisations soient adressées aux citoyens concernés est précisé entre parenthèses.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En métropole comme en Guyane, la principale raison évoquée pour expliquer l'absence de suivi des préconisations est principalement liée au fait que les individus ne voient pas l'intérêt d'agir dans ce sens. Dans les DOM, 3 % à 7 % des personnes exposées répondent ainsi. Rapporté au niveau élevé de connaissance des préconisations, ce type de réponse reste toutefois relativement minoritaire. En revanche, 10 % des métropolitains exposés à un risque d'inondation n'envisagent pas de suivre les recommandations publiques qui leur sont adressées car ils n'en voient pas l'intérêt. De fait, seuls 5 % des enquêtés résidant dans des communes exposées à un risque d'inondation en métropole agissent effectivement ou sont disposés à agir en correspondance avec les préconisations visant à prévenir le risque d'inondation à l'échelle des ménages. Même si la proportion de réponses de ce type est double concernant les actions préconisées en matière de risques industriels, cela ne représente cependant que 10 % des métropolitains qui y sont exposés.

L'étude détaillée des résultats métropolitains fait ressortir que quatre catégories d'enquêtés se montrent plus disposées à mettre en œuvre ces recommandations, dès à présent ou à l'avenir. Parmi les enquêtés exposés à des risques industriels, les personnes qui se sentent concernées par plus de deux des risques environnementaux étudiés ont deux fois plus de chance que les autres d'ores et déjà pour se protéger de ces risques ou, tout au moins, de l'envisager. Du côté des enquêtés résidant dans une commune exposée à un risque d'inondation, les 35-49 ans ont cinq fois plus de chances que les 65 ans et plus d'être résolus à se protéger des inondations. Les personnes les plus inquiètes ont deux fois plus de chances de déclarer qu'elles agissent en la matière ou l'envisagent à terme. Enfin, les propriétaires ont 39 % de chances de plus que les locataires de donner cette même réponse.

## Méthodologie

Les résultats sont issus d'une enquête portant sur la mesure du sentiment d'exposition de la population à trois risques majeurs : les inondations, les risques industriels et les risques climatiques. Elle a été réalisée en France par téléphone en octobre 2013 par l'institut LH2 auprès de 4 725 individus âgés de 18 ans et plus, sélectionnés selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession-catégorie socioprofessionnelle (PCS niveau 1) du chef de famille, taille d'agglomération.

### Échantillonnage

La partie métropolitaine de l'échantillon est constituée de 4 023 enquêtés tandis que la partie ultramarine comprend 702 enquêtés.

L'échantillon a été élaboré à partir de bases de données décrivant la situation des communes françaises face aux trois risques étudiés. Un redressement à partir des variables sociodémographiques a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale.

**Risque d'inondation** : communes disposant d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Source : base de données Gaspar (DGPR, 2013)

**Risques technologiques** : communes dont une partie de la population réside à moins de 1 000 mètres d'un site Seveso ou situées dans les rayons des plans particuliers d'intervention (PPI) des installations nucléaires de base (10 km pour les centrales, variable pour les autres installations nucléaires de base).

Sources : bases de données des sites Seveso (SOeS et DGPR, 2013) et des installations nucléaires de base (Autorité de sûreté nucléaire, 31 décembre 2010) ; données de population communale (Insee, RFL et RP 2009) ; localisations géographiques des sites Seveso et des installations nucléaires de base (©IGN, Contours... Iris®, BD Carto®, 2008. Traitements : SOeS, 2013)

**Risques climatiques** : communes caractérisées par un indice de risque climatique fort.

Source : indicateur « exposition des populations aux risques climatiques » c'est-à-dire nombre de risques naturels liés au climat rapporté à la densité de population communale. Cet indicateur est calculé par le SOeS pour l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique (Onerc-Medde). Il s'appuie sur les résultats du recensement 2009 de la population (sauf Mayotte, 2007) et sur des données issues de la base Gaspar (2013).

Une question relative aux effets attendus du changement climatique n'a pas été traitée dans cette publication mais sera mobilisée ultérieurement.

**Hors exposition** : communes ne rentrant pas dans les périmètres d'échantillonnage des risques étudiés.

## Questionnaire

### Q1. Nous allons évoquer différents types de risques. Pour chacun d'entre eux, vous me direz, si...

1.1) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière,...) liés à la présence d'installations dangereuses**

(a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.1) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

1.2) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques d'inondation**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.2) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

1.3) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à un risque sismique**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.3) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

1.4) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques nucléaires**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.4) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

1.5) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques de pollution de l'air**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.5) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

1.6) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques de terrorisme**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

1.7) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques alimentaires**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

1.8) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques de cancer**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

1.9) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques de chômage**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

1.10) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques liés au réchauffement climatique**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.6) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

1.11) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques liés aux cyclones, aux ouragans (uniquement en Martinique, Guadeloupe, Réunion, Mayotte)**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.7) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

1.12) **Là où vous habitez, vous pensez être exposé à des risques liés aux volcans (uniquement en Martinique, Guadeloupe, Réunion)**

a) Oui, je suis exposé / (b) Non, je ne suis pas exposé

**1bis.8) Si réponse (a) = Vous diriez que ce risque est** (a) Très important / (b) Assez important / (c) Peu important / (d) Pas important du tout **là où vous habitez ?**

**Q2.** Question conditionnelle posée aux enquêtés dont le sentiment d'exposition correspond à l'exposition effective

>>>> Si [Q1.1 ou Q.1.4 =a] et exposition avérée à un risque technologique dans la commune de résidence :

2.1) **Le fait d'être exposé à des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?** (uniquement en métropole)

(a) J'ignorais le risque à ce moment-là / (b) Je n'avais pas le choix / (c) J'ai considéré que le risque était minime / (d) Autres

>>>> Si [Q1.2 =a] et exposition avérée à un risque d'inondation dans la commune de résidence :

2.2) **Le fait d'être exposé à des risques d'inondation a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?** (uniquement en métropole et Guyane)

(a) J'ignorais le risque à ce moment-là / (b) Je n'avais pas le choix / (c) J'ai considéré que le risque était minime / (d) Autres

>>>> Si [Q1.3 =a] et exposition avérée à un risque sismique dans la commune de résidence :

2.2) **Le fait d'être exposé à des risques sismiques a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?** (uniquement en Martinique et Guadeloupe)

(a) J'ignorais le risque à ce moment-là / (b) Je n'avais pas le choix / (c) J'ai considéré que le risque était minime / (d) Autres

>>>> Si [Q1.10 =a] et exposition avérée à des risques climatiques dans la commune de résidence :

2.4) **Le fait d'être exposé à des risques liés au réchauffement climatique a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?**

(a) J'ignorais le risque à ce moment-là / (b) Je n'avais pas le choix / (c) J'ai considéré que le risque était minime / (d) Autres

>>>> Si [Q1.11 =a] et exposition avérée à des risques cycloniques dans la commune de résidence :

2.4) **Le fait d'être exposé à des risques liés aux cyclones, aux ouragans a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?** (uniquement en Martinique, Guadeloupe, Réunion et Mayotte)

(a) J'ignorais le risque à ce moment-là / (b) Je n'avais pas le choix / (c) J'ai considéré que le risque était minime / (d) Autres

**Q2bis.** Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ? 1 signifiant que vous ne vous estimez pas du tout inquiet et 10 signifiant que vous êtes très inquiet. Note sur 10

**Q3.** Dans le passé, avez-vous déjà été confronté à...?

3.1) Un accident industriel

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.1** Si réponses (a) ou (b) = **Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

3.2) Une inondation ou submersion marine/tsunami

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.2** Si réponses (a) ou (b) = **Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

3.3) Une tempête, cyclone, ouragan (évènement climatique extrême)

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.3** Si réponses (a) ou (b) = **Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

3.4) Un séisme, mouvement de terrain

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.4** Si réponses (a) ou (b) = **Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

## 3.5) Une éruption volcanique

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.5) Si réponses (a) ou (b) = Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

## 3.6) Un incendie de forêts

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.6) Si réponses (a) ou (b) = Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

## 3.7) Un pic majeur de pollution atmosphérique

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.7) Si réponses (a) ou (b) = Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

## 3.8) Une contamination accidentelle de l'eau potable

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.8) Si réponses (a) ou (b) = Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

## 3.9) Une marée noire

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.9) Si réponses (a) ou (b) = Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

## 3.10) Une avalanche

(a) Oui, personnellement à mon domicile / (b) Oui, personnellement ailleurs / (c) Oui, de manière indirecte (*proches, voisinage*) / (d) Non (*réponse exclusive*)

**3bis.10) Si réponses (a) ou (b) = Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves** (a) Pour vous ou votre famille (décès, blessures) / (b) Pour votre habitation (dégâts matériels) / (c) Non / (d) Autre ?

**Q4. Pensez-vous que c'est plutôt à chacun d'agir pour se protéger face à ces risques ou que c'est plutôt aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts ?**

(a) C'est surtout le rôle de chacun / (b) C'est surtout le rôle des pouvoirs publics / (c) *Non proposé* : C'est autant le rôle des pouvoirs publics que de chaque individu

**Q5. Quelle est votre principale source d'information concernant les risques naturels et technologiques ?**

(a) L'État / (b) Les collectivités locales (*mairie, département ou région*) / (c) Les associations / (d) Les médias / (e) Internet / (f) Vos proches / (g) Vos collègues de travail / (h) Autres

**Q6. À votre avis...**

6.1) **les lois et réglementations existantes protègent-elles** (a) très efficacement, (b) plutôt efficacement, (c) plutôt pas efficacement ou (d) pas du tout efficacement **les biens et les personnes contre les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...)** liés à la présence d'installations dangereuses ? (*uniquement en métropole*)

6.2) **les lois et réglementations existantes protègent-elles** (a) très efficacement, (b) plutôt efficacement, (c) plutôt pas efficacement ou (d) pas du tout efficacement **les biens et les personnes contre les risques d'inondation** ? (*uniquement en métropole et en Guyane*)

6.3) **les lois et réglementations existantes protègent-elles** (a) très efficacement, (b) plutôt efficacement, (c) plutôt pas efficacement ou (d) pas du tout efficacement **les biens et les personnes contre les risques liés au changement climatique** ?

6.4) **les lois et réglementations existantes protègent-elles** (a) très efficacement, (b) plutôt efficacement, (c) plutôt pas efficacement ou (d) pas du tout efficacement **les biens et les personnes contre les séismes ?** (*uniquement en Martinique et Guadeloupe*)

6.5) **les lois et réglementations existantes protègent-elles** (a) très efficacement, (b) plutôt efficacement, (c) plutôt pas efficacement ou (d) pas du tout efficacement **les biens et les personnes contre les cyclones, ouragans et tempêtes ?** (*uniquement en Martinique, Guadeloupe, Réunion et Mayotte*)

**Q7. Avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez vous ?**

(a) Oui, et vous savez précisément ce dont il s'agit / (b) Oui, mais vous ne savez pas précisément ce dont il s'agit / (c) Non, vous n'en avez pas entendu parler

**Q8.** Question conditionnelle posée aux enquêtés effectivement exposés au(x) risque(s) évoqué(s) :

>>>> *Si exposition avérée à un risque technologique dans la commune de résidence :*

8.1) **De manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant** les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses ? (*uniquement en métropole*)

(a) Oui, tout à fait / (b) Oui, plutôt / (c) Non, plutôt pas / (d) Non, pas du tout

>>>> *Si exposition avérée à un risque d'inondation dans la commune de résidence :*

8.2) **De manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant** les risques d'inondation ? (*uniquement en métropole et en Guyane*)

(a) Oui, tout à fait / (b) Oui, plutôt / (c) Non, plutôt pas / (d) Non, pas du tout

>>>> *Si exposition avérée à un risque climatique dans la commune de résidence :*

8.3) **De manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant** les risques liés au changement climatique ?

(a) Oui, tout à fait / (b) Oui, plutôt / (c) Non, plutôt pas / (d) Non, pas du tout

>>>> *Si exposition avérée à un risque sismique dans la commune de résidence :*

8.4) **De manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant** les risques liés aux séismes ? (*uniquement en Martinique et Guadeloupe*)

(a) Oui, tout à fait / (b) Oui, plutôt / (c) Non, plutôt pas / (d) Non, pas du tout

>>>> *Si exposition avérée à un risque cyclonique dans la commune de résidence :*

8.5) **De manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant** les risques liés aux cyclones, ouragans et tempêtes ? (*uniquement en Martinique, Guadeloupe, Réunion et Mayotte*)

(a) Oui, tout à fait / (b) Oui, plutôt / (c) Non, plutôt pas / (d) Non, pas du tout

**Q9.** Question conditionnelle posée aux enquêtés effectivement exposés au(x) risque(s) évoqué(s) :

>>>> *Si exposition avérée à un risque technologique dans la commune de résidence :*

9.1) **Un certain nombre d'actions sont préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques. Avez-vous eu connaissance de ces recommandations concernant** les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses ? (*uniquement en métropole*)

(a) Oui / (b) Non

**9bis.1) Si réponse (a) = Concernant ces préconisations, vis-à-vis des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses,** (a) Vous les avez déjà mises en place / (b) Vous ne les avez pas encore mises en place mais vous êtes prêt(e) à le faire / (c) Vous n'avez pas les moyens de le faire / (d) Vous ne le ferez pas car vous n'en voyez pas l'intérêt

>>>> Si exposition avérée à un risque d'inondation dans la commune de résidence :

9.2) **Un certain nombre d'actions sont préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques. Avez-vous eu connaissance de ces recommandations concernant les risques d'inondation ?** (uniquement en métropole et en Guyane)

(a) Oui / (b) Non

**9bis.2) Si réponse (a) = Concernant ces préconisations, vis-à-vis des risques d'inondation,** (a) Vous les avez déjà mises en place / (b) Vous ne les avez pas encore mises en place mais vous êtes prêt(e) à le faire / (c) Vous n'avez pas les moyens de le faire / (d) Vous ne le ferez pas car vous n'en voyez pas l'intérêt

>>>> Si exposition avérée à un risque sismique dans la commune de résidence :

9.3) **Un certain nombre d'actions sont préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques. Avez-vous eu connaissance de ces recommandations concernant les risques liés aux séismes ?** (uniquement en Martinique et Guadeloupe)

(a) Oui / (b) Non

**9bis.3) Si réponse (a) = Concernant ces préconisations, vis-à-vis des risques liés aux séismes,** (a) Vous les avez déjà mises en place / (b) Vous ne les avez pas encore mises en place mais vous êtes prêt(e) à le faire / (c) Vous n'avez pas les moyens de le faire / (d) Vous ne le ferez pas car vous n'en voyez pas l'intérêt

>>>> Si exposition avérée à un risque cyclonique dans la commune de résidence :

9.4) **Un certain nombre d'actions sont préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques. Avez-vous eu connaissance de ces recommandations concernant les risques liés aux cyclones, ouragans et tempêtes ?** (uniquement en Martinique, Guadeloupe, Réunion et Mayotte)

(a) Oui / (b) Non

**9bis.4) Si réponse (a) = Concernant ces préconisations, vis-à-vis des risques liés aux cyclones, ouragans et tempêtes,** (a) Vous les avez déjà mises en place / (b) Vous ne les avez pas encore mises en place mais vous êtes prêt(e) à le faire / (c) Vous n'avez pas les moyens de le faire / (d) Vous ne le ferez pas car vous n'en voyez pas l'intérêt

La réponse « ne sait pas » n'est pas reprise dans le questionnaire, dans la mesure où elle n'était pas proposée lors de la passation du questionnaire.

Les réponses « Autre » ont systématiquement donné lieu à des demandes de précision et à la rédaction de verbatims.

Diverses informations ont par ailleurs été collectées pour caractériser les individus :

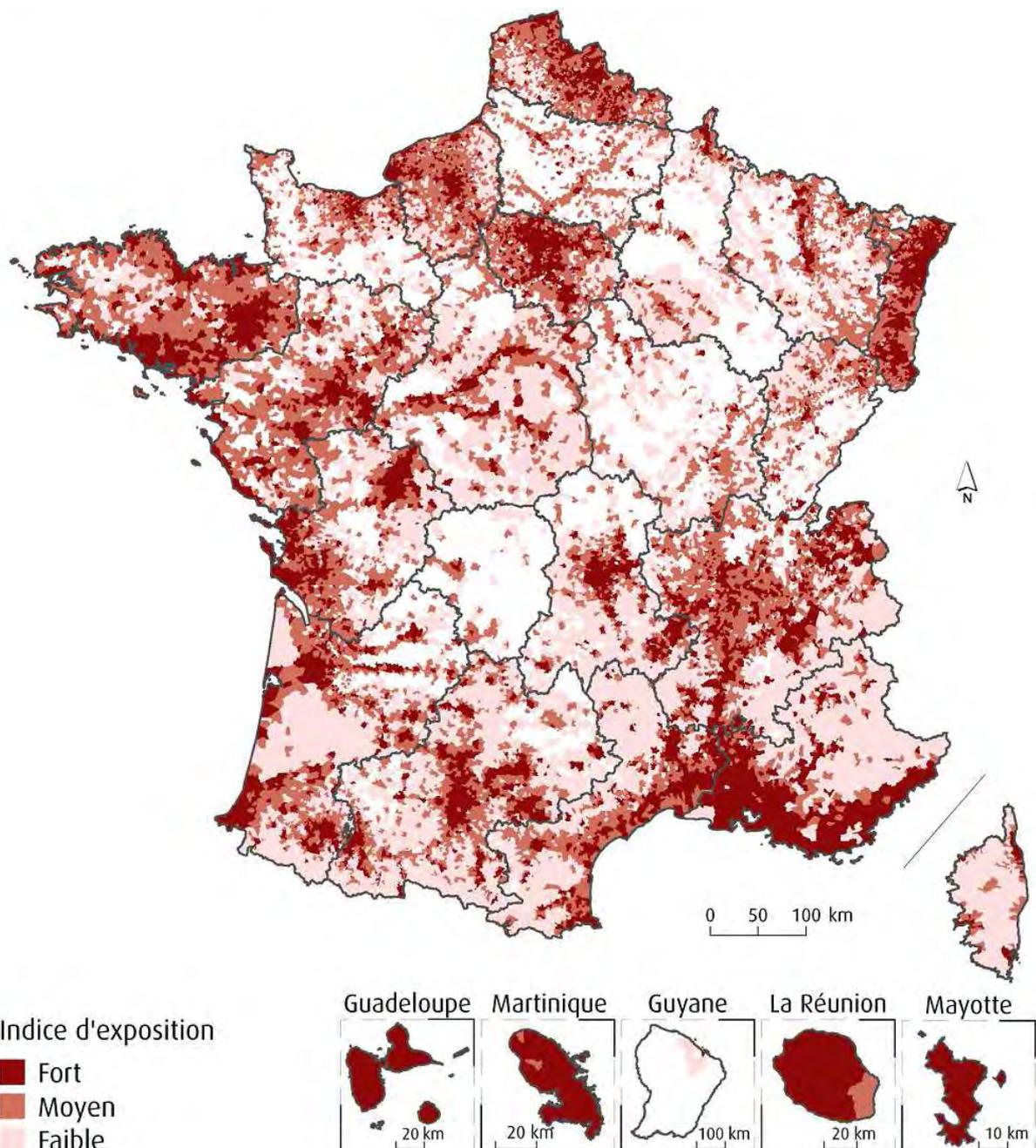
Sexe, âge, situation professionnelle actuelle, profession actuelle ou dernière profession exercée (de l'enquêté et du chef de famille), région (UDA), catégorie d'agglomération, taille du foyer, type de logement (maison/immeuble), statut d'occupation du logement (propriétaire/locataire), année d'emménagement dans la commune de résidence actuelle, niveau de revenu net mensuel du foyer (tranches précodées), niveau de diplôme (précodé).

Une partie de ces données a été collectée de manière automatique tandis que d'autres ont fait l'objet de questions précises.

## Annexe 1 : indicateur d'exposition aux risques climatiques

L'exposition communale de la population aux risques climatiques est évaluée grâce au nombre de risques naturels liés au climat pouvant survenir dans chaque commune croisé avec la densité de population de la commune. L'indicateur d'exposition est représenté suivant trois classes : faible, moyen, fort.

Pour la réalisation de cet indicateur, seules les communes déclarées à risque inondations, feux de forêt, tempêtes, cyclones, avalanches, mouvements de terrain ont été retenues. Un aléa naturel constitue un risque pour la population seulement si des enjeux humains sont présents dans le territoire soumis à l'aléa. C'est pourquoi l'indicateur utilise la densité de population communale. Plus cette densité est forte et le nombre de risques par commune élevé, plus l'indicateur est fort. À l'échelle du territoire national, l'exposition de la population aux risques climatiques est nulle ou faible pour 55 % des communes (26 % des communes en indice faible) ; moyenne pour 30 % des communes ; forte pour 16 % des communes, soit 5 717 communes.



Sources : ©IGN, BD CARTO ©, 2011 ; Medde, Gaspar, 2013 ; Insee, recensement de la population, 2009 (2007 pour Mayotte)

La vulnérabilité des territoires exposés est susceptible de s'accroître avec le changement climatique dans la mesure où certains événements météorologiques extrêmes devraient devenir plus fréquents, plus répandus et/ou plus intenses.

Avec 100 % de leurs communes en indice fort, la Guadeloupe et Mayotte sont les départements les plus exposés. La Martinique et la Réunion sont quasiment au même niveau d'exposition, avec respectivement 94 % et 92 % de leurs communes en indice d'exposition fort. En métropole, les régions les plus exposées sont l'Alsace (48 % des communes en indice fort) et Paca (41 % des communes en indice fort). En Alsace, la densité de population explique cette forte exposition. Les régions les moins exposées sont le Limousin, avec 92 % des communes de cette région non exposées ou faiblement exposées. Viennent ensuite la Guyane et Champagne-Ardenne avec respectivement 86 % et 83 % de leurs communes non exposées ou faiblement exposées. Le nombre moyen de risques peu élevé par commune conjugué à une faible densité de population communale induisent cette faible exposition.

Les trois niveaux d'exposition (fort, moyen, faible) sont définis ainsi :

Nombre de risques → Nombre d'habitants/km <sup>2</sup> ↓	0	1	2	3	≥ 4
moins de 15	nul	faible	faible	faible	faible
15 à 24,9			moyen	moyen	moyen
25 à 44,9		fort			fort
45 à 99,9				fort	
100 et plus		fort			

Le nombre de risques correspond au nombre de risques déclarés dans la base Gaspar (Medde/DGPR, extraction avril 2013), dans les libellés d'aléas suivants : inondations (Num\_aléa 11) ; feux de forêt (Num\_aléa 16) ; tempêtes et cyclones (Num\_aléa 17 171 et 17 172) ; avalanches (Num\_aléa 14) ; mouvements de terrain (Num\_aléa 12). La densité de population est issue du recensement de population de 2009, réalisé par l'Insee.

Les traitements statistiques permettant le calcul de cet indicateur ont été réalisés par Céline Magnier et Catherine Sonnette-Chich (SOEs) pour le compte de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique.

Fiche de présentation de l'indicateur sur le site du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Exposition-des-populations-aux.html>

## Annexe 2 : importance du sentiment d'exposition aux risques dans les DOM

En %

		Très important	Assez important	Total Important	Peu important	Pas important du tout	Ne sait pas	Total
Nucléaire	Guadeloupe	1,6	0,5	<b>2,1</b>	2,8	2,9	0,5	8,4
	Martinique	0,0	3,1	<b>3,1</b>	6,1	0,9	0,0	10,1
	Mayotte	4,0	0,0	<b>4,0</b>	0,0	3,0	0,0	7,0
	Réunion	1,5	3,1	<b>4,6</b>	2,1	1,3	0,0	8,0
	Guyane	4,6	0,0	<b>4,6</b>	3,4	0,8	1,4	10,3
Industriel	Guadeloupe	1,5	3,3	<b>4,8</b>	4,3	1,5	0,8	11,3
	Guyane	1,7	4,7	<b>6,4</b>	2,7	0,5	1,4	11,0
	Réunion	3,0	3,5	<b>6,5</b>	1,6	1,0	0,0	9,1
	Mayotte	3,0	4,0	<b>7,0</b>	7,0	1,0	0,0	14,9
	Martinique	2,7	6,3	<b>8,9</b>	4,2	2,8	0,0	15,9
Inondation	Mayotte	7,8	7,7	<b>15,5</b>	6,5	3,0	0,0	25,0
	Réunion	6,6	10,0	<b>16,6</b>	11,1	1,0	0,0	28,7
	Guyane	5,4	15,8	<b>21,2</b>	7,6	2,9	0,0	31,8
	Guadeloupe	11,7	12,6	<b>24,3</b>	9,5	1,7	0,0	35,5
	Martinique	12,3	14,8	<b>27,1</b>	13,1	3,9	0,0	44,0
Volcanique	Réunion	6,9	8,8	<b>15,7</b>	16,4	2,5	0,0	34,6
	Martinique	11,7	12,2	<b>23,9</b>	10,7	2,3	0,0	36,9
	Guadeloupe	12,8	23,0	<b>35,8</b>	10,0	2,0	1,9	49,6
Climatique	Mayotte	5,6	20,8	<b>26,4</b>	20,5	4,0	0,0	50,9
	Guyane	8,8	14,9	<b>23,6</b>	17,3	8,8	2,8	52,5
	Guadeloupe	9,2	25,7	<b>34,9</b>	15,9	2,0	1,7	54,5
	Réunion	10,1	25,4	<b>35,5</b>	17,2	0,7	0,0	53,5
	Martinique	9,3	31,6	<b>40,9</b>	18,1	5,2	0,9	65,1
Pollution de l'air	Réunion	6,8	15,7	<b>22,5</b>	15,1	1,7	0,0	39,3
	Guyane	14,2	10,2	<b>24,4</b>	17,5	1,6	1,7	45,3
	Mayotte	8,4	28,3	<b>36,7</b>	10,8	7,9	0,0	55,5
	Martinique	9,7	31,8	<b>41,5</b>	25,7	2,8	0,0	70,0
	Guadeloupe	13,3	33,8	<b>47,1</b>	16,4	2,0	1,7	67,2
Sismique	Guyane	0,2	3,0	<b>3,2</b>	5,5	1,8	0,0	10,5
	Mayotte	9,5	6,8	<b>16,4</b>	15,8	4,0	0,0	36,2
	Réunion	3,7	11,8	<b>15,5</b>	24,8	3,2	0,0	43,6
	Martinique	34,5	26,1	<b>60,6</b>	19,3	2,0	1,6	83,4
	Guadeloupe	33,4	31,8	<b>65,1</b>	12,8	3,5	2,5	83,9
Cyclonique	Mayotte	21,4	18,6	<b>40,0</b>	15,7	3,0	1,0	59,7
	Réunion	25,7	38,3	<b>64,0</b>	11,6	2,6	0,7	78,9
	Martinique	41,9	30,1	<b>72,0</b>	11,7	1,4	1,1	86,2
	Guadeloupe	44,3	28,2	<b>72,5</b>	6,3	2,3	1,3	82,3

Note de lecture : en Guadeloupe, 44,3 % des enquêtés jugent très important le risque cyclonique auquel ils se sentent exposés. En tout, ce sont 82,3 % des Guadeloupéens qui se déclarent exposés à ce risque.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Annexe 3 : type de confrontation passée avec des catastrophes

En %

		Personnellement à son domicile	Personnellement ailleurs	De manière indirecte
Tempête, cyclone, ouragan	Métropole	27,4	13,3	8,6
	Guadeloupe	62,6	14,2	15,1
	Guyane	10,1	5,8	4,0
	Réunion	64,2	8,9	6,4
	Martinique	72,4	13,1	8,4
	Mayotte	23,7	19,8	6,0
Séisme, mouvement de terrain	Métropole	10,3	9,2	3,2
	Guadeloupe	40,9	19,3	10,2
	Guyane	15,5	13,7	6,5
	Réunion	20,7	6,6	7,1
	Martinique	43,2	26,1	9,1
	Mayotte	24,0	5,9	9,0
Pic de pollution atmosphérique	Métropole	9,1	12,1	6,0
	Guadeloupe	14,2	9,4	6,3
	Guyane	2,0	3,3	6,6
	Réunion	2,4	6,4	3,3
	Martinique	8,4	9,8	7,4
	Mayotte	4,9	7,9	4,8
Éruption volcanique	Métropole	0,2	2,2	1,1
	Guadeloupe	11,9	10,1	10,6
	Guyane	0,0	3,0	3,1
	Réunion	2,1	21,0	10,1
	Martinique	0,8	0,7	3,8
	Mayotte	0,0	2,9	3,0
Contamination de l'eau potable	Métropole	5,5	3,9	2,6
	Guadeloupe	8,7	3,3	4,2
	Guyane	11,4	6,1	6,6
	Réunion	14,2	4,2	5,5
	Martinique	6,5	4,7	1,7
	Mayotte	11,0	8,6	4,3
Incendie de forêts	Métropole	2,0	10,5	6,0
	Guadeloupe	1,3	4,5	1,5
	Guyane	3,6	8,5	0,7
	Réunion	0,5	6,5	11,2
	Martinique	0,0	5,8	1,4
	Mayotte	0,0	11,3	7,7
Inondation/submersion marine	Métropole	4,1	4,0	5,3
	Guadeloupe	6,9	4,5	6,0
	Guyane	4,7	0,9	4,8
	Réunion	3,4	3,8	4,2
	Martinique	2,9	2,7	3,9
	Mayotte	1,0	1,8	7,8
Marée noire	Métropole	1,0	4,8	5,0
	Guadeloupe	0,6	2,3	1,6
	Guyane	0,0	2,2	2,5
	Réunion	0,0	0,9	1,9
	Martinique	0,0	1,1	1,2
	Mayotte	3,0	1,0	3,0
Accident industriel	Métropole	1,9	4,2	4,3
	Guadeloupe	0,0	3,2	2,2
	Guyane	0,0	3,0	1,9
	Réunion	0,2	0,7	0,0
	Martinique	0,0	1,2	0,7
	Mayotte	3,0	1,0	0,0
Avalanche	Métropole	0,2	3,7	2,6
	Guadeloupe	0,6	3,0	1,5
	Guyane	0,0	0,0	6,0
	Réunion	0,0	1,8	2,3
	Martinique	0,0	2,2	2,6
	Mayotte	0,0	3,0	4,0

Note de lecture : en France métropolitaine, 27,4 % des enquêtés répondent avoir été personnellement confrontés à une tempête à leur domicile ; 13,3 % déclarent y avoir été personnellement confrontés ailleurs ; et 8,6 % disent qu'ils y ont été confrontés de manière indirecte.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Annexe 4 : intensité de l'expérience du risque et du sentiment d'exposition

En %

Confrontation personnelle à un événement	Territoire	Confrontation			Confrontation personnelle			Conséquences subies			Sentiment d'exposition
		Très important	Assez important	Peu ou pas important	Très important	Assez important	Peu ou pas important	Très important	Assez important	Peu ou pas important	
Accident industriel	Métropole	12	23	12	14	23	12	14	29	12	Risque nucléaire
	DOM										
Accident industriel	Métropole	14	17	13	16	18	13	24	21	11	Risques industriels
	DOM										
Inondation	Métropole	11	22	13	11	24	14	19	25	11	Inondation
	DOM	14	21	13	36	24	15	21	25	12	
Inondation	Métropole	9	21	24	10	22	25	9	26	18	Risques liés au changement
	DOM	19	41	16	16	47	18	22	48	5	
Vent violent (tempête, cyclone)	Métropole	7	21	19	7	21	20	7	23	19	Risques liés au changement
	DOM	10	30	23	11	29	24	14	33	23	
Pic de pollution atmosphérique	Métropole	25	35	18	27	33	19	36	23	27	Pollution de l'air
	DOM	21	39	17	20	44	16	14	45	17	
Séisme	Métropole	4	13	21	4	14	22	4	14	27	Risque sismique
	DOM	33	31	21	33	31	21	44	30	10	
Vent violent (tempête, cyclone)	Métropole										Risque de vent violent (cyclone,
	DOM hors Guyane	0	0	87	45	32	12	53	27	10	
Éruption volcanique	Métropole										Risque volcanique
	DOM hors Guyane et Mayotte	0	0	54	18	22	19	41	22	5	

Note : les catégories d'enquêtés (à gauche) correspondent aux personnes ayant répondu positivement à la question « Dans le passé, avez-vous déjà été confronté à l'un de ces événements ? ». La colonne « Confrontation » permet d'observer la répartition des réponses données par ces différentes catégories d'enquêtés à la question « Là où vous habitez, pensez-vous être exposé à... ? » l'un des risques présentés à droite du tableau. La colonne « Confrontation personnelle » précise la précédente en se concentrant sur les réponses « Oui, personnellement à mon domicile » et « Oui, personnellement ailleurs ». Enfin, la colonne « Conséquences subies » ne s'intéresse qu'à la sous-catégorie d'enquêtés qui ont répondu que l'évènement en question « a eu des conséquences graves », tout à la fois d'un point de vue humain et/ou matériel. Dans chaque cas, le tableau précise l'importance que les individus accordent au risque vis-à-vis duquel ils se sentent exposés.

Note de lecture : 12 % des métropolitains déclarant avoir été confrontés à un accident industriel par le passé ont le sentiment d'être exposés de manière très importante à un risque nucléaire. Ceux qui y ont été confrontés personnellement et ceux qui déclarent que cet évènement a eu des conséquences sont 14 % à répondre de même.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013



## **Commissariat général au développement durable**

Service de l'observation et des statistiques  
Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex

### **Retrouver cette publication sur le site :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Dépôt légal : juillet 2015

ISSN : 2102-4723

ISBN : 978-2-11-138809-3

### **Conditions générales d'utilisation**

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).



## Les Français face aux risques environnementaux (Eser 2013)

*Cette publication présente les résultats d'une enquête réalisée fin 2013 auprès de 4 700 personnes résidant en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. L'objectif de cette enquête était de saisir comment les Français perçoivent les risques naturels (inondation, séismes, risques climatiques, cyclones, etc.) et technologiques (risques industriels et nucléaires) auxquels ils sont potentiellement exposés.*

*En s'intéressant tout à la fois au vécu passé, au ressenti présent et à l'inquiétude exprimée face au futur, l'enquête s'est employée à caractériser le rapport qu'entretiennent les personnes résidant dans des communes exposées :*

*Qui a conscience de son exposition à tel ou tel risque ? Quelle importance est accordée à ce(s) risque(s) ?*

*Cette exposition était-elle connue au moment d'emménager ? Pourquoi avoir choisi de s'installer dans une commune à risque ? Quelles catégories de population n'ont pas eu le choix ? Quelles sont celles qui ont minimisé le problème ? Quelles sont celles qui ignoraient l'existence du/des risque(s) ?*

*Les Français sont-ils inquiets face aux conséquences possibles d'une catastrophe ? Qui sont ceux qui expriment le plus ce type d'inquiétude face à l'avenir ?*

*Le fait d'avoir déjà vécu une catastrophe naturelle ou technologique par le passé a-t-il une incidence sur la relation aux risques des enquêtés ?*

*Les Français considèrent-ils que c'est plutôt à chacun d'agir pour se protéger des risques ou plutôt aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts ?*

*Plus généralement, quelle est leur opinion à l'égard des politiques de prévention des risques ? Jugent-ils que les lois et réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes face aux risques ?*

*Connaissent-ils les dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre près de chez eux ? Les personnes exposées à certains risques ont-elles confiance dans les mesures prises pour y faire face ?*

*Ont-elles connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques ? Et si oui, suivent-ils ces recommandations ? Qui d'autres que les pouvoirs publics informent les citoyens sur ce sujet ?*

*Au-delà des réponses données à ces questions, cette restitution des résultats d'enquête s'emploie à interroger les spécificités territoriales, à identifier les déterminants socio-économiques qui induisent l'appréhension des risques par les individus, et à caractériser les différents types de risques (naturels et technologiques) en fonction de la façon dont ils sont perçus.*



**Ministère de l'Écologie du Développement  
durable et de l'Énergie**  
Commissariat général au développement durable  
Service de l'observation et des statistiques  
Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex